

L'an DEUX MIL VINGT, le SAMEDI 12 DÉCEMBRE, à 09 h 05, le Conseil municipal de Saint-Denis s'est assemblé en SIXIÈME SÉANCE ANNUELLE, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale de la Maire faite en application des articles L. 2121-10, L. 2121-12 et L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales (séance clôturée à 12 h 31).

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des Collectivités territoriales, procédé à la nomination du Secrétaire de Séance pris dans le sein du Conseil municipal. Xavier-Jonathan RITOU a été désigné, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

ÉTAIENT PRÉSENTS

(dans l'ordre du tableau)

Éricka BAREIGTS, Jean-François HOAREAU, Brigitte ADAME, Jean-Pierre MARCHAU, Julie PONTALBA, Gérard FRANÇOISE, Monique ORPHÉ, Dominique TURPIN, Yassine MANGROLIA, Sonia BARDINOT, Jacques LOWINSKY, Marie-Anick ANDAMAYE, Gilbert ANNETTE (arrivé à 10 h 09 au Rapport n° 20/6-025), Marylise ISIDORE, Stéphane PERSÉE, Claudette CLAIN (arrivée à 09 h 32 au Rapport n° 20/6-005), Geneviève BOMMALAIS, Virgile KICHENIN, Fernande ANILHA, Karel MAGAMOOTOO, David BELDA, Christelle HASSEN, Éric DELORME, François JAVEL, Joëlle RAHARINOSY, Philippe NAILLET, Érick FONTAINE, Jean-Claude LAKIA-SOUCALIE, Guillaume KICHENAMA, Jean-Alexandre POLEYA, Gérard CHEUNG LUNG, Christèle BEAUMIER, Benjamin THOMAS, Alexandra CLAIN, Raihanah VALY, Nouria RAHA, Julie LALLEMAND, Aurélie MÉDÉA, Jean-Max BOYER, Audrey BÉLIM, Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY, Xavier-Jonathan RITOU, MÉDÉA MADEN Noela, Michel LAGOURGUE, Corinne BABEF, Jean-Régis RAMSAMY, Haroun GANY, Vincent BÈGUE, Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY (arrivée à 09 h 32 au Rapport n° 20/6-005)

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

(dans l'ordre du tableau)

Jean-Pierre MARCHAU	(du Rapport n° 20/6-026 au Rapport n° 20/6-055)	par Monique ORPHÉ
Ibrahim DINDAR	(toute la durée de la séance)	par Jean-François HOAREAU
Claudette CLAIN	(du Rapport n° 20/6-022 au Rapport n° 20/6-034)	par Christelle HASSEN
Didier ROBERT	(toute la durée de la séance)	par Vincent BÈGUE
Wanda YENG-SENG BROSSARD	(toute la durée de la séance)	par Michel LAGOURGUE

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice (49 présents sur 55), ont pu délibérer en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales.

ORDRE DU JOUR DE SÉANCE

- 1° Les Rapports n° 20/6-035 et n° 20/6-036 ont été retirés de l'ordre du jour de séance.
- 2° Sur proposition de la Maire, adoptée par vote à main levée et à l'unanimité des votants, le Rapport n° 20/6-057 relatif au « Contrat de Ville / utilisation de la Taxe foncière sur les Propriétés bâties (TFPB) / avenant n° 2 portant prolongation de l'utilisation de l'Abattement de la TFPB » a été inscrit à l'ordre du jour de séance.

ÉLUS INTÉRESSÉS

En vertu de l'article L. 2131-11 du Code général des Collectivités territoriales, les élus intéressés à divers titres n'ont pas pris part au vote des Rapports dont la liste suit.

Élus intéressés	(en qualité de)	au titre du/ de	Rapport n°
- Éricka BAREIGTS	(Présidente)	CCAS	20/6-029
- David BELDA	(délégués/ Ville)		
- Marylise ISIDORE			
- Guillaume KICHENAMA			
- Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY			
- Dominique TURPIN			
- Éric DELORME			
- Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY			
(1) <i>Alain ZANÉGUY</i>			
<hr/>			
- Aurélie MÉDÉA	(lien de parenté)	Kréolide	
	(partenaire)	Lilomots	
	(partenaire)	ADPÉSR	
	(partenaire)	CAP	
	(partenaire)	Prévention PÉI	
	(partenaire)	ARCV	
	(partenaire)	Amicale UFOLEP/ USEP Bellepierre	
<hr/>			
- Jean-Max BOYER	(partenaire)	CROUS/ Théâtre Vladimir Canter	
<hr/>			
- Jacques LOWINSKY	(lien de parenté)	Lokal de la Source	
<hr/>			
- Christelle HASSEN	(Présidente)	ARCHES-OI	
<hr/>			
- Sonia BARDINOT	(déléguée/ Ville)	CAUE	
<hr/>			
- Gilbert ANNETTE	(lien de parenté)	ANVRP	
<hr/>			
- Jacques LOWINSKY	(délégués/ Ville)	MLN	
- Raihanah VALY			
- Gérard FRANÇOISE			
- Christèle BEAUMIER			
<hr/>			
- Aurélie MÉDÉA	(déléguées/ Ville)	CRIJR	
- Nouria RAHA			
<hr/>			
- Geneviève BOMMALAIS	(lien de parenté) (membre)	ASD ADÉSC	
<hr/>			
- Marie-Anick ANDAMAYE	(lien de parenté)	BCD	(suite p. 3)

CCAS Centre communal d'Action sociale

CAP Club Animation Prévention

ARCV Association réunionnaise des Centres de Vacances

UFOLEP/ Union française des Œuvres laïques d'Éducation physique/

ARCHES-OI Association réunionnaise de Coopération humanitaire, éducative et sociale-océan Indien

CAUE Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

CRIJR Centre régional d'Information Jeunesse de la Réunion

ADÉSC Association dionysienne d'Éducation sportive canine

(1) élu absent à la séance

ADPÉSR

...PÉI

USEP

CROUS...

ANVRP

ASD

BCD

Association d'accompagnement pour une Éducation sociale réussie

...par des Pratiques éducatives informelles

Union sportive de l'Enseignement du premier Degré...

Centre régional des Œuvres universitaires et Scolaires...

Association nationale des Visiteurs de Prison

Archers de Saint-Denis

Basket Club dionysien

Élus intéressés (suite)	(en qualité de)	au titre du/ de	Rapport n°
- Éricka BAREIGTS - Christelle HASSEN (2) <i>Claudette CLAIN</i> - Joëlle RAHARINOSY - Nouria RAHA - Noela MÉDÉA MADEN	(Présidente) (délégués/ Ville)	CDÉ	20/6-29
- Sonia BARDINOT	(déléguée/ Ville)	CAUE	de 20/6-031 à 20/6-033
- Éric DELORME - Julie LALLEMAND	(délégués/ Ville)	ADIL	20/6-34
(3) <i>Nadia RAMASSAMY</i> - Gilbert ANNETTE - Jean-François HOAREAU - Julie PONTALVA - Benjamin THOMAS	(déléguée/ Région Réunion) (délégués/ CINOR)	ÉPFR	de 20/6-037 à 20/6-039
- Gérard FRANÇOISE	(Président/ délégué/ CINOR)	SODIPARC	20/6-044 et 20/6-045
- Éricka BAREIGTS - David BELDA - Marylise ISIDORE - Guillaume KICHENAMA - Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY - Dominique TURPIN - Éric DELORME - Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY (4) <i>Alain ZANÉGUY</i>	(Présidente) (délégués/ Ville)	CCAS	20/6-054

CDÉ	Caisse des Écoles	CAUE	Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
ADIL	Agence départementale pour l'Information sur le Logement	ÉPFR	Établissement public foncier de la Réunion
SODIPARC	Société dionysienne de Gestion des Équipements	CINOR	Communauté intercommunale du Nord de la Réunion
(2)	<i>élue sortie du Rapport n° 20/6-022 au Rapport n° 20/6-034</i>	(3) (4)	<i>élus absents à la séance</i>

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS

Claudette CLAIN Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY	arrivées à 09 h 32	au Rapport n° 20/6-005	
Gilbert ANNETTE	arrivé à 10 h 09	au Rapport n° 20/6-025	
Claudette CLAIN	sortie de 09 h 54 à 11 h 27	du Rapport n° 20/6-022 au Rapport n° 20/6-034	(procuration à Christelle HASSEN)
Jean-Pierre MARCHAU	sorti de 10 h 50 à 12 h 08	du Rapport n° 20/6-026 au Rapport n° 20/6-055	(procuration à Monique ORPHÉ)
Éricka BAREIGTS	sortie de 11 h 15 à 11 h 18	du Rapport n° 20/6-031 au Rapport n° 20/6-032	

La Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de Saint-Denis, le VENDREDI 18 DÉCEMBRE 2020, et que le nombre de Conseillers municipaux présents a été de 49 sur 55.

L'an DEUX MIL VINGT, le SAMEDI 12 DÉCEMBRE, à 09 h 05, le Conseil municipal de Saint-Denis s'est assemblé en SIXIÈME SÉANCE ANNUELLE, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale de la Maire faite en application des articles L. 2121-10, L. 2121-12 et L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales (séance clôturée à 12 h 31).

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des Collectivités territoriales, procédé à la nomination du Secrétaire de Séance pris dans le sein du Conseil municipal. Xavier-Jonathan RITOU a été désigné, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

ÉTAIENT PRÉSENTS

(dans l'ordre du tableau)

Éricka BAREIGTS, Jean-François HOAREAU, Brigitte ADAME, Jean-Pierre MARCHAU, Julie PONTALBA, Gérard FRANÇOISE, Monique ORPHÉ, Dominique TURPIN, Yassine MANGROLIA, Sonia BARDINOT, Jacques LOWINSKY, Marie-Anick ANDAMAYE, Gilbert ANNETTE (arrivé à 10 h 09 au Rapport n° 20/6-025), Marylise ISIDORE, Stéphane PERSÉE, Claudette CLAIN (arrivée à 09 h 32 au Rapport n° 20/6-005), Geneviève BOMMALAIS, Virgile KICHENIN, Fernande ANILHA, Karel MAGAMOOTOO, David BELDA, Christelle HASSEN, Éric DELORME, François JAVEL, Joëlle RAHARINOSY, Philippe NAILLET, Érick FONTAINE, Jean-Claude LAKIA-SOUCALIE, Guillaume KICHENAMA, Jean-Alexandre POLEYA, Gérard CHEUNG LUNG, Christèle BEAUMIER, Benjamin THOMAS, Alexandra CLAIN, Raihanah VALY, Nouria RAHA, Julie LALLEMAND, Aurélie MÉDÉA, Jean-Max BOYER, Audrey BÉLIM, Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY, Xavier-Jonathan RITOU, MÉDÉA MADEN Noela, Michel LAGOURGUE, Corinne BABEF, Jean-Régis RAMSAMY, Haroun GANY, Vincent BÈGUE, Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY (arrivée à 09 h 32 au Rapport n° 20/6-005)

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

(dans l'ordre du tableau)

Jean-Pierre MARCHAU	(du Rapport n° 20/6-026 au Rapport n° 20/6-055)	par Monique ORPHÉ
Ibrahim DINDAR	(toute la durée de la séance)	par Jean-François HOAREAU
Claudette CLAIN	(du Rapport n° 20/6-022 au Rapport n° 20/6-034)	par Christelle HASSEN
Didier ROBERT	(toute la durée de la séance)	par Vincent BÈGUE
Wanda YENG-SENG BROSSARD	(toute la durée de la séance)	par Michel LAGOURGUE

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice (49 présents sur 55), ont pu délibérer en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales.

ORDRE DU JOUR DE SÉANCE

- 1° Les Rapports n° 20/6-035 et n° 20/6-036 ont été retirés de l'ordre du jour de séance.
- 2° Sur proposition de la Maire, adoptée par vote à main levée et à l'unanimité des votants, le Rapport n° 20/6-057 relatif au « Contrat de Ville / utilisation de la Taxe foncière sur les Propriétés bâties (TFPB) / avenant n° 2 portant prolongation de l'utilisation de l'Abattement de la TFPB » a été inscrit à l'ordre du jour de séance.

ÉLUS INTÉRESSÉS

En vertu de l'article L. 2131-11 du Code général des Collectivités territoriales, les élus intéressés à divers titres n'ont pas pris part au vote des Rapports dont la liste suit.

Élus intéressés	(en qualité de)	au titre du/ de	Rapport n°
- Éricka BAREIGTS	(Présidente)	CCAS	20/6-029
- David BELDA	(délégués/ Ville)		
- Marylise ISIDORE			
- Guillaume KICHENAMA			
- Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY			
- Dominique TURPIN			
- Éric DELORME			
- Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY			
(1) <i>Alain ZANÉGUY</i>			
<hr/>			
- Aurélie MÉDÉA	(lien de parenté)	Kréolide	
	(partenaire)	Lilomots	
	(partenaire)	ADPÉSR	
	(partenaire)	CAP	
	(partenaire)	Prévention PÉI	
	(partenaire)	ARCV	
	(partenaire)	Amicale UFOLEP/ USEP Bellepierre	
<hr/>			
- Jean-Max BOYER	(partenaire)	CROUS/ Théâtre Vladimir Canter	
<hr/>			
- Jacques LOWINSKY	(lien de parenté)	Lokal de la Source	
<hr/>			
- Christelle HASSEN	(Présidente)	ARCHES-OI	
<hr/>			
- Sonia BARDINOT	(déléguée/ Ville)	CAUE	
<hr/>			
- Gilbert ANNETTE	(lien de parenté)	ANVRP	
<hr/>			
- Jacques LOWINSKY	(délégués/ Ville)	MLN	
- Raihanah VALY			
- Gérard FRANÇOISE			
- Christèle BEAUMIER			
<hr/>			
- Aurélie MÉDÉA	(déléguées/ Ville)	CRIJR	
- Nouria RAHA			
<hr/>			
- Geneviève BOMMALAIS	(lien de parenté) (membre)	ASD ADÉSC	
<hr/>			
- Marie-Anick ANDAMAYE	(lien de parenté)	BCD	(suite p. 3)

CCAS Centre communal d'Action sociale

CAP Club Animation Prévention

ARCV Association réunionnaise des Centres de Vacances

UFOLEP/ Union française des Œuvres laïques d'Éducation physique/

ARCHES-OI Association réunionnaise de Coopération humanitaire, éducative et sociale-océan Indien

CAUE Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

CRIJR Centre régional d'Information Jeunesse de la Réunion

ADÉSC Association dionysienne d'Éducation sportive canine

(1) *élu absent à la séance*

ADPÉSR

...PÉI

USEP

CROUS...

ANVRP

ASD

BCD

Association d'accompagnement pour une Éducation sociale réussie

...par des Pratiques éducatives informelles

Union sportive de l'Enseignement du premier Degré...

Centre régional des Œuvres universitaires et Scolaires...

Association nationale des Visiteurs de Prison

Archers de Saint-Denis

Basket Club dionysien

Élus intéressés (suite)	(en qualité de)	au titre du/ de	Rapport n°
- Éricka BAREIGTS - Christelle HASSEN (2) <i>Claudette CLAIN</i> - Joëlle RAHARINOSY - Nouria RAHA - Noela MÉDÉA MADEN	(Présidente) (délégués/ Ville)	CDÉ	20/6-29
- Sonia BARDINOT	(déléguée/ Ville)	CAUE	de 20/6-031 à 20/6-033
- Éric DELORME - Julie LALLEMAND	(délégués/ Ville)	ADIL	20/6-34
(3) <i>Nadia RAMASSAMY</i> - Gilbert ANNETTE - Jean-François HOAREAU - Julie PONTALVA - Benjamin THOMAS	(déléguée/ Région Réunion) (délégués/ CINOR)	ÉPFR	de 20/6-037 à 20/6-039
- Gérard FRANÇOISE	(Président/ délégué/ CINOR)	SODIPARC	20/6-044 et 20/6-045
- Éricka BAREIGTS - David BELDA - Marylise ISIDORE - Guillaume KICHENAMA - Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY - Dominique TURPIN - Éric DELORME - Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY (4) <i>Alain ZANÉGUY</i>	(Présidente) (délégués/ Ville)	CCAS	20/6-054

CDÉ	Caisse des Écoles	CAUE	Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
ADIL	Agence départementale pour l'Information sur le Logement	ÉPFR	Établissement public foncier de la Réunion
SODIPARC	Société dionysienne de Gestion des Équipements	CINOR	Communauté intercommunale du Nord de la Réunion
(2)	<i>élue sortie du Rapport n° 20/6-022 au Rapport n° 20/6-034</i>	(3) (4)	<i>élus absents à la séance</i>

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS

Claudette CLAIN Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY	arrivées à 09 h 32	au Rapport n° 20/6-005	
Gilbert ANNETTE	arrivé à 10 h 09	au Rapport n° 20/6-025	
Claudette CLAIN	sortie de 09 h 54 à 11 h 27	du Rapport n° 20/6-022 au Rapport n° 20/6-034	(procuration à Christelle HASSEN)
Jean-Pierre MARCHAU	sorti de 10 h 50 à 12 h 08	du Rapport n° 20/6-026 au Rapport n° 20/6-055	(procuration à Monique ORPHÉ)
Éricka BAREIGTS	sortie de 11 h 15 à 11 h 18	du Rapport n° 20/6-031 au Rapport n° 20/6-032	

La Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de Saint-Denis, le VENDREDI 18 DÉCEMBRE 2020, et que le nombre de Conseillers municipaux présents a été de 49 sur 55.

OBJET **Soutien aux initiatives locales 2021**
Attribution de subventions
Conventionnement avec les organismes percevant plus de 23 000 euros

Le présent rapport a pour objet l'attribution de subventions municipales aux associations.

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit une Délibération relative aux subventions dont l'attribution est assortie de conditions d'octroi.

Par Délibération n° 01/5-31 du 26 juin 2001, il a été approuvé le principe de la conclusion de contrats d'objectifs et d'avenants à ceux existants avec les associations recevant des subventions communales dont le montant annuel est supérieur à 23 000 €, conformément à la Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et au Décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 (conventions types joints en annexes).

Les associations sont des acteurs majeurs du Vivre Ensemble.

Ainsi, la Ville souhaite soutenir les initiatives des bénévoles, promouvoir le tissu associatif dionysien dans les quartiers en apportant un soutien volontariste aux actions culturelles, sportives, sociales, d'éducation, de jeunesse et d'insertion contribuant à la cohésion sociale.

Pour cette séance, il est proposé d'affecter 26 013 596 € dans le cadre du Budget primitif 2021 au titre du soutien aux initiatives locales. Pour l'exercice 2021, une convention sera établie avec chaque association dont la subvention inscrite au Budget est supérieure ou égale à 23 000 €.

Pour votre information, vous pourrez trouver en annexe 1 l'ensemble des subventions versées lors de cette séance du Conseil municipal, qu'elles fassent ou non l'objet d'une convention. Pour les associations, les établissements publics et les SARL en annexe 2, des conventions types vous sont proposées.

Les crédits budgétaires pour ces subventions seront prélevés sur les lignes déjà existantes de « Subventions diverses non réparties » : Imputations 65738-30, 657361-20, 657362-520, 6574-025, 33, 40, 61, 63, 64, 311, 312, 313, 314, 321, 421, 423, 512, 520, 521, 522, 523, 524.

Je vous demande donc :

- 1° d'approuver l'attribution de subventions aux organismes répertoriés dans les tableaux en annexe 1 ;
- 2° de m'autoriser à signer ces actes et à verser les subventions aux organismes, conformément aux tableaux en annexes 1 et 2.

OBJET **Soutien aux initiatives locales 2021**
Attribution de subventions
Conventionnement avec les organismes percevant plus de 23 000 euros

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le RAPPORT N° 20/6-029 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Madame Brigitte ADAME - 2ème adjointe au nom des commissions « Ville Citoyenne », « Ville Fraternelle », « Ville Ambitieuse » et « Ville Durable » ;

Sur l'avis favorable des dites commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE

*10 abstentions : ABOUBACAR BEN VITRY Faouzia, BEGUE Vincent,
YENG-SENG BROSSARD Wanda (par procuration), GANY Haroun, RAMSAMY Jean-Régis,
ROBERT Didier (par procuration), BABEF Corinne, LAGOURGUE Michel, MEDEA MADEN Noela
- hors cas des élus intéressés, voir « chapeau » -*

ARTICLE 1

Approuve l'attribution de subventions aux organismes répertoriés dans les tableaux en annexe 1.

ARTICLE 2

Approuve les conventions types à passer avec :

- ADSC (ASSOCIATION DECOUVERTE SPORTIVE ET CULTURELLE) (Association loi 1901),
- AIGLONS D'ORIENT (Association loi 1901),
- ASSOCIATION AGIR CONTRE LE CHOMAGE (Association loi 1901),
- ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION) (Association loi 1901),

- ASSOCIATION CENTRE CULTUREL D'ACTIONS SOCIO-EDUCATIFS - A.C.C.A.S.E (Association loi 1901),
- ASSOCIATION CHATEAU MORANGE (Association loi 1901),
- ASSOCIATION CIRQUONS-FLEX (Association loi 1901),
- ASSOCIATION CRECHE AND GO SEQUOIA (Association loi 1901),
- ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE PELOTARI CLUB CHAUDRON LABELLISEE "POLE FRANCE ET ESPOIR" (Association loi 1901),
- ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA (AQIQ) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION KREOLIDE (Association loi 1901),
- ASSOCIATION LA CASE ZOUZOU (Association loi 1901),
- ASSOCIATION LES HORTENSIA (Association loi 1901),
- ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION MAISON DE QUARTIER TAMARINS (AMQT) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION POUR LA RENAISSANCE DES CULTURES TRADITIONNELLES ARCT (Association loi 1901),
- ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCERIES POUR L'INSERTION ET POUR L'ENVIRONNEMENT (ADRIE) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES STRUCTURES D'ACCUEIL DE PROXIMITE "LES ONYX" (Association loi 1901),
- ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT EDUCATIF ET CULTUREL (ADEC) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION REUNIONNAISE DES CENTRES DE VACANCES (ARCV) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION SAINT-DENIS FOOTBALL CLUB (SDFC) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION SPORTIVE DE LA BRETAGNE (ASB) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION UNE PLACE POUR MON ENFANT (APPE) (Association loi 1901),
- BASKET CLUB DIONYSIEN (BCD) (Association loi 1901),
- BELLEVUE POUR TOUS (Association loi 1901),
- CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE) (Établissement public),
- CANEBIE (Association loi 1901),
- CANEBIE II (Association loi 1901),
- CASE MARMAILLES SAINT DENIS MILIUS (Association loi 1901),
- CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) (Établissement public),
- CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT) (Association loi 1901),
- CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN) (Association loi 1901),
- CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD (Association loi 1901),
- CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DES BANCOULIERS MOUFIA (Association loi 1901),
- CENTRE DRAMATIQUE REGIONAL DE L'OCEAN INDIEN (CDROI) (S.A.R.L),
- CENTRE REGIONAL INFORMATION JEUNESSE REUNION (CRIJ) (Association loi 1901),
- CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP) (Association loi 1901),
- CLUB OMNISPORTS DE LA MONTAGNE (COM) (Association loi 1901),
- COMITE DEPARTEMENTAL UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE (USEP) (Association loi 1901),
- CONSTELLATION (Association loi 1901),
- CRECHE LES PERLES A PINPINS (Association loi 1901),
- ECHIQUIER DU NORD (EDN) (Association loi 1901),
- ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE) (Association loi 1901),
- FEDERATION DIONYSIENNE D'EDUCATION POPULAIRE (FEDEP) (Association loi 1901),
- FIER'KREOL974 (EX ASSOCIATION REUNIONNAISE DES FEMMES ACTIVES (ARFA)) (Association loi 1901),
- FOOTBALL CLUB MOUFIA (Association loi 1901),
- GEEK-ALI (Association loi 1901),
- GROUPEMENT LOCAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA MEDIATION (GLEM) (Association loi 1901),
- HAND-BALL FEMININ SAINT-DENIS (HBF SAINT-DENIS) (Association loi 1901),
- ILOT SAINT JACQUES GRANDS (Association loi 1901),
- ILOT SAINT JACQUES PETITS (Association loi 1901),

- JEUNESSE SPORTIVE SAINT DENIS (AJS SAINT-DENIS) (Association loi 1901),
- JEUNESSE 2000 (Association loi 1901),
- JEUNESSE 974 QUARTIER SAINT FRANÇOIS (Association loi 1901),
- KICK BOXING DE BOIS DE NEFLES (Association loi 1901),
- LA LANTERNE MAGIQUE (Association loi 1901),
- LA REUNION DES LIVRES (LRDL) (Association loi 1901),
- LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE (Association loi 1901),
- LERKA-ESPACE DE RECHERCHE ET DE CREATION EN ARTS ACTUELS (Association loi 1901),
- LES BABIES (Association loi 1901),
- LES ELECTROPICALES (Association loi 1901),
- MISSION LOCALE NORD (MLN) (Association loi 1901),
- PASREL PLUS (PROGRAMME D'ACTION SOCIALE POUR LA REINSERTION LOCALE) (Association loi 1901),
- PREVENTION P.E.I (PREVENTION PAR DES PRATIQUES EDUCATIVES INFORMELLES) (Association loi 1901),
- RUN ACTION (Association loi 1901),
- SAINT DENIS OLYMPIQUE VOLLEY-BALL REUNION (SDOVBR) (Association loi 1901),
- SAINT-DENIS ECOLE DE FOOT ASSOCIATION (SDEFA) (Association loi 1901),
- SAINT-DENIS GYM REUNION (SDGR) (Association loi 1901),
- VOLLEY-BALL CLUB DE SAINT-DENIS (VBC ST-DENIS) (Association loi 1901).

ARTICLE 3

Autorise la Maire ou son (sa) représentant(e) à signer les actes à intervenir.

ARTICLE 4

Autorise la Maire ou son (sa) représentant(e) à verser les subventions, conformément aux annexes 1 et 2.

ARTICLE 5

Les dépenses correspondantes seront imputées au Budget principal sous le Chapitre 65 et les Articles 65738, 657361, 657362 et 6574.

OBJET **Soutien aux initiatives locales 2021**
Attribution de subventions
Conventionnement avec les organismes percevant plus de 23 000 euros

Le présent rapport a pour objet l'attribution de subventions municipales aux associations.

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit une Délibération relative aux subventions dont l'attribution est assortie de conditions d'octroi.

Par Délibération n° 01/5-31 du 26 juin 2001, il a été approuvé le principe de la conclusion de contrats d'objectifs et d'avenants à ceux existants avec les associations recevant des subventions communales dont le montant annuel est supérieur à 23 000 €, conformément à la Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et au Décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 (conventions types joints en annexes).

Les associations sont des acteurs majeurs du Vivre Ensemble.

Ainsi, la Ville souhaite soutenir les initiatives des bénévoles, promouvoir le tissu associatif dionysien dans les quartiers en apportant un soutien volontariste aux actions culturelles, sportives, sociales, d'éducation, de jeunesse et d'insertion contribuant à la cohésion sociale.

Pour cette séance, il est proposé d'affecter 26 013 596 € dans le cadre du Budget primitif 2021 au titre du soutien aux initiatives locales. Pour l'exercice 2021, une convention sera établie avec chaque association dont la subvention inscrite au Budget est supérieure ou égale à 23 000 €.

Pour votre information, vous pourrez trouver en annexe 1 l'ensemble des subventions versées lors de cette séance du Conseil municipal, qu'elles fassent ou non l'objet d'une convention. Pour les associations, les établissements publics et les SARL en annexe 2, des conventions types vous sont proposées.

Les crédits budgétaires pour ces subventions seront prélevés sur les lignes déjà existantes de « Subventions diverses non réparties » : Imputations 65738-30, 657361-20, 657362-520, 6574-025, 33, 40, 61, 63, 64, 311, 312, 313, 314, 321, 421, 423, 512, 520, 521, 522, 523, 524.

Je vous demande donc :

- 1° d'approuver l'attribution de subventions aux organismes répertoriés dans les tableaux en annexe 1 ;
- 2° de m'autoriser à signer ces actes et à verser les subventions aux organismes, conformément aux tableaux en annexes 1 et 2.

OBJET **Soutien aux initiatives locales 2021**
Attribution de subventions
Conventionnement avec les organismes percevant plus de 23 000 euros

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le RAPPORT N° 20/6-029 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Madame Brigitte ADAME - 2ème adjointe au nom des commissions « Ville Citoyenne », « Ville Fraternelle », « Ville Ambitieuse » et « Ville Durable » ;

Sur l'avis favorable des dites commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE

*10 abstentions : ABOUBACAR BEN VITRY Faouzia, BEGUE Vincent,
YENG-SENG BROSSARD Wanda (par procuration), GANY Haroun, RAMSAMY Jean-Régis,
ROBERT Didier (par procuration), BABEF Corinne, LAGOURGUE Michel, MEDEA MADEN Noela
- hors cas des élus intéressés, voir « chapeau » -*

ARTICLE 1

Approuve l'attribution de subventions aux organismes répertoriés dans les tableaux en annexe 1.

ARTICLE 2

Approuve les conventions types à passer avec :

- ADSC (ASSOCIATION DECOUVERTE SPORTIVE ET CULTURELLE) (Association loi 1901),
- AIGLONS D'ORIENT (Association loi 1901),
- ASSOCIATION AGIR CONTRE LE CHOMAGE (Association loi 1901),
- ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION) (Association loi 1901),

- ASSOCIATION CENTRE CULTUREL D'ACTIONS SOCIO-EDUCATIFS - A.C.C.A.S.E (Association loi 1901),
- ASSOCIATION CHATEAU MORANGE (Association loi 1901),
- ASSOCIATION CIRQUONS-FLEX (Association loi 1901),
- ASSOCIATION CRECHE AND GO SEQUOIA (Association loi 1901),
- ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE PELOTARI CLUB CHAUDRON LABELLISEE "POLE FRANCE ET ESPOIR" (Association loi 1901),
- ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA (AQIQ) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION KREOLIDE (Association loi 1901),
- ASSOCIATION LA CASE ZOUZOU (Association loi 1901),
- ASSOCIATION LES HORTENSIAS (Association loi 1901),
- ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION MAISON DE QUARTIER TAMARINS (AMQT) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION POUR LA RENAISSANCE DES CULTURES TRADITIONNELLES ARCT (Association loi 1901),
- ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCERIES POUR L'INSERTION ET POUR L'ENVIRONNEMENT (ADRIE) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES STRUCTURES D'ACCUEIL DE PROXIMITE "LES ONYX" (Association loi 1901),
- ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT EDUCATIF ET CULTUREL (ADEC) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION REUNIONNAISE DES CENTRES DE VACANCES (ARCV) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION SAINT-DENIS FOOTBALL CLUB (SDFC) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION SPORTIVE DE LA BRETAGNE (ASB) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION UNE PLACE POUR MON ENFANT (APPE) (Association loi 1901),
- BASKET CLUB DIONYSIEN (BCD) (Association loi 1901),
- BELLEVUE POUR TOUS (Association loi 1901),
- CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE) (Établissement public),
- CANEBIE (Association loi 1901),
- CANEBIE II (Association loi 1901),
- CASE MARMAILLES SAINT DENIS MILIUS (Association loi 1901),
- CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) (Établissement public),
- CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT) (Association loi 1901),
- CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN) (Association loi 1901),
- CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD (Association loi 1901),
- CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DES BANCOULIERS MOUFIA (Association loi 1901),
- CENTRE DRAMATIQUE REGIONAL DE L'OCEAN INDIEN (CDROI) (S.A.R.L),
- CENTRE REGIONAL INFORMATION JEUNESSE REUNION (CRIJ) (Association loi 1901),
- CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP) (Association loi 1901),
- CLUB OMNISPORTS DE LA MONTAGNE (COM) (Association loi 1901),
- COMITE DEPARTEMENTAL UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE (USEP) (Association loi 1901),
- CONSTELLATION (Association loi 1901),
- CRECHE LES PERLES A PINPINS (Association loi 1901),
- ECHIQUIER DU NORD (EDN) (Association loi 1901),
- ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE) (Association loi 1901),
- FEDERATION DIONYSIENNE D'EDUCATION POPULAIRE (FEDEP) (Association loi 1901),
- FIER'KREOL974 (EX ASSOCIATION REUNIONNAISE DES FEMMES ACTIVES (ARFA)) (Association loi 1901),
- FOOTBALL CLUB MOUFIA (Association loi 1901),
- GEEK-ALI (Association loi 1901),
- GROUPEMENT LOCAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA MEDIATION (GLEM) (Association loi 1901),
- HAND-BALL FEMININ SAINT-DENIS (HBF SAINT-DENIS) (Association loi 1901),
- ILOT SAINT JACQUES GRANDS (Association loi 1901),
- ILOT SAINT JACQUES PETITS (Association loi 1901),

- JEUNESSE SPORTIVE SAINT DENIS (AJS SAINT-DENIS) (Association loi 1901),
- JEUNESSE 2000 (Association loi 1901),
- JEUNESSE 974 QUARTIER SAINT FRANÇOIS (Association loi 1901),
- KICK BOXING DE BOIS DE NEFLES (Association loi 1901),
- LA LANTERNE MAGIQUE (Association loi 1901),
- LA REUNION DES LIVRES (LRDL) (Association loi 1901),
- LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE (Association loi 1901),
- LERKA-ESPACE DE RECHERCHE ET DE CREATION EN ARTS ACTUELS (Association loi 1901),
- LES BABIES (Association loi 1901),
- LES ELECTROPICALES (Association loi 1901),
- MISSION LOCALE NORD (MLN) (Association loi 1901),
- PASREL PLUS (PROGRAMME D'ACTION SOCIALE POUR LA REINSERTION LOCALE) (Association loi 1901),
- PREVENTION P.E.I (PREVENTION PAR DES PRATIQUES EDUCATIVES INFORMELLES) (Association loi 1901),
- RUN ACTION (Association loi 1901),
- SAINT DENIS OLYMPIQUE VOLLEY-BALL REUNION (SDOVBR) (Association loi 1901),
- SAINT-DENIS ECOLE DE FOOT ASSOCIATION (SDEFA) (Association loi 1901),
- SAINT-DENIS GYM REUNION (SDGR) (Association loi 1901),
- VOLLEY-BALL CLUB DE SAINT-DENIS (VBC ST-DENIS) (Association loi 1901).

ARTICLE 3

Autorise la Maire ou son (sa) représentant(e) à signer les actes à intervenir.

ARTICLE 4

Autorise la Maire ou son (sa) représentant(e) à verser les subventions, conformément aux annexes 1 et 2.

ARTICLE 5

Les dépenses correspondantes seront imputées au Budget principal sous le Chapitre 65 et les Articles 65738, 657361, 657362 et 6574.

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

C.C.A.S.

PAGE 1/1

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
657362	520	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	Établissement public	6 524 085	Fonctionnement et programmes d'actions
657362	520	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	Établissement public	55 515	Lieu d'Accueil Parents Enfants (Contrat Enfance Jeunesse (CEJ))
657362	520	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	Établissement public	1 862 000	Personnel mis à disposition
657362	520	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	Établissement public	58 400	Relais Assistantes Maternelles Itinérant (Contrat Enfance Jeunesse (CEJ))
TOTAL C.C.A.S.				8 500 000	

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

CULTUREL

PAGE 1/9

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	33	2 MOONS	Association loi 1901	4 000	Atelier sensible de photo au pôle agrobiologique de Saint-François avec les bénéficiaires de l'ACI
6574	311	AMICALE DES REUNIONNAIS D'ORIGINE CHINOISE (AROC)	Association loi 1901	3 000	Spectacles de danses traditionnelles chinoises
6574	311	ARTMAYAGE REUNION	Association loi 1901	5 000	Tikitik
6574	33	ASSOCIATION ACTIONS SERVICES KILTIRELS	Association loi 1901	1 000	Découverte de la culture créole par la cuisine
6574	33	ASSOCIATION CIRQUONS-FLEX	Association loi 1901	30 000	Développement des actions de la Cie Cirquons-Flex
6574	33	ASSOCIATION CULTURELLE DE L'OCEAN INDIEN	Association loi 1901	3 500	Programme d'actions culturelles
6574	33	ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA (AQIQ)	Association loi 1901	7 500	Atelier Moring
6574	311	ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE DE DANSE ET ART DRAMATIQUE LOULOU PITOU	Association loi 1901	5 000	Organisation de spectacles - Participation aux concours et stages
6574	311	ASSOCIATION DES RYTHMES URBAINS (ARU)	Association loi 1901	3 000	Compagnie ARU
6574	33	ASSOCIATION DES RYTHMES URBAINS (ARU)	Association loi 1901	5 000	Move & Shoot
6574	311	ASSOCIATION DES RYTHMES URBAINS (ARU)	Association loi 1901	4 000	Hip Hop dan' Kartié
6574	311	ASSOCIATION DES RYTHMES URBAINS (ARU)	Association loi 1901	5 000	Atelier Artistique et Culturel
6574	311	ASSOCIATION DES RYTHMES URBAINS (ARU)	Association loi 1901	2 000	Concours Régional et National de Danse
6574	312	ASSOCIATION ESSAI D'UN MOUVEMENT MODERNE ARTISTIQUE (EMMA)	Association loi 1901	10 000	Bien vieillir en scène, acte II

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020**CULTUREL**

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	311	ASSOCIATION FAMILLE ET JEUNESSE ACTIVES DE PRIMAT (AFJAP)	Association loi 1901	6 000	Ateliers artistiques et culturels
6574	311	ASSOCIATION GENERATION ALAMANDAS	Association loi 1901	1 000	Espace audio
6574	311	ASSOCIATION KREOLIDE	Association loi 1901	30 000	Festival BIG UP 974
6574	321	ASSOCIATION LA P'TITE SCENE	Association loi 1901	5 500	Ateliers culturels
6574	33	ASSOCIATION LILOMOTS	Association loi 1901	6 500	Sur les traces du patrimoine de mon quartier
6574	33	ASSOCIATION LOGISTIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA RECHERCHE DANS L'OCEAN INDIEN ALDROI	Association loi 1901	5 000	Ateliers Lecture-Ecriture : Ados, Adultes (Providence, Camélias, La Source)
6574	33	ASSOCIATION MIARO	Association loi 1901	9 500	Action descendants d'esclaves, acteurs du développement - Ateliers historiques
6574	33	ASSOCIATION NOUROU LI HAIRI	Association loi 1901	3 000	Festivité culturelle
6574	312	ASSOCIATION POUR JOUER, APPRENDRE, DECOUVRIR ET S'EPANOUIR (AJADE)	Association loi 1901	6 000	Passeurs d'histoires
6574	311	ASSOCIATION REUNION CULTURE ET TOURISME (R&CT)	Association loi 1901	900	Présentation du recueil de musiques et chansons créoles intitulé SEMAZIK
6574	33	ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE DE LA COLLINE LA PETITE ILE BAS DE LA RIVIERE (PTI COLIBRI)	Association loi 1901	8 000	Le Bas de La Rivière en 1900
6574	33	ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE DE LA COLLINE LA PETITE ILE BAS DE LA RIVIERE (PTI COLIBRI)	Association loi 1901	4 000	Festival "Au fil de la rivière Saint-Denis"
6574	33	ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE DE LA COLLINE LA PETITE ILE BAS DE LA RIVIERE (PTI COLIBRI)	Association loi 1901	3 000	Tikatsou
6574	33	ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE DE LA COLLINE LA PETITE ILE BAS DE LA RIVIERE (PTI COLIBRI)	Association loi 1901	500	Ado - Slam le Patrimoine de ma Ville

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020**CULTUREL**

PAGE 3/9

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	311	ASSOCIATION VIJAI' S PRODUCTION NUMBER ONE	Association loi 1901	1 500	Fanm En Ler : L'Odyssée Culturelle Indienne
6574	311	ASSOCIATION VIJAI' S PRODUCTION NUMBER ONE	Association loi 1901	3 000	Spectacle "Mâtharé" "Fanm"
6574	311	ASSOCIATION VILLAGE JEUNE CHAUDRON	Association loi 1901	2 000	Talent La Kour
6574	33	ASSOCIATION ZABITAN BOIS ROUGE (AZBR)	Association loi 1901	2 000	Nout kiltir, Nout tradition
6574	311	ASSOCIATION ZABITAN BOIS ROUGE (AZBR)	Association loi 1901	2 000	Artistes de la rue
6574	33	ASSOCIATION ZABITAN BOIS ROUGE (AZBR)	Association loi 1901	1 000	La Réunion nout Zarlor
6574	33	AXE BRASIL	Association loi 1901	3 000	Festival Run Brasil
6574	312	BAND'DECIDEE	Association loi 1901	8 000	Le Margouillat
6574	311	BOHEME PRO EVENEMENTIEL	Association loi 1901	2 000	Spécial Talents
6574	33	CACAO-PEI	Association loi 1901	1 000	Plantation de cacaoyers et animation autour du thème du cacao à St Denis
6574	33	CENTENAIRES COMMEMORATIFS	Association loi 1901	3 000	Réalisation d'un projet historique lié à l'histoire de la Ville
6574	311	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	3 300	Atelier Danse Urbaine, Comédie Musicale, Art du Cirque, Danse sportive
6574	311	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	1 250	Atelier Musique, Percussion
6574	311	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	2 000	Atelier Musique, Capoeira, renforcement musculaire
6574	313	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	1 200	Ateliers Théâtre

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020**CULTUREL**

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	33	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	2 000	Swaré Gran Mèr Kal
6574	311	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	4 000	La Fête des Artistes
6574	33	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	4 000	La Somèn Kréol
6574	33	CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DES BANCOULIERS MOUFIA	Association loi 1901	5 000	Projets culturels
6574	313	CENTRE DRAMATIQUE REGIONAL DE L'OCEAN INDIEN (CDROI)	S.A.R.L	290 000	Programmation artistique Théâtre du Grand Marché
65738	30	CENTRE REGIONAL DES OEUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES (THEATRE VLADIMIR CANTER)	Établissement public	10 000	Programmation artistique Théâtre Vladimir Canter
6574	311	CHANDELLE	Association loi 1901	1 500	Sekoué kayam
6574	33	CHANDELLE	Association loi 1901	1 500	Partaze ek lo ker
6574	314	CINEKOUR POUR L'EMERGENCE DU COURT-METRAGE REUNIONNAIS	Association loi 1901	5 000	Fête du Court
6574	314	CINEKOUR POUR L'EMERGENCE DU COURT-METRAGE REUNIONNAIS	Association loi 1901	4 000	Les Talents La Kour
6574	33	CIRKÉ CRAKÉ	Association loi 1901	6 000	Karébaré
6574	311	COMPAGNIE 3.0	Association loi 1901	3 000	MILA
6574	313	COMPAGNIE KER BETON (EX ASSOCIATION CHANGE DE VIE)	Association loi 1901	5 000	Création artistique
6574	313	COMPAGNIE LES DEBOUSSOLEES	Association loi 1901	3 500	Recherche artistique théâtrale (création originale) sur les violences faites aux femmes
6574	313	COMPAGNIE SAKIDI	Association loi 1901	5 000	Projet théâtral

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020**CULTUREL**

PAGE 5/9

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	33	CONSTELLATION	Association loi 1901	8 000	Atelier sérigraphie d'art
6574	311	CONSTELLATION	Association loi 1901	4 000	La Chaumière en l'air
6574	33	ECLATS DE L'ILE	Association loi 1901	5 000	Des clowns dans les services pédiatriques du CHU de Saint-Denis
6574	311	EUMOLPE	S.A.S	8 000	Création et production d'un concerto pour piano, électroniques, orchestre et percussions réunionnais
6574	311	FAMILLE MAXIME LAOPE	Association loi 1901	1 500	Activités artistiques et culturelles
6574	33	FAMILLE MAXIME LAOPE	Association loi 1901	2 000	Les ateliers du mercredi
6574	33	FEDERATION DES ASSOCIATIONS CHINOISES DE LA REUNION (FAC REUNION)	Association loi 1901	3 500	Animation accord d'amitié Saint-Denis-Taiwan
6574	311	FEDERATION DIONYSIENNE D'EDUCATION POPULAIRE (FEDEP)	Association loi 1901	10 000	L'art ek la manière
6574	311	FEDERATION MUSICALE DE LA REUNION	Association loi 1901	6 000	Orchestre à l'école
6574	33	FIER'KREOL974 (EX ASSOCIATION REUNIONNAISE DES FEMMES ACTIVES (ARFA))	Association loi 1901	3 000	Semaine kreol
6574	311	FIER'KREOL974 (EX ASSOCIATION REUNIONNAISE DES FEMMES ACTIVES (ARFA))	Association loi 1901	1 500	Atelier musicale et danse
6574	311	FORCE TRANKIL	Association loi 1901	8 000	Développement accompagnement et production artistique
6574	33	GAYAR ZARBOUTAN	Association loi 1901	4 000	Katsous mwin là bézoyn
6574	33	GEEK-ALI	Association loi 1901	30 000	Salon Geekali

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020**CULTUREL**

PAGE 6/9

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	33	HERITAGE ET PASSIONS DES Ô	Association loi 1901	5 000	Développement des hauts
6574	33	HERITAGE ET PASSIONS DES Ô	Association loi 1901	5 000	Rallye Patrimoine
6574	33	HERITAGE ET PASSIONS DES Ô	Association loi 1901	5 000	Randos nature
6574	33	KLAXON	Association loi 1901	3 000	Atelier cyanotype - S'exposer à la lumière
6574	314	KLAXON	Association loi 1901	15 000	3ème édition du festival Court Derrière
6574	33	KOMKILE	Association loi 1901	8 250	Salon de la culture et de l'identité
6574	33	KOZE CONTE	Association loi 1901	7 000	Marmit' Zistoir
6574	314	LA LANTERNE MAGIQUE	Association loi 1901	18 000	Festival de cinéma jeune public
6574	321	LA REUNION DES LIVRES (LRDL)	Association loi 1901	20 000	Prix littéraire du Roman Métis et prix du Roman Métis des lycéens
6574	321	LA REUNION DES LIVRES (LRDL)	Association loi 1901	10 000	Prix Métis des lecteurs de la Ville de Saint-Denis
6574	33	LAURIER BLANC RECORDS	Association loi 1901	5 000	Bel Dan La Kour
6574	311	LAURIER BLANC RECORDS	Association loi 1901	6 000	Picnic nocturne maloya
6574	33	LAURIER BLANC RECORDS	Association loi 1901	5 000	CHOK KILTIRmétiss
6574	33	LERKA-ESPACE DE RECHERCHE ET DE CREATION EN ARTS ACTUELS	Association loi 1901	23 000	Programme des activités annuelles
6574	33	LES AMIS DE KANYAR	Association loi 1901	3 000	Edition d'une revue littéraire (numéro 8) de nouvelle. Promotion et diffusion

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

CULTUREL

PAGE 7/9

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	33	LES CONFLORS	Association loi 1901	3 000	Atelier moringue
6574	312	LES CONFLORS	Association loi 1901	1 000	Atelier fabrication de kayamb
6574	312	LES CONFLORS	Association loi 1901	1 600	Atelier vacoa et fabrication des instruments traditionnels
6574	311	LES ELECTROPICALES	Association loi 1901	3 000	Carte Blanche
6574	311	LES ELECTROPICALES	Association loi 1901	30 000	Festival des musiques électroniques
6574	33	LES VOLONTAIRES DIONYSIENS	Association loi 1901	8 000	Développement de l'action culturelle par le biais du théâtre
6574	33	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FEDERATION DE LA REUNION	Association loi 1901	4 000	Plaisir de Lire
6574	33	LOKAL DE LA SOURCE	Association loi 1901	2 000	Fête de la Musique
6574	311	LOKAL DE LA SOURCE	Association loi 1901	1 000	20 Décembre dans La Source
6574	33	LONTAN DAN'COMELA	Association loi 1901	2 000	Animation seniors
6574	33	MEDIA REUNION	Association loi 1901	8 000	Action "Le Grand Live"
6574	311	MORPHOSE	Association loi 1901	4 000	Trap
6574	33	OFFICE DE LA LANGUE CREOLE DE LA REUNION LOFIS LA LANG KREOL LA RENYON	Association loi 1901	4 000	Développement du Centre de ressource et de promotion du créole réunionnais Zarlou la lang
6574	33	OFFICE DE LA LANGUE CREOLE DE LA REUNION LOFIS LA LANG KREOL LA RENYON	Association loi 1901	2 000	Création de nouveaux supports audiovisuels sur la synthèse des graphies du créole réunionnais

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020**CULTUREL**

PAGE 8/9

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	311	ORCHESTRE REUNIONNAIS D'HARMONIE (OREHA)	Association loi 1901	5 000	L'OREHA fête ses 10 ans
6574	311	OULANGA	Association loi 1901	1 000	Production d'un album CD
6574	311	QU'AVEZ VOUS FAIT DE MA BONTE ?	Association loi 1901	5 000	Projet artistique global
6574	311	RANPAR	Association loi 1901	10 000	RANPAR, le spectacle connecté
6574	33	RANT DANN ROND	Association loi 1901	1 000	Initiation danse quadrille et ateliers patrimoniaux
6574	33	REMPAR (REUNIONNAIS EN MOUVEMENT POUR UN AVENIR REUSSI) COLLECTIF DE LA ROCADE	Association loi 1901	600	20 Decem'
6574	311	RESEAU REUNION : ACTEUR DE L'INSERTION SOCIALE, PROFESSIONNELLE ET DES MISSIONS ENVIRONNEMENTALES ET CULTURELLES DES QUARTIERS	Association loi 1901	1 000	Concours de talents réunionnais
6574	311	REVATHI DANCE ACADEMY	Association loi 1901	2 500	Atelier de danse indienne kollywood
6574	33	REVE D'UN JOUR	Association loi 1901	2 500	Madagascar à la découverte de ses différents régions et traditions
6574	313	ROUGE BAKOLY	Association loi 1901	5 000	Résidence d'écriture du groupe La Sépia - Tapimandyan ici en haut / ici en bas
6574	33	TELKEL	Association loi 1901	2 000	Sonnker
6574	311	TELKEL	Association loi 1901	5 000	Spectacle Sipek Pardon pour la période de Mars 2021
6574	311	TEMPO MELODY	Association loi 1901	2 069	Création de spectacles (comédies musicales)

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

CULTUREL

PAGE 9/9

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	312	UNION DES ARTISTES DE LA REUNION (UDAR)	Association loi 1901	800	Rendez-vous avec le 2ème et le 3ème Arts
6574	312	UNION DES ARTISTES DE LA REUNION (UDAR)	Association loi 1901	2 000	Marché des Artistes Indépendants
6574	312	UNION DES ARTISTES DE LA REUNION (UDAR)	Association loi 1901	800	L'Art et écologie
6574	312	UNION POUR LA DEFENSE DE L'IDENTITE REUNIONNAISE (UDIR)	Association loi 1901	7 000	Marmit'Zistoir
6574	312	UNION POUR LA DEFENSE DE L'IDENTITE REUNIONNAISE (UDIR)	Association loi 1901	4 000	Animation littéraire démay lo kèr
6574	311	ZARTIS MILITAN AN LANG E AR KREOL (ZAMALAK)	Association loi 1901	3 000	Réalisation du clip « Lo tan va gid anou » par Teddy IAFARE-GANGAMA
TOTAL CULTUREL				929 269	

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

EDUCATION POPULAIRE

PAGE 1/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	ACADEMIE DE SAVATE DIONYSIENNE	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ACADEMIE DE SAVATE DIONYSIENNE	Association loi 1901	1 000	Journée d'échange et de partage avec le quartier
6574	025	ADSC (ASSOCIATION DECOUVERTE SPORTIVE ET CULTURELLE)	Association loi 1901	4 000	Gala International de Muay Thai
6574	025	AIDONS NOS SEMBLABLES A MESURER LEURS BESOINS	Association loi 1901	1 300	Atelier culinaire
6574	025	AMICALE PERROQUET REUNION	Association loi 1901	1 800	Fonctionnement et actions
6574	025	ANIM'A ZOT	Association loi 1901	1 500	Animations de quartier et actions
6574	025	ASSOCIATION ACTIONS SERVICES KILTIRELS	Association loi 1901	1 500	Bonheur et Culturel
6574	025	ASSOCIATION AGREEE DE PECHE ET LA PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES DES RIVIERES DU NORD (AAPPMARN)	Association loi 1901	5 000	Lutte pour la protection de l'environnement et du milieu aquatique (fonctionnement et actions)
6574	025	ASSOCIATION ANIMATION SPORTIVE DU CHAUDRON (AASC)	Association loi 1901	2 500	Atelier multimédia
6574	025	ASSOCIATION ART ET MUSIQUE	Association loi 1901	6 000	Valorisation des actions sociales, culturelles, environnementales, lutte contre l'exclusion et la discrimination
6574	025	ASSOCIATION BOXING CLUB BAS DE LA RIVIERE (BCBLR)	Association loi 1901	5 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION CENTRE CULTUREL D'ACTIONS SOCIO-EDUCATIFS - A.C.C.A.S.E	Association loi 1901	25 000	Fonctionnement et actions

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

EDUCATION POPULAIRE

PAGE 2/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	ASSOCIATION COEUR DES ILES	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION COLLECTIF MOUFIA/BOIS DE NEFLES	Association loi 1901	2 500	Action TIC Multimédia pour tous Education Populaire
6574	025	ASSOCIATION COUP DE POUCE	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION CULTURE PRIMAT	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION CULTURELLE CAMP CALIXTE (ACCC)	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement et programme d'actions
6574	025	ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE DE PRIMAT (ACESP)	Association loi 1901	6 000	Animation socioculturelle
6574	025	ASSOCIATION D'ACCOMPAGNEMENT POUR UNE EVOLUTION SOCIALE REUSSIE (ADPESR)	Association loi 1901	1 000	Vacances en famille
6574	025	ASSOCIATION D'ACCOMPAGNEMENT POUR UNE EVOLUTION SOCIALE REUSSIE (ADPESR)	Association loi 1901	4 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION DAN CHAUDRON	Association loi 1901	2 500	Dynamique quartier
6574	025	ASSOCIATION DE PETANQUE P'TIT DALON DE MOUFIA	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA (AQIQ)	Association loi 1901	18 000	Programme d'actions
6574	025	ASSOCIATION DE QUARTIER LA CHAUMIERE 974	Association loi 1901	4 500	Programme d'actions

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020**EDUCATION POPULAIRE**

PAGE 3/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	ASSOCIATION DE QUARTIER LES AZALEES	Association loi 1901	2 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION DE QUARTIER LES AZALEES	Association loi 1901	2 000	Bat'karé
6574	025	ASSOCIATION DE QUARTIER SOURCE TOUJOURS (AQST)	Association loi 1901	4 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION DES CAMELIAS SPORTIVE ET CULTURELLE	Association loi 1901	1 500	Programme d'activité dynamisation du quartier des Camélias
6574	025	ASSOCIATION DES JEUNES DE JACQUES COEUR (A2JC)	Association loi 1901	3 500	Fonctionnement / Programme d'action d'éducation populaire
6574	025	ASSOCIATION DES VEUVES DE GUERRE ET PUPILLES DE LA NATION DE LA REUNION (AVGPNR)	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION ECOUTER INFORMER AIDER DE LA REUNION (AEIAR) (EX ASSOCIATION DIONYSIENNE ECOUTER INFORMER AIDER (ADEIA))	Association loi 1901	2 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION FAMILLE ET JEUNESSE ACTIVES DE PRIMAT (AFJAP)	Association loi 1901	3 000	Programme d'actions
6574	025	ASSOCIATION FE BOUGE LA MONTAGNE	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION FEMMES DES CAMELIAS (AFC)	Association loi 1901	2 000	Programme d'actions
6574	025	ASSOCIATION FEMMES REUNIONNAISES EN ACTION	Association loi 1901	2 000	Animation de quartier
6574	025	ASSOCIATION FEMMES, AMIS ET PARENTS DU MOUFIA	Association loi 1901	4 000	Echange de partage et de savoir-faire

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

EDUCATION POPULAIRE

PAGE 4/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	ASSOCIATION FRATERNITE ET PARTAGE DE LA MONTAGNE	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION GENERATION ALAMANDAS	Association loi 1901	1 500	Animation socioéducative et culturelle
6574	025	ASSOCIATION INTERGENERATION DE CHATEAU MORANGE (AICM)	Association loi 1901	2 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION JEUNES MONTAGN'ART	Association loi 1901	1 000	Programmes d'actions
6574	025	ASSOCIATION JEUNESSE ACTIVE DU CHAUDRON	Association loi 1901	1 500	Fé Bougé Chaudron
6574	025	ASSOCIATION JEUNESSE COMORIENS OCEAN INDIEN	Association loi 1901	3 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION JEUNESSE TRINITE	Association loi 1901	2 000	Programme d'actions
6574	025	ASSOCIATION LES PETITS DEBROUILLARDS DE LA REUNION	Association loi 1901	9 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION MAISON DE QUARTIER TAMARINS (AMQT)	Association loi 1901	25 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION MIRA PARTAGE	Association loi 1901	9 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION POUR JOUER, APPRENDRE, DECOUVRIR ET S'EPANOUIR (AJADE)	Association loi 1901	1 500	La fête du jeu
6574	025	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE SAINT BERNARD	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION QUARTIER CHAMP FLEURI	Association loi 1901	1 200	Programme d'actions

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

EDUCATION POPULAIRE

PAGE 5/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	ASSOCIATION QUARTIER CHEMIN LORY LES BAS	Association loi 1901	5 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION QUARTIER TOUCOULEUR	Association loi 1901	2 500	Programme d'actions
6574	025	ASSOCIATION REUNIONNAISE DE COOPERATION HUMANITAIRE EDUCATIVE ET SOCIALE - OCEAN INDIEN (ARCHES-OI)	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION ROND POINT DES MANGUIERS	Association loi 1901	3 500	Programme d'activités
6574	025	ASSOCIATION SAINT-DENIS LE LA	Association loi 1901	2 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE DE LA COLLINE LA PETITE ILE BAS DE LA RIVIERE (PTI COLIBRI)	Association loi 1901	1 835	Les coups de pouce Solidaire de Pti Colibri
6574	025	ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE DE LA COLLINE LA PETITE ILE BAS DE LA RIVIERE (PTI COLIBRI)	Association loi 1901	700	Repar à li kafé
6574	025	ASSOCIATION SOCIO-CULTURELLE, SPORTIVE LES BRETONS 974 (ASCSLB974)	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION SOLIDARITE FAMILLE DIONYSIENNE.ASFD	Association loi 1901	6 000	Programme d'actions
6574	025	ASSOCIATION SOURCE SOCIALE SOLIDARITE	Association loi 1901	5 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION SOURS PERKISYON	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION SPORTING CLUB DU CHAUDRON	Association loi 1901	1 200	Programme d'actions

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

EDUCATION POPULAIRE

PAGE 6/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	ASSOCIATION SPORTIVE CULTURELLE JAMBLON II	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION SPORTIVE CULTURELLE LOISIRS VYE SID	Association loi 1901	3 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION SPORTS PLAISIR NATURE ET DECOUVERTE (ASPND)	Association loi 1901	1 500	Initiation et découverte vélo
6574	025	ASSOCIATION SPORTS PLAISIR NATURE ET DECOUVERTE (ASPND)	Association loi 1901	1 000	Actions éco-citoyennes
6574	025	ASSOCIATION SPORTS PLAISIR NATURE ET DECOUVERTE (ASPND)	Association loi 1901	2 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION TOOT ANSAMB'	Association loi 1901	2 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION UNITED BOXING CLUB DE LA SOURCE (UBCDLS)	Association loi 1901	5 000	Renforcement du lien intergénérationnel à travers des projets sportifs et éducatifs
6574	025	ASSOCIATION ZABITAN BOIS ROUGE (AZBR)	Association loi 1901	2 500	Les jours de l'environnement
6574	025	ASSOCIATION ZANBOS - KAYANM FM	Association loi 1901	6 000	Programme d'activités
6574	025	BELLEVUE POUR TOUS	Association loi 1901	12 000	Fonctionnement et actions
6574	025	BOHEME PRO EVENEMENTIEL	Association loi 1901	1 000	Programme d'actions
6574	025	BOUGE AVEC SAINT FRANCOIS	Association loi 1901	3 500	Fonctionnement et actions
6574	025	BRAS-MAHO ASSOCIATION	Association loi 1901	1 500	Animation de quartier

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

EDUCATION POPULAIRE

PAGE 7/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	63 000	Fonctionnement et actions
6574	025	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	13 000	Fonctionnement et actions
6574	025	CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DES BANCOULIERS MOUFIA	Association loi 1901	1 300	Animation du quartier à travers le sport
6574	025	CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DES BANCOULIERS MOUFIA	Association loi 1901	24 000	Fonctionnement et actions
6574	025	CENTRE D'INSERTION D'ENTRAIDE PAR LE LIEN SOCIAL (CIELS)	Association loi 1901	2 000	Fonctionnement et actions
6574	025	CHANDELLE	Association loi 1901	1 200	Atelier couture
6574	025	CHANDELLE	Association loi 1901	1 200	Fem nout fiérté (dans le cadre de la journée de la femme)
6574	025	CHAUDRON BIKE FAMILY	Association loi 1901	1 200	Sensibilisation à la citoyenneté
6574	025	CLUB BOULISTE DU STADE DE L'EST (CBSE)	Association loi 1901	1 000	Programme d'actions
6574	025	CLUB DE SAINT JACQUES	Association loi 1901	4 000	Rencontres-échanges interclubs
6574	025	CLUB PETANQUEADDICT	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement et actions
6574	025	COEUR SOCIAL 974	Association loi 1901	6 000	Les espaces de vie sociale
6574	025	COLIBRI	Association loi 1901	1 000	Programme d'actions
6574	025	CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA REUNION (CAUE)	Association loi 1901	2 000	Réalisation d'actions scolaires autour du projet Prunel

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

EDUCATION POPULAIRE

PAGE 8/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ASSOCIATIONS FAMILIALES LAIQUES DE LA REUNION (CDAFAL)	Association loi 1901	1 500	Réduire la fracture numérique
6574	025	COSMIC GIRL	Association loi 1901	1 500	Programme d'actions
6574	025	DOJO HUANG-YING-CHIN "LE JUDO CLUB DE L'AMITIE"	Association loi 1901	1 000	L'éducation sportive, l'éducation populaire, tout au long de la vie
6574	025	DONN'IN KOUDMIN	Association loi 1901	3 500	Programme d'actions
6574	025	ECHANGE COMORES OCEAN INDIEN	Association loi 1901	1 000	Programme d'actions
6574	025	EKOPRATIK	Association loi 1901	1 200	Développement des Réparalis Kafés à Saint-Denis
6574	025	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	2 500	Fonctionnement
6574	025	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	1 000	Promotion de la vie associative
6574	025	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	7 000	Activités éducatives et pédagogiques
6574	025	FEDERATION DIONYSIENNE D'EDUCATION POPULAIRE (FEDEP)	Association loi 1901	500 000	Programme d'actions d'éducation populaire dans les quartiers
6574	025	FIER'KREOL974 (EX ASSOCIATION REUNIONNAISE DES FEMMES ACTIVES (ARFA))	Association loi 1901	4 500	Séjour découverte "Partout Nou Sa Va Nou Fleuri"
6574	025	FIER'KREOL974 (EX ASSOCIATION REUNIONNAISE DES FEMMES ACTIVES (ARFA))	Association loi 1901	1 000	Sortie familiale
6574	025	FIER'KREOL974 (EX ASSOCIATION REUNIONNAISE DES FEMMES ACTIVES (ARFA))	Association loi 1901	3 500	Fonctionnement et actions

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

EDUCATION POPULAIRE

PAGE 9/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	FLEURIGYM	Association loi 1901	1 200	Fonctionnement et actions
6574	025	GAYAR ZARBOUTAN	Association loi 1901	3 000	Fonctionnement et actions
6574	025	JEUNESSE SPORTIVE BOIS DE NEFLES (JSBN)	Association loi 1901	4 000	Fonctionnement et actions
6574	025	KADANSE SEGA	Association loi 1901	1 200	Programme d'activités
6574	025	KIBIO BOXING CLUB DU CHAUDRON (KBC)	Association loi 1901	5 000	Programme d'activités
6574	025	KICK BOXING DE BOIS DE NEFLES	Association loi 1901	14 000	Fonctionnement et actions
6574	025	KMELIAS BOUGE FIT ANSAMB	Association loi 1901	2 700	Programme d'activités
6574	025	LA FLEUR DE TOURNESOL MONTREUIL (EX CLUB DE 3EME AGE "LES TOURNESOLS")	Association loi 1901	2 000	Dynamiser le quartier du Centre Ville (Place du Pôle Océan)
6574	025	LANTANT LE GADIAM-RADIO KONTAK	Association loi 1901	8 000	Animation des quartiers, activités culturelles et socioculturelles
6574	025	LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	Association loi 1901	5 000	Projet Animation Loisirs
6574	025	LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	Association loi 1901	30 000	Fonctionnement et actions
6574	025	LES VIEUX LOUPS RINGARDS	Association loi 1901	1 500	Pratique du football - Rencontres
6574	025	LES VIEUX LOUPS RINGARDS	Association loi 1901	1 500	Programme d'activités
6574	025	LOKAL DE LA SOURCE	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement et actions
6574	025	LOKAL DE LA SOURCE	Association loi 1901	1 000	Jardin familial

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

EDUCATION POPULAIRE

PAGE 10/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	LUMIERES EN ACTIONS	Association loi 1901	1 200	Fonctionnement et actions
6574	025	MAISON KARTIE ROLAND GARROS MKRG	Association loi 1901	4 500	Fonctionnement et actions
6574	025	MANGUE & SOLIDAIRE	Association loi 1901	1 300	Soutien à la création et à la logistique d'une boutique coopérative à Saint-Denis
6574	025	MERE VEILLE	Association loi 1901	2 800	Animation socio-culturelle
6574	025	MOUVEMENT INTERNATIONAL ATD QUART MONDE - DELEGATION OCEAN INDIEN	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement et actions
6574	025	RANT DANN ROND	Association loi 1901	2 500	Atelier Education Populaire
6574	025	RANT DANN ROND	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement et actions
6574	025	RANT DANN ROND	Association loi 1901	1 200	Atelier sport et bien-être parents/enfants
6574	025	REMPAR (REUNIONNAIS EN MOUVEMENT POUR UN AVENIR REUSSI) COLLECTIF DE LA ROCADE	Association loi 1901	1 100	Fonctionnement et actions
6574	025	RUN ACTION	Association loi 1901	30 000	Espace Public Numérique du Chaudron
6574	025	SOCIETE DES MEMBRES DE LA LEGION D'HONNEUR (SMLH) - SECTION DE LA REUNION - COMITE NORD ET EST	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement et actions
6574	025	T.I.C.A.N.E.T. TRAVAILLER A DES INITIATIVES COLLECTIVES PAR DES ACTIVITES NOUVELLES ET ECONOMIQUES SUR LES TERRITOIRES	Association loi 1901	13 000	Fonctionnement et actions

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

EDUCATION POPULAIRE

PAGE 11/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	TOKY OCEAN INDIEN (TOI)	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement et actions
6574	025	UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DE LA REUNION (UDAF)	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement Cyberbase
6574	025	UNIR OCEAN INDIEN (EX AIDES DEFIS EDUCATION SOLIDARITE ET INSERTION REUNIONNAISE ADESIR)	Association loi 1901	7 000	Fonctionnement et actions
6574	025	VAUBAN CITY	Association loi 1901	1 300	Actions d'éducation populaire
6574	025	VILLAGE DES PECHEURS DE SAINT-DENIS	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement et actions
TOTAL EDUCATION POPULAIRE				1 073 635	

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

HANDICAP/INTEGRATION/DISCRIMINATION

PAGE 1/3

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	523	2 MOONS	Association loi 1901	1 000	SEEPH 2021 : semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées
6574	523	AIDONS NOS SEMBLABLES A MESURER LEURS BESOINS	Association loi 1901	2 000	Création Epicerie Solidaire
6574	523	ASSOCIATION AOULADI JUNIOR LA REUNION	Association loi 1901	2 500	Programme d'actions
6574	523	ASSOCIATION CULTURELLE CAMP CALIXTE (ACCC)	Association loi 1901	3 000	Repas pour les sans abris
6574	523	ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA (AQIQ)	Association loi 1901	1 000	Repas solidaire
6574	523	ASSOCIATION DES NATIFS DE TAMATAVE A LA REUNION	Association loi 1901	3 000	Rencontre après COVID-19
6574	523	ASSOCIATION DES SOCIO-ESTHETICIENS(NES) ET SOCIO-COIFFEURS(SES) DE LA REUNION (UN AUTRE REGARD)	Association loi 1901	5 000	Fonctionnement
6574	523	ASSOCIATION DES SOCIO-ESTHETICIENS(NES) ET SOCIO-COIFFEURS(SES) DE LA REUNION (UN AUTRE REGARD)	Association loi 1901	5 800	L'esthétique pour tous
6574	523	ASSOCIATION DES ZANATANES	Association loi 1901	5 000	Aide aux personnes âgées et porteuses de handicap
6574	63	ASSOCIATION MAISON DES PARENTS DE L'OCEAN INDIEN	Association loi 1901	3 500	Fonctionnement de la Maison des Parents
6574	523	ASSOCIATION NATIONALE DES VISITEURS DE PRISON (ANVPR)	Association loi 1901	1 500	Préparation des Journées Nationales de Prison
6574	524	ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR L'INSERTION PAR L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES HANDICAPEES (ARIAPH)	Association loi 1901	2 000	Programme d'animations (social)

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

HANDICAP/INTEGRATION/DISCRIMINATION

PAGE 2/3

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	63	ASSOCIATION SOLIDARITE BOIS DE NEFLES SAINTE-CLOTILDE (ASBN)	Association loi 1901	3 000	Aide alimentaire
6574	523	ASSOCIATION SPORTIVE DE LA POSTE ET DE FRANCE TELECOM DE LA REUNION (ASPTT DE LA REUNION)	Association loi 1901	1 000	Unir valides et déficients visuels autour de loisirs
6574	523	ASSOCIATION SPORTIVE DE LA POSTE ET DE FRANCE TELECOM DE LA REUNION (ASPTT DE LA REUNION)	Association loi 1901	1 000	Tous en fauteuil
6574	523	ASSOCIATION SPORTIVE DE LA POSTE ET DE FRANCE TELECOM DE LA REUNION (ASPTT DE LA REUNION)	Association loi 1901	1 000	La santé par le sport
6574	521	ASSOCIATION VALENTIN HAUY AU SERVICE DES AVEUGLES ET DES MALVOYANTS, COMITE DE LA REUNION	Association loi 1901	2 000	Programme d'activités
6574	521	GEM PASSERELLE (GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE)	Association loi 1901	2 000	Programme d'activités
6574	521	KAZ HANDI'SOUIRE	Association loi 1901	5 300	Programme d'actions
6574	63	LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	Association loi 1901	3 500	Projet de distribution de colis alimentaire
6574	521	LIGUE DE LA REUNION DE SPORT ADAPTE (LRSA)	Association loi 1901	1 500	Journée du handicap
6574	523	MOUVEMENT INTERNATIONAL ATD QUART MONDE - DELEGATION OCEAN INDIEN	Association loi 1901	2 000	Journée Mondiale du Refus de la Misère
6574	63	MOUVEMENT INTERNATIONAL ATD QUART MONDE - DELEGATION OCEAN INDIEN	Association loi 1901	1 000	Journées familiales

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

HANDICAP/INTEGRATION/DISCRIMINATION

PAGE 3/3

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	523	ORIZON	Association loi 1901	6 000	Création d'un centre LGBTQI+ à Saint-Denis
6574	521	REUNION AVENTURES JOELETTES	Association loi 1901	4 000	Améliorer l'insertion des personnes à mobilité réduite
6574	523	SOURIRES PARTAGE	Association loi 1901	4 000	Assistance d'une population en grande précarité pour la satisfaction des besoins
6574	523	SOURIRES PARTAGE	Association loi 1901	4 000	Mise en place d'un espace convivial avec bagagerie
6574	523	SWADES	Association loi 1901	5 000	Projet artistique et culturel quartier de Bellepierre
6574	523	TEAM 974 INCLUSION FOR ALL PEOPLE	Association loi 1901	1 500	HandiBoxe "Inclusion"
6574	523	VAUBAN CITY	Association loi 1901	2 000	Aides Humanitaires

TOTAL HANDICAP/INTEGRATION/DISCRIMINATION	85 100
--	---------------

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

INSERTION

PAGE 1/4

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	523	AGENCE REUNIONNAISE DE L'INSERTION	Association loi 1901	5 000	Recrutement pour lancement et développement de l'activité au bénéfice de public
6574	523	ASSOCIATION AGIR CONTRE LE CHOMAGE	Association loi 1901	34 560	Accompagnement du public en difficulté
6574	523	ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION)	Association loi 1901	33 512	ACI Embellissement Marcadet
6574	523	ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION)	Association loi 1901	15 512	ACI Embellissement Bas de La Rivière
6574	523	ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION)	Association loi 1901	283 374	Programme d'actions Environnement
6574	523	ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION)	Association loi 1901	33 512	ACI Embellissement Vauban
6574	523	ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION)	Association loi 1901	33 512	ACI Embellissement Domenjod
6574	523	ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION)	Association loi 1901	19 336	ACI Aménagement des Gradins Terrain Tennis Club Primat
6574	523	ASSOCIATION KREOLIDE	Association loi 1901	35 910	Accompagnement des actions d'insertion
6574	523	ASSOCIATION LANTOURAZ - SAINTE CLOTILDE SERVICES	Association loi 1901	9 000	Insertion des personnes en difficulté par l'activité
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	43 146	ACI Proxinet
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	356 503	Programme d'actions Environnement

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020**INSERTION**

PAGE 2/4

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	120 000	Pacte d'Investissements dans les Compétences (PIC) "la pépinière de l'inclusion"
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	40 074	ACI Les Granits
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	33 512	ACI Embellissement Montgaillard
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	28 846	Continuité aménagement des jardins familiaux - Chaudron
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	111 353	Jardin de Cocagne
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	20 576	ACI Brûlé
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	255 000	Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Nord (PLIE Nord)
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	25 294	ACI Champ Fleuri
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	71 820	VELOCE
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	98 820	Serres pédagogiques
6574	523	ASSOCIATION POUR LA RENAISSANCE DES CULTURES TRADITIONNELLES ARCT	Association loi 1901	121 500	Pôle agrobio de Saint-François
6574	523	ASSOCIATION POUR LA RENAISSANCE DES CULTURES TRADITIONNELLES ARCT	Association loi 1901	51 300	Entretien de la Zone de Loisirs à Saint-François

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

INSERTION

PAGE 3/4

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	523	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCERIES POUR L'INSERTION ET POUR L'ENVIRONNEMENT (ADRIE)	Association loi 1901	36 000	Switch Numérik Bas de La Rivière
6574	523	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCERIES POUR L'INSERTION ET POUR L'ENVIRONNEMENT (ADRIE)	Association loi 1901	72 000	Ressourcerie Pôle Numérique
6574	523	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCERIES POUR L'INSERTION ET POUR L'ENVIRONNEMENT (ADRIE)	Association loi 1901	45 000	Labélisé Grande Ecole Numérique
6574	523	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCERIES POUR L'INSERTION ET POUR L'ENVIRONNEMENT (ADRIE)	Association loi 1901	49 500	Switch Numérik Camélias
6574	523	ASSOCIATION POUR LE DROIT A L'INITIATIVE ECONOMIQUE (ADIE)	Association loi 1901	5 000	Organisation Semaine du microcrédit
6574	523	ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR L'INSERTION ET LA MOBILITE (ARIM)	Association loi 1901	3 000	"allon bougé"
6574	523	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	6 000	Emploi permanent
6574	523	CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP)	Association loi 1901	50 980	ACI Bois de Nêfles
6574	523	GROUPEMENT LOCAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA MEDIATION (GLEM)	Association loi 1901	393 900	Accompagnement, coordination et suivi des actions
6574	523	GROUPEMENT LOCAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA MEDIATION (GLEM)	Association loi 1901	376 870	Plan Environnement
6574	523	GROUPEMENT LOCAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA MEDIATION (GLEM)	Association loi 1901	229 230	Accompagnement, Coordination, Parcours Emploi Compétences Lutte Anti Vectorielle (PEC LAV)

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

INSERTION

PAGE 4/4

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	523	KALAMUS REUNION	Association loi 1901	5 000	Action d'insertion pour les publics invisibles sur tout le territoire
6574	523	KLAXON	Association loi 1901	2 400	Accompagnement gestion administrative
6574	523	MISSION LOCALE NORD (MLN)	Association loi 1901	20 520	SASSE [Structure d'Accompagnement Socio-professionnel spécialisé vers et dans l'emploi]
6574	523	MISSION LOCALE NORD (MLN)	Association loi 1901	360 000	Accompagnement, coordination et suivi des actions
6574	523	MISSION LOCALE NORD (MLN)	Association loi 1901	25 200	Fonds d'Aides aux Jeunes
6574	523	PASREL PLUS (PROGRAMME D'ACTION SOCIALE POUR LA REINSERTION LOCALE)	Association loi 1901	44 845	Chantier d'insertion "Miel en l'Air"
6574	523	RUN ACTION	Association loi 1901	143 010	Jardins Familiaux Chaudron - Gestion permanente
6574	523	RUN ACTION	Association loi 1901	10 000	Site de Compostage Partagé
6574	523	RUN ACTION	Association loi 1901	20 250	Accompagnement projets d'environnement
6574	523	ZARTIS MILITAN AN LANG E AR KREOL (ZAMALAK)	Association loi 1901	6 000	Accompagnement gestion administrative
TOTAL INSERTION				3 785 677	

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

PETITE ENFANCE

PAGE 1/1

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	64	ASSOCIATION CRECHE AND GO SEQUOIA	Association loi 1901	151 200	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	ASSOCIATION LA CASE ZOUZOU	Association loi 1901	50 400	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	ASSOCIATION LES CHERUBINS	Association loi 1901	20 160	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	ASSOCIATION LES HORTENSIAS	Association loi 1901	131 040	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	ASSOCIATION LES ZINNIAS	Association loi 1901	10 080	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES STRUCTURES D'ACCUEIL DE PROXIMITE "LES ONYX"	Association loi 1901	40 320	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	CANEBIE	Association loi 1901	37 800	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	CANEBIE II	Association loi 1901	50 400	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	CASE MARMAILLES SAINT DENIS MILIUS	Association loi 1901	37 800	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	CRECHE LES PERLES A PINPINS	Association loi 1901	100 800	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	ILOT SAINT JACQUES GRANDS	Association loi 1901	80 640	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	ILOT SAINT JACQUES PETITS	Association loi 1901	100 800	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	LES BABIES	Association loi 1901	50 400	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
TOTAL PETITE ENFANCE				861 840	

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

POLITIQUE DE LA VILLE

PAGE 1/1

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	520	ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA (AQIQ)	Association loi 1901	2 700	Fonds de Participation des Habitants (FPH)
6574	520	ASSOCIATION DE QUARTIER LES AZALEES	Association loi 1901	1 000	Fé Bougé Brûlé
6574	520	ASSOCIATION POUR JOUER, APPRENDRE, DECOUVRIR ET S'EPANOUIR (AJADE)	Association loi 1901	11 000	Solidarité en Action et Valorisation par les Activités (SAVA)
6574	520	ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE DE LA COLLINE LA PETITE ILE BAS DE LA RIVIERE (PTI COLIBRI)	Association loi 1901	900	Aide aux devoirs du CP au CM2
6574	520	CENTRE REGIONAL INFORMATION JEUNESSE REUNION (CRIJ)	Association loi 1901	112 500	Repérer et mobiliser les publics invisibles - Académie des Camélias
6574	520	COSMIC GIRL	Association loi 1901	5 000	Fonds de Participation des Habitants (FPH)
6574	520	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	10 000	Lev la Tet
6574	520	FORCE TRANKIL	Association loi 1901	10 000	Développement sportif
6574	520	LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	Association loi 1901	4 000	Fonds de Participation des Habitants (FPH)
6574	520	LERKA-ESPACE DE RECHERCHE ET DE CREATION EN ARTS ACTUELS	Association loi 1901	3 600	Secrets de Saint-François
6574	520	MOUVEMENT LA KOUR	Association loi 1901	5 000	Animation de proximité Bassin Couderc
6574	520	POLE D'ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE SERVICES LA KAZ (PASS LA KAZ)	Association loi 1901	1 500	Jardin Permaculture "Agir avec la nature et non contre elle"
6574	520	RANT DANN ROND	Association loi 1901	3 500	Veil su Mémé Ek Pépé
TOTAL POLITIQUE DE LA VILLE				170 700	

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

PREVENTION

PAGE 1/1

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	522	ADSC (ASSOCIATION DECOUVERTE SPORTIVE ET CULTURELLE)	Association loi 1901	450 000	Prévention et médiation nocturne
6574	522	CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP)	Association loi 1901	500 000	Prévention de rue et de la récidive - approche territorialisée
6574	522	PREVENTION P.E.I (PREVENTION PAR DES PRATIQUES EDUCATIVES INFORMELLES)	Association loi 1901	30 000	Accompagnement social de proximité
TOTAL PREVENTION				980 000	

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

PROJET EDUCATIF GLOBAL (P.E.G)

PAGE 1/7

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	421	ASSOCIATION ANIMATION SPORTIVE DU CHAUDRON (AASC)	Association loi 1901	20 000	Dispositif Enfance
6574	421	ASSOCIATION COOPERATION HUMANITAIRE (ACH)	Association loi 1901	5 000	ACM Enfants Handicapés et valides
6574	421	ASSOCIATION D'ACCOMPAGNEMENT POUR UNE EVOLUTION SOCIALE REUSSIE (ADPESR)	Association loi 1901	3 500	Camp de vacances pour les enfants du quartier
6574	421	ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA (AQIQ)	Association loi 1901	20 000	Activités Vacances Pédagogiques
6574	421	ASSOCIATION DE QUARTIER LA CHAUMIERE 974	Association loi 1901	4 400	Programme d'activités enfance jeunesse
6574	64	ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE MIXTE PHILIPPE VINSON	Association loi 1901	2 500	Activité périscolaire
6574	421	ASSOCIATION ILE O TI' LOUPS	Association loi 1901	20 000	Favoriser l'accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire à tous
6574	421	ASSOCIATION LES PETITS DEBROUILLARDS DE LA REUNION	Association loi 1901	5 000	Concours sciences EEDD
6574	421	ASSOCIATION LES PETITS DEBROUILLARDS DE LA REUNION	Association loi 1901	7 000	Dispositifs vacances Challenge Technique
6574	421	ASSOCIATION LOISIRS DIONYSIEN (ALD)	Association loi 1901	5 000	Réussite pour tous : association inclusive
6574	421	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT EDUCATIF ET CULTUREL (ADEC)	Association loi 1901	9 500	Accueil des jeunes en classe de découverte (Volet jeunesse)
6574	421	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT EDUCATIF ET CULTUREL (ADEC)	Association loi 1901	19 000	Croq'vacances Vive les vacances dans les hauts

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

PROJET EDUCATIF GLOBAL (P.E.G)

PAGE 2/7

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	421	ASSOCIATION POUR LE PEUPLE	Association loi 1901	3 000	Animation Ados Vacances
6574	421	ASSOCIATION QUARTIER CHEMIN LORY LES BAS	Association loi 1901	7 000	Vacances Toussaint
6574	421	ASSOCIATION REUNIONNAISE DES CENTRES DE VACANCES (ARCV)	Association loi 1901	145 000	Accueils extra scolaires : mercredis
6574	421	ASSOCIATION REUNIONNAISE DES CENTRES DE VACANCES (ARCV)	Association loi 1901	118 675	Accueils périscolaires
6574	421	ASSOCIATION REUNIONNAISE DES CENTRES DE VACANCES (ARCV)	Association loi 1901	118 000	Accueils extra scolaires : vacances
6574	421	ASSOCIATION REUNIONNAISE DES RELATIONS CREATIONS CULTURELLES (ARRCC)	Association loi 1901	5 000	Semaine Internationale du Yoga
6574	421	ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE DE LA COLLINE LA PETITE ILE BAS DE LA RIVIERE (PTI COLIBRI)	Association loi 1901	1 100	C'est les vacances! Pti colibri met le paquet... (pochoirs et vélos)
6574	421	ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE DE LA COLLINE LA PETITE ILE BAS DE LA RIVIERE (PTI COLIBRI)	Association loi 1901	700	Les mercredis de Pti colibri
6574	421	ASSOCIATION SOURS PERKISYON	Association loi 1901	17 000	ACM - ST Bernard
6574	421	ASSOCIATION SPORTIVE DE LA POSTE ET DE FRANCE TELECOM DE LA REUNION (ASPTT DE LA REUNION)	Association loi 1901	10 000	Centre de loisirs (ACM) pour les enfants de 6 à 13 ans
6574	421	ASSOCIATION TOOT ANSAMB'	Association loi 1901	7 000	Action camping
6574	421	ASSOCIATION TOOT ANSAMB'	Association loi 1901	7 000	Accueil Collectif des Mineurs

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

PROJET EDUCATIF GLOBAL (P.E.G)

PAGE 3/7

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	421	ASSOCIATION UNE PLACE POUR MON ENFANT (APPE)	Association loi 1901	137 000	Accueil collectif des mineurs
6574	421	ASSOCIATION UNE PLACE POUR MON ENFANT (APPE)	Association loi 1901	72 000	Mercredi Jeunesse
6574	421	ASSOCIATION UNE PLACE POUR MON ENFANT (APPE)	Association loi 1901	62 000	Accueil périscolaire
6574	64	BELLEVUE POUR TOUS	Association loi 1901	24 000	Garderie périscolaire
6574	421	BELLEVUE POUR TOUS	Association loi 1901	24 000	Accueil Collectif Mineurs
6574	421	BELLEVUE POUR TOUS	Association loi 1901	9 000	Camp d'adolescents
6574	421	BELLEVUE POUR TOUS	Association loi 1901	16 000	Mercredi Jeunesse
6574	423	CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	Association loi 1901	15 000	ACM Ados Janvier
6574	423	CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	Association loi 1901	15 000	ACM Primaire Janvier
6574	423	CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	Association loi 1901	48 000	Fonctionnement du Centre
6574	423	CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	Association loi 1901	15 000	ACM Ados Août
6574	423	CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	Association loi 1901	35 750	Classe de Mer
6574	423	CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	Association loi 1901	13 000	Classes Extérieures

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

PROJET EDUCATIF GLOBAL (P.E.G)

PAGE 4/7

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	421	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	5 100	Accueil Collectif Mineurs - Petites vacances Mars, Mai
6574	64	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	20 000	Garderie Ecole Bringeliers
6574	421	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	9 000	Accueil Collectif Mineurs - Août (Volet Jeunesse)
6574	421	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	8 600	Accueil Collectif Mineurs - Janvier
6574	64	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	6 000	Garderie Piton Bois de Nèfles
6574	421	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	2 000	Accueil Collectif de Mineurs (6-11 ans)
6574	421	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	14 800	Camps d'adolescents
6574	421	CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DES BANCOULIERS MOUFIA	Association loi 1901	21 000	ACM Camps Ados Séjours Vacances
6574	421	COMITE DEPARTEMENTAL UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE (USEP)	Association loi 1901	35 000	Aide en Fonctionnement (scolaire) - Transports pour les rencontres USEP
6574	421	CONSTELLATION	Association loi 1901	5 000	Centre de loisirs à l'Ecole Léon Dierx
6574	421	CONSTELLATION	Association loi 1901	5 000	Mercredi jeunesse à l'Ecole Léon Dierx
6574	421	CONSTELLATION	Association loi 1901	8 000	Centre de loisirs à l'Ecole Gisèle Calmy

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

PROJET EDUCATIF GLOBAL (P.E.G)

PAGE 5/7

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	421	ECHIQUIER DU NORD (EDN)	Association loi 1901	16 000	Tournois inter-écoles
6574	421	ECHIQUIER DU NORD (EDN)	Association loi 1901	88 000	Activités en temps scolaire
6574	421	ECHIQUIER DU NORD (EDN)	Association loi 1901	48 000	Activités Pauses Méridiennes ou Récréatives et Educatives
6574	421	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	20 000	Petites vacances (Mars, Mai, Octobre)
6574	64	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	31 500	Garderie Ecoles Saint-Bernard /Affouches
6574	421	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	20 000	ALSH Grandes Vacances (ADOS) PEG
6574	421	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	15 000	ALSH Extrascolaire Grandes Vacances pour les 3-12 ans
6574	421	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	21 000	ALSH Extrascolaire Mercredi
6574	421	FEDERATION DIONYSIENNE D'EDUCATION POPULAIRE (FEDEP)	Association loi 1901	180 000	Actions éducatives en faveur de la jeunesse (Parentalité, ACM, CAPJ)
6574	421	FIER'KREOL974 (EX ASSOCIATION REUNIONNAISE DES FEMMES ACTIVES (ARFA))	Association loi 1901	3 000	Atelier d'Animation
6574	421	FIER'KREOL974 (EX ASSOCIATION REUNIONNAISE DES FEMMES ACTIVES (ARFA))	Association loi 1901	9 000	Accueil de loisirs
6574	423	JEUNESSE 2000	Association loi 1901	75 400	ACM Ados
6574	421	JEUNESSE 2000	Association loi 1901	15 000	Fonctionnement (PEG)

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

PROJET EDUCATIF GLOBAL (P.E.G)

PAGE 6/7

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	421	JEUNESSE 974 QUARTIER SAINT FRANCOIS	Association loi 1901	35 000	Mercredi Jeunesse
6574	421	JEUNESSE 974 QUARTIER SAINT FRANCOIS	Association loi 1901	55 000	Garderie Périscolaire
6574	421	JEUNESSE 974 QUARTIER SAINT FRANCOIS	Association loi 1901	65 000	Accueil Collectif des Mineurs
6574	64	KICK BOXING DE BOIS DE NEFLES	Association loi 1901	25 000	Activités périscolaires
6574	421	LA LANTERNE MAGIQUE	Association loi 1901	7 000	Ateliers vacances Education à l'image BPV
6574	421	LA LANTERNE MAGIQUE	Association loi 1901	40 000	Projections Scolaires
6574	421	L'ASSOCIATION DES PARENTS D' ELEVES DE L'ECOLE ELEMENTAIRE DU RUISSEAU BLANC (A.P.E.R.B.)	Association loi 1901	400	Action pédagogique en cours d'année
6574	421	LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	Association loi 1901	64 000	Accueil Périscolaire/Mercredi
6574	421	LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	Association loi 1901	42 000	Accueil Collectif des Mineurs Philibert Commerson
6574	421	LIGUE DE LA REUNION DE SPORT ADAPTE (LRSA)	Association loi 1901	11 400	Vacances
6574	421	REMPAR (REUNIONNAIS EN MOUVEMENT POUR UN AVENIR REUSSI) COLLECTIF DE LA ROCADE	Association loi 1901	2 500	Vacances Juillet/Août
6574	421	REMPAR (REUNIONNAIS EN MOUVEMENT POUR UN AVENIR REUSSI) COLLECTIF DE LA ROCADE	Association loi 1901	1 000	Vacances Janvier
6574	421	REMPAR (REUNIONNAIS EN MOUVEMENT POUR UN AVENIR REUSSI) COLLECTIF DE LA ROCADE	Association loi 1901	1 000	Vacances Mars/Octobre

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

PROJET EDUCATIF GLOBAL (P.E.G)

PAGE 7/7

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	421	SCIENCES REUNION - CENTRE DE CULTURE SCIENTIFIQUE TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE	Association loi 1901	7 400	Vacances le goût des sciences
6574	421	VIVANCIA OCEAN INDIEN	Association loi 1901	22 000	Accompagnement Des Jeunes Engagés Volontaires - Service Civique
TOTAL PROJET EDUCATIF GLOBAL (P.E.G)				2 106 225	

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

SANTE PUBLIQUE

PAGE 1/1

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	512	APEDYS REUNION	Association loi 1901	3 500	Journée Nationale des DYS à la Réunion
6574	512	MON ENDOMETRIOSE MA SOUFFRANCE	Association loi 1901	2 000	Programme d'actions
6574	512	REUNION IMMUNODEPRIMES VIVRE ET ECOUTER (RIVE)	Association loi 1901	4 000	Prévention des habitants de Saint-Denis
TOTAL SANTE PUBLIQUE				9 500	

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

SCOLAIRE

PAGE 1/1

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
657361	20	CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE)	Etablissement public	780 000	Aide au fonctionnement
657361	20	CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE)	Etablissement public	4 331 300	Emploi
657361	20	CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE)	Etablissement public	550 000	Plan Anglais/Institut Municipal des Langues
657361	20	CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE)	Etablissement public	114 000	Programme de Réussite Éducative (PRE)
657361	20	CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE)	Etablissement public	224 700	Service civique

TOTAL SCOLAIRE	6 000 000
-----------------------	------------------

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

SENIORS

PAGE 1/4

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	61	ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE POUR LES SENIORS (ACSS)	Association loi 1901	2 850	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION DE LOISIRS 'LES JOYEUX COMPAGNONS' DE SAINT-BERNARD - MONTAGNE	Association loi 1901	5 150	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION FLEURS DES CHAMPS DE GRAND CANAL	Association loi 1901	5 625	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION GENERALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE SECTION ST-DENIS	Association loi 1901	3 725	Programme d'actions
6574	61	ASSOCIATION JOIE ET GAITE DE LA SOURCE	Association loi 1901	5 720	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION LA FARANDOLE	Association loi 1901	5 400	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION LA JAVA BLEUE	Association loi 1901	3 440	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION LES AZALEES	Association loi 1901	3 425	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION LES CAMELIAS	Association loi 1901	3 820	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION MOUFIA I - LES FLAMBOYANTS	Association loi 1901	3 915	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION PETITES FLEURS FANEES	Association loi 1901	3 440	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION PRINTEMPS DES AINES	Association loi 1901	3 440	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB 3EME AGE LES PLUIES D'OR	Association loi 1901	4 675	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020**SENIORS**

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	61	CLUB DE 3EME AGE "ESPOIR"	Association loi 1901	4 200	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DE 3ÈME AGE "LES GOYAVIERS"	Association loi 1901	3 725	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DE L'AMITIE	Association loi 1901	3 440	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DE L'ESPERANCE	Association loi 1901	3 915	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DE LOISIRS DE LA MONTAGNE	Association loi 1901	4 675	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DE SAINT JACQUES	Association loi 1901	5 625	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DE TROISIEME AGE " LES CHRYSANTHEMES "	Association loi 1901	3 725	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DES CAPUCINES	Association loi 1901	5 900	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DES MIMOSAS DE SAINT-DENIS	Association loi 1901	4 105	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DU 3EME AGE MOUFIA II	Association loi 1901	4 580	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB EMERAUDES	Association loi 1901	3 345	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB HELIOTROPE	Association loi 1901	4 295	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB LA BELLE VIE	Association loi 1901	4 200	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB LA COLOMBE	Association loi 1901	3 900	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020**SENIORS**

PAGE 3/4

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	61	CLUB LA VANILLE	Association loi 1901	4 295	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB L'AGE HEUREUX	Association loi 1901	3 775	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB LE SOURIRE	Association loi 1901	5 150	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB LES BOUGAINVILLIERS	Association loi 1901	3 690	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB LES CHARMILLES	Association loi 1901	3 625	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB LES DAHLIAS	Association loi 1901	4 865	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB LES LAURIERS	Association loi 1901	4 295	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB LOUIS JOUVET	Association loi 1901	3 535	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB PAMPLEMOUSSE	Association loi 1901	7 240	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB SENIORS DE L'ILET QUINQUINA	Association loi 1901	2 700	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	COEUR OCEAN	Association loi 1901	3 775	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	50 000	Fonctionnement du Centre Social de la Montagne
6574	61	FLEUR DE LOTUS	Association loi 1901	4 400	Activités Multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	LA FLEUR DE TOURNESOL MONTREUIL (EX CLUB DE 3EME AGE "LES TOURNESOLS")	Association loi 1901	3 250	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

SENIORS

PAGE 4/4

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	61	LA FLEUR YLANG YLANG	Association loi 1901	4 100	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	LES BEGONIAS	Association loi 1901	4 375	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	LES POINSETTIAS DE BOURBON	Association loi 1901	3 700	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ORGANISATION REUNIONNAISE D'INFORMATION ET D'AIDE AUX PERSONNES AGEES (ORIAPA)	Association loi 1901	10 000	Ateliers numériques pour les Seniors
6574	61	RESPA SEUL RESEAU ENTRAIDE SOLIDARITE PERSONNES AGEES	Association loi 1901	3 825	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	SOS GRAMOUNES ISOLES	Association loi 1901	3 000	Activités Multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	VERTUSPORT	Association loi 1901	15 000	Bien vieillir à Saint-Denis
TOTAL SENIORS				262 850	

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

SPORTS

PAGE 1/10

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	ACADEMIE DE SAVATE DIONYSIENNE	Association loi 1901	2 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ACADEMIE SPORTIVE DE LA REDOUTE	Association loi 1901	15 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	AIGLONS D'ORIENT	Association loi 1901	8 500	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
6574	40	AIGLONS D'ORIENT	Association loi 1901	16 500	Manifestations sportives
6574	40	AIGLONS D'ORIENT	Association loi 1901	5 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	ALLON ROULE	Association loi 1901	3 000	Aide au fonctionnement de l'activité
6574	40	AMIS BOULISTES CLUB DES MASCAREIGNES	Association loi 1901	500	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ANCIENS DE LA PATRIOTE	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	ARCHERS DE SAINT-DENIS (ASD)	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ASSOCIATION AZOT'YZONE TRIAL	Association loi 1901	3 000	Organisation Trial Urbain de Saint-Denis
6574	40	ASSOCIATION BADMINTON CLUB DIONYSIEN (ABCD)	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	ASSOCIATION BOXING CLUB BAS DE LA RIVIERE (BCBLR)	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ASSOCIATION CHATEAU MORANGE	Association loi 1901	28 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020**SPORTS**

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE PELOTARI CLUB CHAUDRON LABELLISEE "POLE FRANCE ET ESPOIR"	Association loi 1901	35 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	ASSOCIATION CYCLES PASSION REUNION (ACPR)	Association loi 1901	12 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	ASSOCIATION DES VETERANS ATHLETISME DIONYSIEN (AVAD)	Association loi 1901	2 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ASSOCIATION DIONYSIENNE DE JIU JITSU BRESILIEN (ADJJB)	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	ASSOCIATION DIONYSIENNE D'EDUCATION SPORTIVE CANINE (ADESC)	Association loi 1901	1 000	Aide au financement de l'activité
6574	40	ASSOCIATION DOJO DIONYSIEN	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	ASSOCIATION FOOTBALL FEMININE DIONYSIENNE (AFFD)	Association loi 1901	8 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
6574	40	ASSOCIATION HANDBALL CLUB EST DIONYSIEN (HBCED)	Association loi 1901	21 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	ASSOCIATION HANDISPORT CLUB SAINT-DENIS	Association loi 1901	2 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ASSOCIATION HANDISPORT FEMININE	Association loi 1901	2 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ASSOCIATION JUDO CLUB DE BOIS DE NEFLES	Association loi 1901	3 500	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ASSOCIATION LES AMIS BOULISTES DE CHAMP FLEURI (ABCF)	Association loi 1901	500	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ASSOCIATION PYTHAGORE LA SOURS. A-P-S	Association loi 1901	2 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

SPORTS

PAGE 3/10

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	ASSOCIATION QWAN KI DO DE L'EST	Association loi 1901	500	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ASSOCIATION SAINT-DENIS FOOTBALL CLUB (SDFC)	Association loi 1901	120 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
6574	40	ASSOCIATION SELF DEFENSE TIDALON	Association loi 1901	1 800	Aide au fonctionnement de l'activité
6574	40	ASSOCIATION SHOTOKAN KARATE CLUB DE BOIS DE NEFLES	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ASSOCIATION SOCIO-CULTURELLE, SPORTIVE LES BRETONS 974 (ASC SLB974)	Association loi 1901	1 000	Trail de Bellevue
6574	40	ASSOCIATION SPORTING CLUB DU CHAUDRON	Association loi 1901	15 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	ASSOCIATION SPORTIVE DE LA BRETAGNE (ASB)	Association loi 1901	120 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	ASSOCIATION SPORTIVE DE LA POSTE ET DE FRANCE TELECOM DE LA REUNION (ASPTT DE LA REUNION)	Association loi 1901	1 500	Aide à la participation au championnat sport collectif (basket)
6574	40	ASSOCIATION SPORTIVE DES VETERANS DE LA MONTAGNE	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE MONTGAILLARD ASCM (EX ASSOCIATION SPORTIVE MONTGAILLARD (ASM))	Association loi 1901	15 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	ASSOCIATION SPORTIVE VETERANS DE BELLEPIERRE (ASVB)	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
6574	40	ASSOCIATION SPORTIVE VETERANS STAR ROYAL	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	ASSOCIATION SPORTIVE VOVINAM	Association loi 1901	1 000	Aide au fonctionnement de l'activité

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020**SPORTS**

PAGE 4/10

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	ASSOCIATION SPORTS PLAISIR NATURE ET DECOUVERTE (ASPND)	Association loi 1901	1 000	Equipe Trail
6574	40	ASSOCIATION TENNIS CLUB DU NORD (ATCN)	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ASSOCIATION UNITED BOXING CLUB DE LA SOURCE (UBCDLS)	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ATHLETISME-CLUB ENTENTE DU NORD SAINT-DENIS	Association loi 1901	11 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	ATHLETISME-CLUB ENTENTE DU NORD SAINT-DENIS	Association loi 1901	2 000	Organisation 10 kms nocturne de Saint-Denis
6574	40	ATHLETISME-CLUB ENTENTE DU NORD SAINT-DENIS	Association loi 1901	1 000	Cross du Coeur Vert Familial
6574	40	BASKET CLUB DIONYSIEN (BCD)	Association loi 1901	38 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
6574	40	BOXING CLUB DU CENTRE VILLE	Association loi 1901	3 000	Aide au fonctionnement de l'activité
6574	40	BOXING CLUB TAMARINS 974	Association loi 1901	12 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	BULL'S CHAUDRON	Association loi 1901	8 500	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
6574	40	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	1 000	Les 10 km de Domenjod
6574	40	CERCLE ESCRIME LA BUSE	Association loi 1901	9 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	CLUB AQUATIQUE DU CHAUDRON (CAC)	Association loi 1901	13 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	CLUB BOULISTE DU CHAUDRON (CBC)	Association loi 1901	2 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

SPORTS

PAGE 5/10

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	CLUB BOULISTE MONTGAILLARD (CBM)	Association loi 1901	600	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	CLUB OMNISPORTS DE LA MONTAGNE (COM)	Association loi 1901	25 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
6574	40	CLUB ROLAND GEORGET SPORTS HANDICAP (CRGSH)	Association loi 1901	2 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sports individuels
6574	40	CLUB SPORT HANDICAP DU NORD	Association loi 1901	2 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	CLUB SPORTIF PAUL JOUGLA (CSPJ)	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	CLUB SPORTIF SAINT DENIS ATHLETISME (CSSDA)	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	CLUB SPORTIF SAINT DENIS BICROSS	Association loi 1901	10 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	DAGARD BOXING CLUB	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	DOJO HUANG-YING-CHIN "LE JUDO CLUB DE L'AMITIE"	Association loi 1901	8 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	ECOLE DE FOOT DE ST-FRANCOIS	Association loi 1901	15 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	ECOLE DE SPORT SILAT ESCRIMA.E.S.S.E.	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ECOLE REUNIONNAISE DE BUDO	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	FE ROULE	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	FOOTBALL CLUB MOUFIA	Association loi 1901	30 000	Aide à la participation au championnat sport collectif

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

SPORTS

PAGE 6/10

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE (FJJ)	Association loi 1901	3 600	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	HANDBALL FEMININ CHAUDRON	Association loi 1901	10 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	HANDBALL FEMININ DU MOUFIA ET DE BOIS DE NEFLES	Association loi 1901	3 000	Développement du sport au féminin
6574	40	HAND-BALL FEMININ SAINT-DENIS (HBF SAINT-DENIS)	Association loi 1901	24 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
6574	40	HERITAGE ET PASSIONS DES Ô	Association loi 1901	500	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	HPG BOXING CLUB	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	INSERTION TEAM CLUB DU BRULE	Association loi 1901	2 800	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	JEUNESSE SPORTIVE BOIS DE NEFLES (JSBN)	Association loi 1901	15 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	JEUNESSE SPORTIVE MONTAGNARDE (JSM)	Association loi 1901	15 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	JEUNESSE SPORTIVE SAINT DENIS (AJS SAINT-DENIS)	Association loi 1901	30 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	JEUNESSE SPORTIVE SAINTE-CLOTILDE	Association loi 1901	2 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	JOINVILLE HAND	Association loi 1901	21 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
6574	40	JUDO CLUB MUNICIPAL SAINT DENIS	Association loi 1901	8 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	KIBIO BOXING CLUB DU CHAUDRON (KBC)	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

SPORTS

PAGE 7/10

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	KICK BOXING DE BOIS DE NEFLES	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	KIM DAO	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	LASOURS HANDBALL	Association loi 1901	21 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
6574	40	MANATHAN KRAV MAGA	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	MARGOT RUN	Association loi 1901	1 000	Aide au financement de l'activité
6574	40	MOUFIA AQUATIK	Association loi 1901	9 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	MOUFIA BOXING CLUB	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	NATATION SAINT-DENIS REUNION (NSDR)	Association loi 1901	13 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	NEW GRAVITY (NG)	Association loi 1901	2 000	Première compétition de Parkour de l'Océan Indien
6574	40	NOBLE ART DU CHAUDRON	Association loi 1901	2 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS (OMS)	Association loi 1901	20 000	Aide au financement de l'activité
6574	40	OPTIMIZER KARATE REUNION	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	PERFECT GYM BOXING DIONYSIEN	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	PRIMAT CLUB LES PHOENIX	Association loi 1901	4 000	Aide à la participation au championnat sport collectif

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

SPORTS

PAGE 8/10

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	RACING CLUB SAINT-DENIS (RCSD)	Association loi 1901	1 000	Maneo Trail
6574	40	RACING CLUB SAINT-DENIS (RCSD)	Association loi 1901	1 000	Course du Piton Patates
6574	40	RACING CLUB SAINT-DENIS (RCSD)	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	REUNION DEMAIN	Association loi 1901	1 000	Organisation Trail Urbain
6574	40	ROLLER SPORTS DIONYSIEN (EX ASSOCIATION ROLLER SKATE DIONYSIEN)	Association loi 1901	2 000	Aide pour la participation aux compétitions officielles
6574	40	ROLLER SPORTS DIONYSIEN (EX ASSOCIATION ROLLER SKATE DIONYSIEN)	Association loi 1901	3 000	Roller Games
6574	40	RUN KYOKUSHIN HONBU (RKH)	Association loi 1901	1 500	Aide au fonctionnement de l'activité
6574	40	RUN OXYGENE	Association loi 1901	1 000	Trail du Chaudron
6574	40	RUN OXYGENE	Association loi 1901	2 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	SAINT DENIS FAV'SPORT	Association loi 1901	5 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	SAINT DENIS OLYMPIQUE VOLLEY-BALL REUNION (SDOVBR)	Association loi 1901	55 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
6574	40	SAINT DENIS RUN ROLLER	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	SAINT DENIS TCHOUK (SDT)	Association loi 1901	1 000	Aide au fonctionnement de l'activité
6574	40	SAINT-DENIS ECOLE DE FOOT ASSOCIATION (SDEFA)	Association loi 1901	120 000	Aide à la participation championnat elite sports collectifs

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020**SPORTS**

PAGE 9/10

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	SAINT-DENIS ECOLE DE PETANQUE ASSOCIATION	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	SAINT-DENIS GYM REUNION (SDGR)	Association loi 1901	33 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	SOCIETE SPORTIVE JUNIORS DIONYSIENS (SSJD)	Association loi 1901	15 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	SPORT DEVELOPPEMENT DU NORD SDN	Association loi 1901	2 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	SPORTING CLUB CHAUDRON RUGBY (SCCR)	Association loi 1901	13 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
6574	40	SPORTING CLUB DE BELLEPIERRE (SCB)	Association loi 1901	15 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	TAÏ DO CLUB DIONYSIEN	Association loi 1901	1 500	Aide au financement de l'activité
6574	40	TAI-DO BUDO DIONYSIEN	Association loi 1901	1 500	Aide au financement de l'activité
6574	40	TEAM TRAIL TITILE	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	TENNIS CLUB MUNICIPAL DE CHAMP FLEURI (TCMCF)	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	TRIATHLON CLUB SAINT-DENIS (TCSD)	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	UNION PUGILISTIQUE DE SAINT-DENIS	Association loi 1901	10 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	UNIR OCEAN INDIEN (EX AIDES DEFIS EDUCATION SOLIDARITE ET INSERTION REUNIONNAISE ADESIR)	Association loi 1901	1 000	Aide au fonctionnement du Club de Futsal UNIR OI

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

SPORTS

PAGE 10/10

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	VELO CLUB DE SAINT-DENIS (VCSD)	Association loi 1901	15 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	VOLLEY-BALL CLUB DE SAINT-DENIS (VBC ST-DENIS)	Association loi 1901	23 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
6574	40	WAX	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	XV DIONYSIEN (XVD)	Association loi 1901	13 000	Aide à la participation au championnat sport collectif

TOTAL SPORTS	1 248 800
---------------------	------------------

TOTAL ATTRIBUÉ EN SÉANCE DU CM DU 12/12/2020	26 013 596
---	-------------------

LISTE DES CONVENTIONS**Attribution de subventions au CM du 12/12/2020**

PAGE 1/5

Libellé	Statut	Montant de la Convention CM 12/12/2020
ADSC (ASSOCIATION DECOUVERTE SPORTIVE ET CULTURELLE)	Association loi 1901	454 000
AIGLONS D'ORIENT	Association loi 1901	30 000
ASSOCIATION AGIR CONTRE LE CHOMAGE	Association loi 1901	34 560
ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION)	Association loi 1901	418 758
ASSOCIATION CENTRE CULTUREL D'ACTIONS SOCIO-EDUCATIFS - A.C.C.A.S.E	Association loi 1901	25 000
ASSOCIATION CHATEAU MORANGE	Association loi 1901	28 000
ASSOCIATION CIRQUONS-FLEX	Association loi 1901	30 000
ASSOCIATION CRECHE AND GO SEQUOIA	Association loi 1901	151 200
ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE PELOTARI CLUB CHAUDRON LABELLISEE "POLE FRANCE ET ESPOIR"	Association loi 1901	35 000
ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA (AQIQ)	Association loi 1901	49 200
ASSOCIATION KREOLIDE	Association loi 1901	65 910
ASSOCIATION LA CASE ZOUZOU	Association loi 1901	50 400
ASSOCIATION LES HORTENSIAS	Association loi 1901	131 040
ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	1 204 944

LISTE DES CONVENTIONS**Attribution de subventions au CM du 12/12/2020**

PAGE 2/5

Libellé	Statut	Montant de la Convention CM 12/12/2020
ASSOCIATION MAISON DE QUARTIER TAMARINS (AMQT)	Association loi 1901	25 000
ASSOCIATION POUR LA RENAISSANCE DES CULTURES TRADITIONNELLES ARCT	Association loi 1901	172 800
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCERIES POUR L'INSERTION ET POUR L'ENVIRONNEMENT (ADRIE)	Association loi 1901	202 500
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES STRUCTURES D'ACCUEIL DE PROXIMITE "LES ONYX"	Association loi 1901	40 320
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT EDUCATIF ET CULTUREL (ADEC)	Association loi 1901	28 500
ASSOCIATION REUNIONNAISE DES CENTRES DE VACANCES (ARCV)	Association loi 1901	381 675
ASSOCIATION SAINT-DENIS FOOTBALL CLUB (SDFC)	Association loi 1901	120 000
ASSOCIATION SPORTIVE DE LA BRETAGNE (ASB)	Association loi 1901	120 000
ASSOCIATION UNE PLACE POUR MON ENFANT (APPE)	Association loi 1901	271 000
BASKET CLUB DIONYSIEN (BCD)	Association loi 1901	38 000
BELLEVUE POUR TOUS	Association loi 1901	85 000
CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE)	Etablissement public	6 000 000
CANEBIE	Association loi 1901	37 800
CANEBIE II	Association loi 1901	50 400

LISTE DES CONVENTIONS**Attribution de subventions au CM du 12/12/2020**

PAGE 3/5

Libellé	Statut	Montant de la Convention CM 12/12/2020
CASE MARMAILLES SAINT DENIS MILIUS	Association loi 1901	37 800
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	Etablissement public	8 500 000
CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	Association loi 1901	141 750
CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	119 450
CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	46 800
CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DES BANCOULIERS MOUFIA	Association loi 1901	51 300
CENTRE DRAMATIQUE REGIONAL DE L'OCEAN INDIEN (CDROI)	S.A.R.L	290 000
CENTRE REGIONAL INFORMATION JEUNESSE REUNION (CRIJ)	Association loi 1901	112 500
CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP)	Association loi 1901	550 980
CLUB OMNISPORTS DE LA MONTAGNE (COM)	Association loi 1901	25 000
COMITE DEPARTEMENTAL UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE (USEP)	Association loi 1901	35 000
CONSTELLATION	Association loi 1901	30 000
CRECHE LES PERLES A PINPINS	Association loi 1901	100 800
ECHIQUIER DU NORD (EDN)	Association loi 1901	152 000

LISTE DES CONVENTIONS**Attribution de subventions au CM du 12/12/2020**

PAGE 4/5

Libellé	Statut	Montant de la Convention CM 12/12/2020
ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	178 000
FEDERATION DIONYSIENNE D'EDUCATION POPULAIRE (FEDEP)	Association loi 1901	690 000
FIER'KREOL974 (EX ASSOCIATION REUNIONNAISE DES FEMMES ACTIVES (ARFA))	Association loi 1901	25 500
FOOTBALL CLUB MOUFIA	Association loi 1901	30 000
GEEK-ALI	Association loi 1901	30 000
GROUPEMENT LOCAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA MEDIATION (GLEM)	Association loi 1901	1 000 000
HAND-BALL FEMININ SAINT-DENIS (HBF SAINT-DENIS)	Association loi 1901	24 000
ILOT SAINT JACQUES GRANDS	Association loi 1901	80 640
ILOT SAINT JACQUES PETITS	Association loi 1901	100 800
JEUNESSE SPORTIVE SAINT DENIS (AJS SAINT-DENIS)	Association loi 1901	30 000
JEUNESSE 2000	Association loi 1901	90 400
JEUNESSE 974 QUARTIER SAINT FRANCOIS	Association loi 1901	155 000
KICK BOXING DE BOIS DE NEFLES	Association loi 1901	42 000
LA LANTERNE MAGIQUE	Association loi 1901	65 000

LISTE DES CONVENTIONS**Attribution de subventions au CM du 12/12/2020**

PAGE 5/5

Libellé	Statut	Montant de la Convention CM 12/12/2020
LA REUNION DES LIVRES (LRDL)	Association loi 1901	30 000
LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	Association loi 1901	148 500
LERKA-ESPACE DE RECHERCHE ET DE CREATION EN ARTS ACTUELS	Association loi 1901	26 600
LES BABIES	Association loi 1901	50 400
LES ELECTROPICALES	Association loi 1901	33 000
MISSION LOCALE NORD (MLN)	Association loi 1901	405 720
PASREL PLUS (PROGRAMME D'ACTION SOCIALE POUR LA REINSERTION LOCALE)	Association loi 1901	44 845
PREVENTION P.E.I (PREVENTION PAR DES PRATIQUES EDUCATIVES INFORMELLES)	Association loi 1901	30 000
RUN ACTION	Association loi 1901	203 260
SAINT DENIS OLYMPIQUE VOLLEY-BALL REUNION (SDOVBR)	Association loi 1901	55 000
SAINT-DENIS ECOLE DE FOOT ASSOCIATION (SDEFA)	Association loi 1901	120 000
SAINT-DENIS GYM REUNION (SDGR)	Association loi 1901	33 000
VOLLEY-BALL CLUB DE SAINT-DENIS (VBC ST-DENIS)	Association loi 1901	23 000



CONVENTION 2021 N°

Les zones écrites en rouge sont à compléter par le correspondant administratif ou à effacer le cas échéant.

Entre

LA COMMUNE DE SAINT-DENIS,

Hôtel de Ville

97717 Saint-Denis Messag Cedex 9

Représentée par sa Maire en exercice, **Madame Éricka BAREIGTS,**

D'une part

Et

(Nom association en conformité à la déclaration au JO)

(Adresse du siège social)

Représentée par son Président en exercice, **Monsieur (ou Madame) Nom et Prénom**

D'autre part

Vu l'article 10 de la Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 ;

Vu l'article 1er du Décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 ;

Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	<i>(Budget Primitif)</i>
Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	<i>(Décision Modificative éventuelle)</i>
Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	<i>(Budget supplémentaire éventuel)</i>
Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	<i>(Convention)</i>
Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	<i>(Avenant)</i>

IL EST ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT :

I - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 1^{er} - Objet de la convention

Formule applicable aux subventions de fonctionnement général

L'Association <...> a pour objet <...>.

Compte tenu de l'intérêt présenté par l'activité de cette association, la Commune a décidé d'en faciliter la réalisation en lui allouant des moyens financiers et les moyens de fonctionnement qu'elle requiert en termes de locaux, personnels et matériels.

OU

Formule applicable aux subventions affectées à un projet spécifique

L'Association <...> a pour objet <...>.

L'Association a décidé, à son initiative et sous sa responsabilité, de mettre en œuvre le programme d'actions suivant : <...>, dont le détail est joint en annexe à la présente convention.

OU

L'Association a décidé, à son initiative et sous sa responsabilité, de mettre en œuvre l'action suivante : <...>.

Compte tenu du caractère d'intérêt public local de ce programme d'actions, la Commune s'engage à en soutenir la mise en œuvre, y compris les moyens de fonctionnement qu'il requiert et/ou en termes de locaux, personnels, matériels.

Article 2 - Durée de la convention

La présente convention est consentie et acceptée pour la durée de l'année civile et budgétaire.

II - DISPOSITIONS FINANCIÈRES

Article 3 - Contribution financière communale

Pour le budget 2021, la Commune accorde à l'Association une subvention d'un montant total de <...> € (**somme en chiffres (somme en lettres) caractères gras**) répartie de la manière suivante :

Motif	Montant
 €

Le montant de cette subvention a été fixé par le Conseil Municipal après examen de l'objet de la demande, des budgets prévisionnels, des coûts éligibles, de l'ensemble des produits affectés et des bilans d'activité et financier de l'année écoulée, le cas échéant provisoires, transmis par l'Association.

Le montant annuel accordé aux associations percevant, sur la durée du contrat, une subvention de plus de 500 000 euros annuel pourra être ajusté en fonction du (des) contrats(s) d'objectifs pouvant être établis.

Article 4 - Modalités de versement de la contribution financière

Cette subvention sera versée, après notification, en 4 fois maximum et conformément au plan de trésorerie annexé à la présente convention.

Le montant global des acomptes à verser ne pourra dépasser 80% du montant total de la subvention attribuée.

Le solde de la subvention sera versé au vu de la copie certifiée de son budget et des comptes de l'exercice écoulé et du bilan intermédiaire établi et certifié par l'Association. Une proratisation du versement du solde pourra être effectuée en fonction des dépenses réalisées.

Dans le cas où l'Association ne réaliserait pas la totalité du programme d'actions ou de l'action considérée au titre de la présente convention et de ses annexes, la Commune sera ainsi en droit de solliciter le remboursement des sommes éventuellement trop perçues eu égard aux dépenses réellement engagées par l'Association. Ce remboursement interviendra sur émission d'un simple titre de recette par la Commune au vu du budget définitif établi et certifié par l'Association pour l'exercice considéré écoulé.

Pour les associations percevant plus de 500 000 € de subvention, le premier versement, prévu au plan de trésorerie, ne pourra excéder 50 % du montant total attribué.

La subvention sera créditée au compte de l'Association selon les procédures comptables en vigueur. Les versements seront effectués au compte bancaire de l'Association correspondant au RIB transmis avec la demande de subvention.

Le comptable assignataire est (à préciser) :

Article 5 - Adaptation des budgets prévisionnels

Lors de la mise en œuvre du programme d'actions ou de l'action, l'Association peut procéder à une adaptation de ses budgets prévisionnels par des transferts entre natures de charges éligibles. Cette adaptation des dépenses réalisées dans le respect du montant total des coûts éligibles ne doit pas affecter la réalisation du programme d'actions ou de l'action et ne doit pas être substantielle au regard du coût total estimé éligible.

Lors de la mise en œuvre du programme d'actions, l'Association peut procéder à une adaptation à la hausse ou à la baisse de ses budgets prévisionnels à la condition que cette adaptation n'affecte pas la réalisation du programme d'actions ou de l'action et qu'elle ne soit pas substantielle au regard du coût total estimé éligible.

L'Association notifie ces modifications à la Commune par écrit dès qu'elle peut les évaluer et en tout état de cause avant le 1^{er} juillet de l'année en cours.

Le versement du solde annuel ne pourra intervenir qu'après acceptation expresse par la Commune de ces modifications.

III - MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL

Article 6 - Agents mis à disposition

La Commune met à disposition <...> agents auprès de l'Association, selon la répartition suivante :

- <...>, pour exercer les fonctions de <...> à compter du <...> pour une durée de <...>, soit jusqu'au <...> ;
- <...>, pour exercer les fonctions de <...> à compter du <...> pour une durée de <...>, soit jusqu'au <...> ;
- <...>, pour exercer les fonctions de <...> à compter du <...> pour une durée de <...>, soit jusqu'au <...>.

Article 7- Nature des activités

M. <...> exercera les activités suivantes : <...> en qualité de <...>.

M. <...> exercera les activités suivantes : <...> en qualité de <...>.

M. <...> exercera les activités suivantes : <...> en qualité de <...>.

Des fiches de poste précisant la nature des activités sont jointes à la présente convention.

Article 8 - Conditions d'emploi

M. <...> est affecté à <...> situé <...>.

Il est placé sous l'autorité hiérarchique de <...>.

M. <...> est affecté à <...> situé <...>.

Il est placé sous l'autorité hiérarchique de <...>.

M. <...> est affecté à <...> situé <...>.

Il est placé sous l'autorité hiérarchique de <...>.

Ils sont soumis aux règles d'organisation interne et aux conditions de travail applicables dans l'Association telles qu'elles figurent dans le règlement intérieur.

OU

Ils sont soumis aux conditions d'emploi suivantes : <durée hebdomadaire de travail, horaires, etc.>.

Article 9 - Contrôle et évaluation des activités

M. <...> bénéficie des conditions de notation et d'avancement suivantes : <...>.

Article 10 - Remboursement

L'Association rembourse à la Commune la rémunération des agents mis à disposition, ainsi que les cotisations et contributions y afférentes, selon les modalités suivantes :

<à préciser : indication des montants, de l'échéancier, de l'imputation, etc.>.

IV - MISE À DISPOSITION DE LOCAUX

Article 11 - Désignation

Pour la réalisation du programme d'actions mentionné à l'article 1^{er}, la Commune met à disposition de l'Association les locaux ci-après désignés :

- nature : <...> ;
- localisation : <...> ;
- surface : <...> ;
- loyers et charges locatives estimés : <...>.

Article 12 – Durée

Cette mise à disposition est consentie pour la durée de la présente convention.

Il est entendu entre les parties à la présente convention que la mise à disposition des locaux relève d'un droit d'occupation précaire, et non d'un bail. La présente convention étant conclue *intuitu personae*, l'Association ne pourra céder les droits en résultant à qui que ce soit. Il lui est notamment interdit de sous-louer les locaux mis à disposition, sauf accord exprès et préalable de la Commune.

Article 13 - Etat des lieux

L'Association prendra les locaux mis à disposition dans leur état actuel, déclarant avoir connaissance de leurs avantages et de leurs défauts.

Un état des lieux contradictoire sera dressé lors de la prise de possession des lieux, ainsi qu'à l'issue de la présente convention.

Article 14 - Conditions d'occupation

Les locaux mis à disposition ne peuvent être utilisés à d'autres fins que celles conformes à la présente convention. Toute modification de cette destination est subordonnée à l'autorisation préalable de la Commune. En cas de modification de cette destination sans ou contre l'autorisation préalable de la Commune, cette dernière pourra résilier de plein droit la présente convention.

L'Association s'engage à prendre soin des locaux mis à sa disposition. Elle ne pourra faire ni laisser rien faire qui puisse les détériorer et devra, sous peine d'être tenue personnellement responsable, avertir la Commune, sans retard et par écrit, de toute atteinte qui serait portée à sa propriété.

L'entretien des locaux mis à disposition est à la charge de l'Association.

Article 15 - Conditions financières

La mise à disposition est consentie aux conditions suivantes : <...>.

L'Association prend à sa charge les frais suivants : <par exemple, les fluides>.

Article 16 - Assurances

L'Association s'engage, avant la prise de possession, à contracter toutes les polices d'assurance nécessaires pour garantir sa responsabilité civile, et notamment garantir la Commune contre tous les sinistres dont elle pourrait être responsable, soit de son fait, soit de celui des usagers du local mis à sa disposition. Elle paiera les primes et cotisations de ces assurances de façon à ce que la Commune ne puisse en aucun cas être inquiétée.

La preuve d'avoir satisfait à ces exigences sera fournie à la Commune par la production des attestations d'assurance correspondantes, lesquelles devront être produites annuellement, à chaque date anniversaire du contrat d'assurance de ladite police.

V - AUTRES CONCOURS EN NATURE

Article 17 - Autres concours en nature

Pour la réalisation du programme d'actions ou de l'action (***ou de son activité***) mentionné à l'article 1^{er}, la Commune fournit à l'Association les concours en nature suivants : <...>.

Ces concours en nature ne pourront être utilisés à d'autres fins que celles concourant à la réalisation du programme d'actions ou de l'action mentionnés à l'article 1^{er}.

Ces concours sont attribués sous les conditions suivantes : <...>.

VI - RESPONSABILITE ET ASSURANCES

Article 18 - Responsabilité et assurances

L'Association est responsable du respect des législations spécifiques à son activité.

Elle est seule responsable vis-à-vis de ses membres, de ses salariés et des tiers de tous accidents, dégâts et dommages de quelque nature qu'ils soient, résultant de son activité.

L'Association fait son affaire personnelle de tous les risques et litiges pouvant survenir du fait de son activité. Elle s'engage à souscrire, auprès d'une ou plusieurs compagnies notoirement solvables, les garanties couvrant les conséquences dommageables qui pourraient lui être imputées à cet égard, de manière que la responsabilité de la Commune ne puisse pas être recherchée. Elle paiera les primes et cotisations de ces assurances de façon à ce que la Commune ne puisse en aucun cas être inquiétée.

La preuve d'avoir satisfait à ces exigences sera fournie à la Commune par la production des attestations d'assurance correspondantes, lesquelles devront être produites annuellement. Cette communication n'engage en rien la responsabilité de la Commune pour le cas où, à l'occasion d'un sinistre, l'étendue des garanties ou le montant de cette ou ces assurances s'avérerait insuffisant.

Le défaut de production des attestations d'assurance, à la demande de la Commune et dans le délai fixé par elle, peut justifier la résiliation de la présente convention aux torts exclusifs de l'Association.

VII - CONTROLE ET EVALUATION

Article 19 - Modalités de contrôle

La Commune s'interdit de s'immiscer dans l'affectation précise des concours attribués.

19.1 - Prescriptions légales

En application des dispositions de l'article L. 1611-4 du Code général des collectivités territoriales, l'Association est tenue de fournir à la Commune une copie certifiée de son budget et des comptes de l'exercice écoulé, ainsi que tout document faisant connaître les résultats de son activité. Ces documents devront être remis à la Collectivité avant le 30 juin.

Conformément au 4^{ème} alinéa de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, lorsque la subvention est affectée à une dépense déterminée, l'Association doit produire un compte rendu financier qui atteste de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention. Ce compte rendu doit être établi conformément aux dispositions prévues par l'arrêté du 11 octobre 2006 relatif audit compte rendu financier. Il doit être déposé auprès de la Commune dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été attribuée.

Il est rappelé qu'en application de l'article L. 612-4 du Code de commerce et du décret n° 2009-540 du 14 mai 2009, toute association ayant reçu annuellement des autorités administratives, au sens de l'article 1^{er} de la loi du 12 avril 2000, ou des établissements publics à caractère industriel et commercial une ou plusieurs subventions dont le montant global dépasse 153 000 euros :

- est tenue de nommer au moins un commissaire aux comptes et un suppléant ;
- doit établir des comptes annuels comprenant un bilan, un compte de résultat et une annexe,
- en outre dont le montant global des subventions serait supérieur à 153 000 € doivent fournir un bilan synthétique selon le modèle joint en annexe ;
- doit assurer la publicité de ses comptes annuels et du rapport du commissaire aux comptes sur le site internet de la Direction des Journaux officiels.

19.2 - Stipulations particulières

L'Association s'engage à adopter un cadre budgétaire et comptable conforme au règlement n° 99-01 du 16 février 1999 du Comité de la réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations, homologué par arrêté interministériel en date du 8 avril 1999, et à fournir lesdits comptes annuels dans les six mois suivant la clôture de l'exercice.

Toute association percevant une subvention de la Commune d'un montant annuel supérieur à 23 000 euros sur deux exercices consécutifs, s'engage à désigner un expert-comptable pour vérifier ses comptes. Le rapport de cet expert-comptable doit être déposé auprès de la Commune dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été attribuée.

L'Association, qui est soumise à l'obligation légale de faire procéder au contrôle par un ou plusieurs commissaires aux comptes ou qui fait appel volontairement à un contrôle exercé par un commissaire aux comptes, s'engage à transmettre à la Commune tout rapport produit par celui-ci ou ceux-ci dans les délais utiles.

L'Association s'engage à produire à la Commune toute pièce justificative de la réalisation du programme d'actions ou de l'action visés à la présente convention auxquels sont affectés la subvention et les moyens mis à disposition.

Elle s'engage à mettre la Commune en mesure de procéder à tout moment, éventuellement sur pièces et sur place, pour toute opération, à tous les contrôles qu'elle jugera nécessaire quant à l'utilisation de la subvention attribuée.

L'Association s'engage à informer la Commune de toute modification intervenant dans sa situation (changements de RIB, d'adresse, de statuts, d'administrateurs, etc.) dans un délai de 30 jours à compter de ladite modification.

Article 20 - Reversement de tout ou partie de la subvention

En cas d'inexécution partielle ou totale de la convention par l'Association, la Commune pourra mettre en œuvre soit le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention, soit la diminution ou la suspension du montant de la subvention, notamment dans les cas suivants :

- en cas d'utilisation de la subvention pour un objet ne présentant pas un caractère d'intérêt général en lien avec la commune ;
- au cas où l'activité de l'Association serait significativement inférieure aux prévisions présentées dans le cadre de la demande de subvention ;
- en cas de défaut de publicité de leurs comptes annuels et du rapport du commissaire aux comptes sur le site internet de la Direction des Journaux officiels pour les associations astreintes à cette obligation en application des dispositions de l'article L. 612-4 du Code de commerce et du décret n° 2009-540 du 14 mai 2009 ;
- si l'action soutenue relève d'un cofinancement, en cas de non-obtention d'un financement sollicité, en cas de rupture des relations contractuelles entre l'Association et un cofinancier, en cas d'abandon, de suspension ou de retrait du projet ou en cas de prononcé d'une sanction ou d'une injonction de reversement des financements attribués par un cofinancier ;
- en cas de déclaration inexacte ou trompeuse faite par l'Association dans sa demande de subvention ou dans tout autre document remis par ou au nom et pour le compte de l'Association au titre de la présente convention ;
- en cas d'absence de mention du soutien apporté par la Commune sur les principaux documents informatifs ou promotionnels de l'Association ;
- en cas de non-respect de l'article 19.1.

Les cas énumérés ci-dessus ne sont pas limitatifs.

La Commune pourra également demander à l'Association le reversement des sommes non utilisées ou insuffisamment justifiées ou non justifiées par l'Association.

Cette décision sera précédée d'une mise en demeure par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception, l'Association étant mise en mesure de présenter ses observations dans le respect des droits de la défense. Le délai fixé par la mise en demeure tiendra compte de la nature du manquement invoqué.

Le reversement total ou partiel de la subvention décidé par la Commune fera l'objet d'une injonction délivrée par voie de lettre recommandée avec demande d'accusé de réception et sera poursuivi par voie de titre exécutoire s'il n'est pas fait droit à l'injonction dans un délai de trente jours.

Article 21 - Évaluation

Au terme de la convention, l'Association remet à la Commune, dans un délai de six mois, un bilan d'ensemble, qualitatif et quantitatif, de la mise en œuvre du programme d'actions ou de l'action subventionnés. La Commune procède, conjointement avec l'Association, à l'évaluation de ses conditions de réalisation.

L'évaluation porte notamment sur la conformité des résultats à l'objet mentionné à l'article 1^{er}, ainsi que sur l'impact du programme d'actions ou de l'action au regard de l'intérêt local.

Article 22 - Résiliation de la convention

Sans préjudice du reversement de tout ou partie des sommes déjà versées en application de l'article précédent, la Commune pourra également, en cas d'inexécution partielle ou totale de la convention d'une particulière gravité, prononcer sa résiliation de plein droit à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure, l'Association étant mise en mesure de présenter ses observations dans le respect des droits de la défense.

La résiliation de la convention par la Commune ne donnera lieu à aucune indemnisation.

La présente convention sera également résiliée de plein droit en cas de dissolution de l'Association pour quelque cause que ce soit.

Article 23 - Renouvellement de la convention

La conclusion éventuelle d'une nouvelle convention est subordonnée au respect de la présente convention par l'Association.

VIII – DISPOSITIONS DIVERSES

Article 24 - Communication

L'Association s'engage à mentionner de manière lisible, sur ses principaux documents informatifs ou promotionnels, le soutien financier de la Commune par, au minimum, l'apposition des armoiries de Saint-Denis.

Article 25 - Avenant

Toute modification des conditions ou des modalités d'exécution de la présente convention, définie d'un commun accord entre les parties, fera l'objet d'un avenant.

Article 26 - Litiges

En cas de divergence résultant de l'application de la présente convention, une tentative de conciliation devra être recherchée par les parties.

En cas de désaccord persistant entre la Commune et l'Association, le Tribunal administratif de Saint-Denis de la Réunion sera seul compétent pour trancher les litiges relatifs à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention.

Article 27 - Élection de domicile

Pour l'exécution des présentes, les parties élisent domicile en leur siège respectif.

En cas de changement de domiciliation de l'Association, et faute pour elle de l'avoir signifié par lettre recommandée avec accusé de réception, toute notification ayant trait à l'exécution de la présente convention sera valablement effectuée au domicile visé à l'alinéa précédent.

Article 28 - Documents annexés à la convention

Seront annexés à la convention : Le plan de trésorerie signé du Président et (ou) du Trésorier (en 3 exemplaires) et l'annexe **19.1** – Prescriptions légales pour les associations percevant plus de 153 000 euros de fonds publics.

Fait à Saint-Denis, le

Le Président de l'Association

La Maire

(Préciser son identité)

Éricka BAREIGTS

ANNEXE 19.1 - Prescriptions légales

Le budget prévisionnel global de l'objectif ainsi que les moyens affectés à sa réalisation. Ce dernier devra être transmis sous la forme suivante :

<input type="checkbox"/> Trésorerie	€
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Dont montant de la trésorerie disponible à la clôture de l'exercice	€
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Dont montant des valeurs de placements à cette date	€

Compte de résultat et budgets (en euro)	Compte de résultat du dernier exercice clos du 01/01/19 au 31/12/19	Budget de l'année en cours du 01/01/20 au 31/12/20	Budget prévisionnel du 01/01/2021 au 31/12/2021
Cotisations et assimilés			
Prestations de services			
Subventions Européennes			
Subventions de l'Etat			
Subventions Régionales			
Subventions Départementales			
Subventions de la collectivité			
Subventions des Autres Organismes Publics			
Subventions des Autres Organismes Privés			
Total des subventions			
Autres produits			
Reprise sur provisions et amortissements			
Total des produits d'exploitation			
Achats			
Charges externes			
Impôts et taxes			
Salaires et indemnités			
Charges Sociales			
Autres charges			
Dotations aux amortissements et provisions			
Total des charges d'exploitation			
Résultat d'exploitation			
Produits financiers			
Charges financières			
Résultat financier			
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
Résultat exceptionnel			
Résultat NET			

(Pour les Associations qui bénéficient de plus de 153 000 € de subvention, un ensemble d'indicateurs d'activités et financiers sont à remettre trimestriellement à la Commune ; à préciser)



CONVENTION 2021 N°

Les zones écrites en rouge sont à compléter par le correspondant administratif ou à effacer le cas échéant.

Entre

LA COMMUNE DE SAINT-DENIS,

Hôtel de Ville

97717 Saint-Denis Messag Cedex 9

Représentée par sa Maire en exercice, **Madame Éricka BAREIGTS,**

D'une part

Et

(Nom de l'Établissement Public ; SEM ; SARL)

(Adresse du siège social)

Représentée par son Représentant Légal en exercice, **Monsieur (ou Madame) Nom et Prénom**

D'autre part

Vu l'article 10 de la Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 ;

Vu l'article 1er du Décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 ;

Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	<i>(Budget Primitif)</i>
Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	<i>(Décision Modificative éventuelle)</i>
Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	<i>(Budget supplémentaire éventuel)</i>
Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	<i>(Convention)</i>
Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	<i>(Avenant)</i>

IL EST ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 - OBJET

La présente Convention a pour objet de définir les conditions de participation de la Commune de Saint-Denis à la mise en œuvre de l'action suivante :

Article 2 - ENGAGEMENTS DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC, SEM, SARL

L'Établissement Public, SEM, SARL propose de mener un programme d'activité en *(à compléter par le correspondant administratif)* selon un programme d'action joint en annexe en conformité avec ses statuts.

Article 3 - ENGAGEMENTS DE LA COMMUNE

Compte tenu de l'intérêt des actions proposées à l'article 2 de la présente Convention, la Commune de Saint-Denis accorde son soutien à l'Établissement Public, SEM, SARL pour la mise en œuvre du programme proposé, selon les modalités ci-après :

Subvention municipale de fonctionnement

La Commune de Saint-Denis accorde une subvention à *(nom de l'Établissement Public, SEM, SARL)* à concurrence d'une somme qui a été délibérée en Conseil Municipal. Pour le budget 2021, cette somme est fixée à **somme en chiffres (somme en lettres) caractères gras**

Cette subvention est fixée par le Conseil Municipal après examen du budget prévisionnel et du programme d'activités de l'année à venir.

Moyens mis à disposition

PERSONNEL	<i>(À compléter)</i>
MATERIEL	<i>(À compléter)</i>
LOCAUX	<i>(À compléter)</i>

Article 4 - MODALITES DE PAIEMENT

La subvention sera versée conformément aux besoins de trésoreries de l'Établissement Public, SEM, SARL ainsi que la transmission des éléments en infra :

<input type="checkbox"/> Trésorerie	€
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Dont montant de la trésorerie disponible à la clôture de l'exercice	€
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Dont montant des valeurs de placements à cette date	€

Compte de résultat et budgets (en euro)	Compte de résultat du dernier exercice clos du 01/01/19 au 31/12/19	Budget de l'année en cours du 01/01/20 au 31/12/20	Budget prévisionnel du 01/01/2021 au 31/12/2021
Cotisations et assimilés			
Prestations de services			
Subventions Européennes			
Subventions de l'Etat			
Subventions Régionales			
Subventions Départementales			
Subventions de la collectivité			
Subventions des Autres Organismes Publics			
Subventions des Autres Organismes Privés			
Total des subventions			
Autres produits			
Reprise sur provisions et amortissements			
Total des produits d'exploitation			
Achats			
Charges externes			
Impôts et taxes			
Salaires et indemnités			
Charges Sociales			
Autres charges			
Dotations aux amortissements et provisions			
Total des charges d'exploitation			
Résultat d'exploitation			
Produits financiers			
Charges financières			
Résultat financier			
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
Résultat exceptionnel			
Résultat NET			

(Pour les Associations qui bénéficient de plus de 153 000 € de subvention, un ensemble d'indicateurs d'activités et financiers sont à remettre trimestriellement à la Commune ; à préciser)

Dans le cas où l'Association ne réaliserait pas la totalité du programme d'actions ou de l'action considérée au titre de la présente convention et de ses annexes, la Commune sera ainsi en droit de solliciter le remboursement des sommes éventuellement trop perçues eu égard aux dépenses réellement engagées par l'Association. Ce remboursement interviendra sur émission d'un simple titre de recette par la Commune au vu du budget définitif établi et certifié par l'Association pour l'exercice considéré écoulé.

Article 5 - DUREE DE LA CONVENTION - MODIFICATION - RESILIATION

Toute modification du contenu de la présente Convention pendant sa durée de vie, fera l'objet d'un Avenant à celle-ci approuvé par le Conseil Municipal.

La présente Convention est consentie et acceptée pour la durée de l'année civile et budgétaire. (*À vérifier quand convention pluriannuelle*)

En cas de non-respect des engagements réciproques inscrits dans la présente Convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties, à l'expiration d'un délai de quinze jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

En outre, si l'activité réelle de l'Établissement Public, SEM, SARL était significativement inférieure aux prévisions présentées dans le cadre de la demande de subvention déposée auprès de ses services, la Commune de Saint-Denis se réserve le droit de réclamer le remboursement de tout ou partie de la somme versée.

Article 6 - MODALITES DE CONTROLE

L'Établissement Public, SEM, SARL s'engage à faciliter, à tout moment, le contrôle par l'administration de la réalisation de l'objectif, notamment par l'accès à toute pièce justificative des dépenses et tout autre document dont la production serait jugé utile.

Au terme de la convention, l'Établissement Public, SEM, SARL remet, dans un délai de deux mois après la clôture de l'exercice, le compte administratif couvrant l'ensemble de la période d'exécution de la convention. Un contrôle, éventuellement sur place, est réalisé par la Ville, en vue d'en vérifier l'exactitude.

L'Établissement Public, SEM, SARL s'engage à constituer un dossier composé des documents suivants qui sera mis à la disposition de la Ville de Saint-Denis :

Pour l'aspect juridique :

- Demande de subvention annuelle.
- Liste des administrateurs à jour.
- Procès-verbal des instances délibérantes en matière budgétaire (OB, BP, BS...).

Pour le contrôle financier :

- Budget prévisionnel.
- Compte administratif.
- Rapport du Receveur Municipal / Commissaire aux Comptes.
- Bilan d'activité de chaque action financée.
- Mise à disposition (matériel, humain, locaux).
- Indemnité des élus, administrateur, montant des primes, évolution de la masse salariale.
- Plan de trésorerie.

Toute modification intervenant dans la vie de l'association devra être signalée à la Ville dans un délai de 30 jours après modification (changements de RIB, d'adresse, de statuts, d'administrateurs...).

Article 7 - ASSURANCE

L'Établissement Public, SEM, SARL souscrira toutes les polices d'assurance nécessaires pour garantir sa responsabilité civile tant au niveau de ses activités qu'au niveau des risques locatifs pour les immeubles éventuellement mis à sa disposition.

Elle paiera les primes et les cotisations de ces assurances sans que la responsabilité de la Commune de Saint-Denis puisse être mise en cause. Elle devra justifier, à chaque demande, de l'existence de telles polices d'assurance et du système de primes correspondants.

Article 8 - COMMUNICATION

L'Établissement Public, SEM, SARL s'engage à faire apparaître, sur ses principaux documents informatifs ou promotionnels, la participation de la Commune par, au minimum, l'apposition des armoiries de la Ville de Saint-Denis.

En cas de non-respect de l'alinéa 1 du présent article, la Commune de Saint-Denis se réserve le droit de retenir une part sur la subvention allouée à l'Établissement Public, SEM, SARL.

Article 9 - LITIGES

Les éventuels litiges nés de l'exécution des termes conventionnés feront l'objet d'une recherche de règlement amiable. Au cas où cette procédure s'avérerait infructueuse, les litiges liés au non-respect de la présente convention par l'une ou l'autre des parties seront portés devant le Tribunal Administratif compétent au regard de la Commune de Saint-Denis.

Fait à Saint-Denis, le

**Le Représentant Légal de
l'Établissement Public, de la SEM, de la SARL**

La Maire

(Préciser son identité)

Éricka BAREIGTS

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

C.C.A.S.

PAGE 1/1

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
657362	520	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	Établissement public	6 524 085	Fonctionnement et programmes d'actions
657362	520	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	Établissement public	55 515	Lieu d'Accueil Parents Enfants (Contrat Enfance Jeunesse (CEJ))
657362	520	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	Établissement public	1 862 000	Personnel mis à disposition
657362	520	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	Établissement public	58 400	Relais Assistantes Maternelles Itinérant (Contrat Enfance Jeunesse (CEJ))
TOTAL C.C.A.S.				8 500 000	

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

CULTUREL

PAGE 1/9

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	33	2 MOONS	Association loi 1901	4 000	Atelier sensible de photo au pôle agrobiologique de Saint-François avec les bénéficiaires de l'ACI
6574	311	AMICALE DES REUNIONNAIS D'ORIGINE CHINOISE (AROC)	Association loi 1901	3 000	Spectacles de danses traditionnelles chinoises
6574	311	ARTMAYAGE REUNION	Association loi 1901	5 000	Tikitik
6574	33	ASSOCIATION ACTIONS SERVICES KILTIRELS	Association loi 1901	1 000	Découverte de la culture créole par la cuisine
6574	33	ASSOCIATION CIRQUONS-FLEX	Association loi 1901	30 000	Développement des actions de la Cie Cirquons-Flex
6574	33	ASSOCIATION CULTURELLE DE L'OCEAN INDIEN	Association loi 1901	3 500	Programme d'actions culturelles
6574	33	ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA (AQIQ)	Association loi 1901	7 500	Atelier Moring
6574	311	ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE DE DANSE ET ART DRAMATIQUE LOULOU PITOU	Association loi 1901	5 000	Organisation de spectacles - Participation aux concours et stages
6574	311	ASSOCIATION DES RYTHMES URBAINS (ARU)	Association loi 1901	3 000	Compagnie ARU
6574	33	ASSOCIATION DES RYTHMES URBAINS (ARU)	Association loi 1901	5 000	Move & Shoot
6574	311	ASSOCIATION DES RYTHMES URBAINS (ARU)	Association loi 1901	4 000	Hip Hop dan' Kartié
6574	311	ASSOCIATION DES RYTHMES URBAINS (ARU)	Association loi 1901	5 000	Atelier Artistique et Culturel
6574	311	ASSOCIATION DES RYTHMES URBAINS (ARU)	Association loi 1901	2 000	Concours Régional et National de Danse
6574	312	ASSOCIATION ESSAI D'UN MOUVEMENT MODERNE ARTISTIQUE (EMMA)	Association loi 1901	10 000	Bien vieillir en scène, acte II

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020**CULTUREL**

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	311	ASSOCIATION FAMILLE ET JEUNESSE ACTIVES DE PRIMAT (AFJAP)	Association loi 1901	6 000	Ateliers artistiques et culturels
6574	311	ASSOCIATION GENERATION ALAMANDAS	Association loi 1901	1 000	Espace audio
6574	311	ASSOCIATION KREOLIDE	Association loi 1901	30 000	Festival BIG UP 974
6574	321	ASSOCIATION LA P'TITE SCENE	Association loi 1901	5 500	Ateliers culturels
6574	33	ASSOCIATION LILOMOTS	Association loi 1901	6 500	Sur les traces du patrimoine de mon quartier
6574	33	ASSOCIATION LOGISTIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA RECHERCHE DANS L'OCEAN INDIEN ALDROI	Association loi 1901	5 000	Ateliers Lecture-Ecriture : Ados, Adultes (Providence, Camélias, La Source)
6574	33	ASSOCIATION MIARO	Association loi 1901	9 500	Action descendants d'esclaves, acteurs du développement - Ateliers historiques
6574	33	ASSOCIATION NOUROU LI HAIRI	Association loi 1901	3 000	Festivité culturelle
6574	312	ASSOCIATION POUR JOUER, APPRENDRE, DECOUVRIR ET S'EPANOUIR (AJADE)	Association loi 1901	6 000	Passeurs d'histoires
6574	311	ASSOCIATION REUNION CULTURE ET TOURISME (R&CT)	Association loi 1901	900	Présentation du recueil de musiques et chansons créoles intitulé SEMAZIK
6574	33	ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE DE LA COLLINE LA PETITE ILE BAS DE LA RIVIERE (PTI COLIBRI)	Association loi 1901	8 000	Le Bas de La Rivière en 1900
6574	33	ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE DE LA COLLINE LA PETITE ILE BAS DE LA RIVIERE (PTI COLIBRI)	Association loi 1901	4 000	Festival "Au fil de la rivière Saint-Denis"
6574	33	ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE DE LA COLLINE LA PETITE ILE BAS DE LA RIVIERE (PTI COLIBRI)	Association loi 1901	3 000	Tikatsou
6574	33	ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE DE LA COLLINE LA PETITE ILE BAS DE LA RIVIERE (PTI COLIBRI)	Association loi 1901	500	Ado - Slam le Patrimoine de ma Ville

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

CULTUREL

PAGE 3/9

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	311	ASSOCIATION VIJAI' S PRODUCTION NUMBER ONE	Association loi 1901	1 500	Fanm En Ler : L'Odyssée Culturelle Indienne
6574	311	ASSOCIATION VIJAI' S PRODUCTION NUMBER ONE	Association loi 1901	3 000	Spectacle "Mâtharé" "Fanm"
6574	311	ASSOCIATION VILLAGE JEUNE CHAUDRON	Association loi 1901	2 000	Talent La Kour
6574	33	ASSOCIATION ZABITAN BOIS ROUGE (AZBR)	Association loi 1901	2 000	Nout kiltir, Nout tradition
6574	311	ASSOCIATION ZABITAN BOIS ROUGE (AZBR)	Association loi 1901	2 000	Artistes de la rue
6574	33	ASSOCIATION ZABITAN BOIS ROUGE (AZBR)	Association loi 1901	1 000	La Réunion nout Zarlor
6574	33	AXE BRASIL	Association loi 1901	3 000	Festival Run Brasil
6574	312	BAND'DECIDEE	Association loi 1901	8 000	Le Margouillat
6574	311	BOHEME PRO EVENEMENTIEL	Association loi 1901	2 000	Spécial Talents
6574	33	CACAO-PEI	Association loi 1901	1 000	Plantation de cacaoyers et animation autour du thème du cacao à St Denis
6574	33	CENTENAIRES COMMEMORATIFS	Association loi 1901	3 000	Réalisation d'un projet historique lié à l'histoire de la Ville
6574	311	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	3 300	Atelier Danse Urbaine, Comédie Musicale, Art du Cirque, Danse sportive
6574	311	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	1 250	Atelier Musique, Percussion
6574	311	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	2 000	Atelier Musique, Capoeira, renforcement musculaire
6574	313	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	1 200	Ateliers Théâtre

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020**CULTUREL**

PAGE 4/9

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	33	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	2 000	Swaré Gran Mèr Kal
6574	311	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	4 000	La Fête des Artistes
6574	33	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	4 000	La Somèn Kréol
6574	33	CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DES BANCOULIERS MOUFIA	Association loi 1901	5 000	Projets culturels
6574	313	CENTRE DRAMATIQUE REGIONAL DE L'OCEAN INDIEN (CDROI)	S.A.R.L	290 000	Programmation artistique Théâtre du Grand Marché
65738	30	CENTRE REGIONAL DES OEUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES (THEATRE VLADIMIR CANTER)	Établissement public	10 000	Programmation artistique Théâtre Vladimir Canter
6574	311	CHANDELLE	Association loi 1901	1 500	Sekoué kayam
6574	33	CHANDELLE	Association loi 1901	1 500	Partaze ek lo ker
6574	314	CINEKOUR POUR L'EMERGENCE DU COURT-METRAGE REUNIONNAIS	Association loi 1901	5 000	Fête du Court
6574	314	CINEKOUR POUR L'EMERGENCE DU COURT-METRAGE REUNIONNAIS	Association loi 1901	4 000	Les Talents La Kour
6574	33	CIRKÉ CRAKÉ	Association loi 1901	6 000	Karébaré
6574	311	COMPAGNIE 3.0	Association loi 1901	3 000	MILA
6574	313	COMPAGNIE KER BETON (EX ASSOCIATION CHANGE DE VIE)	Association loi 1901	5 000	Création artistique
6574	313	COMPAGNIE LES DEBOUSSOLEES	Association loi 1901	3 500	Recherche artistique théâtrale (création originale) sur les violences faites aux femmes
6574	313	COMPAGNIE SAKIDI	Association loi 1901	5 000	Projet théâtral

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

CULTUREL

PAGE 5/9

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	33	CONSTELLATION	Association loi 1901	8 000	Atelier sérigraphie d'art
6574	311	CONSTELLATION	Association loi 1901	4 000	La Chaumière en l'air
6574	33	ECLATS DE L'ILE	Association loi 1901	5 000	Des clowns dans les services pédiatriques du CHU de Saint-Denis
6574	311	EUMOLPE	S.A.S	8 000	Création et production d'un concerto pour piano, électroniques, orchestre et percussions réunionnais
6574	311	FAMILLE MAXIME LAOPE	Association loi 1901	1 500	Activités artistiques et culturelles
6574	33	FAMILLE MAXIME LAOPE	Association loi 1901	2 000	Les ateliers du mercredi
6574	33	FEDERATION DES ASSOCIATIONS CHINOISES DE LA REUNION (FAC REUNION)	Association loi 1901	3 500	Animation accord d'amitié Saint-Denis-Taiyuan
6574	311	FEDERATION DIONYSIENNE D'EDUCATION POPULAIRE (FEDEP)	Association loi 1901	10 000	L'art ek la manière
6574	311	FEDERATION MUSICALE DE LA REUNION	Association loi 1901	6 000	Orchestre à l'école
6574	33	FIER'KREOL974 (EX ASSOCIATION REUNIONNAISE DES FEMMES ACTIVES (ARFA))	Association loi 1901	3 000	Semaine kreol
6574	311	FIER'KREOL974 (EX ASSOCIATION REUNIONNAISE DES FEMMES ACTIVES (ARFA))	Association loi 1901	1 500	Atelier musicale et danse
6574	311	FORCE TRANKIL	Association loi 1901	8 000	Développement accompagnement et production artistique
6574	33	GAYAR ZARBOUTAN	Association loi 1901	4 000	Katsous mwin là bézoyn
6574	33	GEEK-ALI	Association loi 1901	30 000	Salon Geekali

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020**CULTUREL**

PAGE 6/9

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	33	HERITAGE ET PASSIONS DES Ô	Association loi 1901	5 000	Développement des hauts
6574	33	HERITAGE ET PASSIONS DES Ô	Association loi 1901	5 000	Rallye Patrimoine
6574	33	HERITAGE ET PASSIONS DES Ô	Association loi 1901	5 000	Randos nature
6574	33	KLAXON	Association loi 1901	3 000	Atelier cyanotype - S'exposer à la lumière
6574	314	KLAXON	Association loi 1901	15 000	3ème édition du festival Court Derrière
6574	33	KOMKILE	Association loi 1901	8 250	Salon de la culture et de l'identité
6574	33	KOZE CONTE	Association loi 1901	7 000	Marmit' Zistoir
6574	314	LA LANTERNE MAGIQUE	Association loi 1901	18 000	Festival de cinéma jeune public
6574	321	LA REUNION DES LIVRES (LRDL)	Association loi 1901	20 000	Prix littéraire du Roman Métis et prix du Roman Métis des lycéens
6574	321	LA REUNION DES LIVRES (LRDL)	Association loi 1901	10 000	Prix Métis des lecteurs de la Ville de Saint-Denis
6574	33	LAURIER BLANC RECORDS	Association loi 1901	5 000	Bel Dan La Kour
6574	311	LAURIER BLANC RECORDS	Association loi 1901	6 000	Picnic nocturne maloya
6574	33	LAURIER BLANC RECORDS	Association loi 1901	5 000	CHOK KILTIRmétiss
6574	33	LERKA-ESPACE DE RECHERCHE ET DE CREATION EN ARTS ACTUELS	Association loi 1901	23 000	Programme des activités annuelles
6574	33	LES AMIS DE KANYAR	Association loi 1901	3 000	Edition d'une revue littéraire (numéro 8) de nouvelle. Promotion et diffusion

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

CULTUREL

PAGE 7/9

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	33	LES CONFLORS	Association loi 1901	3 000	Atelier moringue
6574	312	LES CONFLORS	Association loi 1901	1 000	Atelier fabrication de kayamb
6574	312	LES CONFLORS	Association loi 1901	1 600	Atelier vacoa et fabrication des instruments traditionnels
6574	311	LES ELECTROPICALES	Association loi 1901	3 000	Carte Blanche
6574	311	LES ELECTROPICALES	Association loi 1901	30 000	Festival des musiques électroniques
6574	33	LES VOLONTAIRES DIONYSIENS	Association loi 1901	8 000	Développement de l'action culturelle par le biais du théâtre
6574	33	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FEDERATION DE LA REUNION	Association loi 1901	4 000	Plaisir de Lire
6574	33	LOKAL DE LA SOURCE	Association loi 1901	2 000	Fête de la Musique
6574	311	LOKAL DE LA SOURCE	Association loi 1901	1 000	20 Décembre dans La Source
6574	33	LONTAN DAN'COMELA	Association loi 1901	2 000	Animation seniors
6574	33	MEDIA REUNION	Association loi 1901	8 000	Action "Le Grand Live"
6574	311	MORPHOSE	Association loi 1901	4 000	Trap
6574	33	OFFICE DE LA LANGUE CREOLE DE LA REUNION LOFIS LA LANG KREOL LA RENYON	Association loi 1901	4 000	Développement du Centre de ressource et de promotion du créole réunionnais Zarlou la lang
6574	33	OFFICE DE LA LANGUE CREOLE DE LA REUNION LOFIS LA LANG KREOL LA RENYON	Association loi 1901	2 000	Création de nouveaux supports audiovisuels sur la synthèse des graphies du créole réunionnais

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020**CULTUREL**

PAGE 8/9

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	311	ORCHESTRE REUNIONNAIS D'HARMONIE (OREHA)	Association loi 1901	5 000	L'OREHA fête ses 10 ans
6574	311	OULANGA	Association loi 1901	1 000	Production d'un album CD
6574	311	QU'AVEZ VOUS FAIT DE MA BONTE ?	Association loi 1901	5 000	Projet artistique global
6574	311	RANPAR	Association loi 1901	10 000	RANPAR, le spectacle connecté
6574	33	RANT DANN ROND	Association loi 1901	1 000	Initiation danse quadrille et ateliers patrimoniaux
6574	33	REMPAR (REUNIONNAIS EN MOUVEMENT POUR UN AVENIR REUSSI) COLLECTIF DE LA ROCADE	Association loi 1901	600	20 Decem'
6574	311	RESEAU REUNION : ACTEUR DE L'INSERTION SOCIALE, PROFESSIONNELLE ET DES MISSIONS ENVIRONNEMENTALES ET CULTURELLES DES QUARTIERS	Association loi 1901	1 000	Concours de talents réunionnais
6574	311	REVATHI DANCE ACADEMY	Association loi 1901	2 500	Atelier de danse indienne kollywood
6574	33	REVE D'UN JOUR	Association loi 1901	2 500	Madagascar à la découverte de ses différents régions et traditions
6574	313	ROUGE BAKOLY	Association loi 1901	5 000	Résidence d'écriture du groupe La Sépia - Tapimandyan ici en haut / ici en bas
6574	33	TELKEL	Association loi 1901	2 000	Sonnker
6574	311	TELKEL	Association loi 1901	5 000	Spectacle Sipek Pardon pour la période de Mars 2021
6574	311	TEMPO MELODY	Association loi 1901	2 069	Création de spectacles (comédies musicales)

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

CULTUREL

PAGE 9/9

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	312	UNION DES ARTISTES DE LA REUNION (UDAR)	Association loi 1901	800	Rendez-vous avec le 2ème et le 3ème Arts
6574	312	UNION DES ARTISTES DE LA REUNION (UDAR)	Association loi 1901	2 000	Marché des Artistes Indépendants
6574	312	UNION DES ARTISTES DE LA REUNION (UDAR)	Association loi 1901	800	L'Art et écologie
6574	312	UNION POUR LA DEFENSE DE L'IDENTITE REUNIONNAISE (UDIR)	Association loi 1901	7 000	Marmit'Zistoir
6574	312	UNION POUR LA DEFENSE DE L'IDENTITE REUNIONNAISE (UDIR)	Association loi 1901	4 000	Animation littéraire démay lo kèr
6574	311	ZARTIS MILITAN AN LANG E AR KREOL (ZAMALAK)	Association loi 1901	3 000	Réalisation du clip « Lo tan va gid anou » par Teddy IAFARE-GANGAMA
TOTAL CULTUREL				929 269	

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

EDUCATION POPULAIRE

PAGE 1/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	ACADEMIE DE SAVATE DIONYSIENNE	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ACADEMIE DE SAVATE DIONYSIENNE	Association loi 1901	1 000	Journée d'échange et de partage avec le quartier
6574	025	ADSC (ASSOCIATION DECOUVERTE SPORTIVE ET CULTURELLE)	Association loi 1901	4 000	Gala International de Muay Thai
6574	025	AIDONS NOS SEMBLABLES A MESURER LEURS BESOINS	Association loi 1901	1 300	Atelier culinaire
6574	025	AMICALE PERROQUET REUNION	Association loi 1901	1 800	Fonctionnement et actions
6574	025	ANIM'A ZOT	Association loi 1901	1 500	Animations de quartier et actions
6574	025	ASSOCIATION ACTIONS SERVICES KILTIRELS	Association loi 1901	1 500	Bonheur et Culturel
6574	025	ASSOCIATION AGREEE DE PECHE ET LA PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES DES RIVIERES DU NORD (AAPPMARN)	Association loi 1901	5 000	Lutte pour la protection de l'environnement et du milieu aquatique (fonctionnement et actions)
6574	025	ASSOCIATION ANIMATION SPORTIVE DU CHAUDRON (AASC)	Association loi 1901	2 500	Atelier multimédia
6574	025	ASSOCIATION ART ET MUSIQUE	Association loi 1901	6 000	Valorisation des actions sociales, culturelles, environnementales, lutte contre l'exclusion et la discrimination
6574	025	ASSOCIATION BOXING CLUB BAS DE LA RIVIERE (BCBLR)	Association loi 1901	5 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION CENTRE CULTUREL D'ACTIONS SOCIO-EDUCATIFS - A.C.C.A.S.E	Association loi 1901	25 000	Fonctionnement et actions

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020**EDUCATION POPULAIRE**

PAGE 2/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	ASSOCIATION COEUR DES ILES	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION COLLECTIF MOUFIA/BOIS DE NEFLES	Association loi 1901	2 500	Action TIC Multimédia pour tous Education Populaire
6574	025	ASSOCIATION COUP DE POUCE	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION CULTURE PRIMAT	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION CULTURELLE CAMP CALIXTE (ACCC)	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement et programme d'actions
6574	025	ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE DE PRIMAT (ACESP)	Association loi 1901	6 000	Animation socioculturelle
6574	025	ASSOCIATION D'ACCOMPAGNEMENT POUR UNE EVOLUTION SOCIALE REUSSIE (ADPESR)	Association loi 1901	1 000	Vacances en famille
6574	025	ASSOCIATION D'ACCOMPAGNEMENT POUR UNE EVOLUTION SOCIALE REUSSIE (ADPESR)	Association loi 1901	4 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION DAN CHAUDRON	Association loi 1901	2 500	Dynamique quartier
6574	025	ASSOCIATION DE PETANQUE P'TIT DALON DE MOUFIA	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA (AQIQ)	Association loi 1901	18 000	Programme d'actions
6574	025	ASSOCIATION DE QUARTIER LA CHAUMIERE 974	Association loi 1901	4 500	Programme d'actions

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020**EDUCATION POPULAIRE**

PAGE 3/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	ASSOCIATION DE QUARTIER LES AZALEES	Association loi 1901	2 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION DE QUARTIER LES AZALEES	Association loi 1901	2 000	Bat'karé
6574	025	ASSOCIATION DE QUARTIER SOURCE TOUJOURS (AQST)	Association loi 1901	4 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION DES CAMELIAS SPORTIVE ET CULTURELLE	Association loi 1901	1 500	Programme d'activité dynamisation du quartier des Camélias
6574	025	ASSOCIATION DES JEUNES DE JACQUES COEUR (A2JC)	Association loi 1901	3 500	Fonctionnement / Programme d'action d'éducation populaire
6574	025	ASSOCIATION DES VEUVES DE GUERRE ET PUPILLES DE LA NATION DE LA REUNION (AVGPNR)	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION ECOUTER INFORMER AIDER DE LA REUNION (AEIAR) (EX ASSOCIATION DIONYSIENNE ECOUTER INFORMER AIDER (ADEIA))	Association loi 1901	2 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION FAMILLE ET JEUNESSE ACTIVES DE PRIMAT (AFJAP)	Association loi 1901	3 000	Programme d'actions
6574	025	ASSOCIATION FE BOUGE LA MONTAGNE	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION FEMMES DES CAMELIAS (AFC)	Association loi 1901	2 000	Programme d'actions
6574	025	ASSOCIATION FEMMES REUNIONNAISES EN ACTION	Association loi 1901	2 000	Animation de quartier
6574	025	ASSOCIATION FEMMES, AMIS ET PARENTS DU MOUFIA	Association loi 1901	4 000	Echange de partage et de savoir-faire

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020**EDUCATION POPULAIRE**

PAGE 4/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	ASSOCIATION FRATERNITE ET PARTAGE DE LA MONTAGNE	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION GENERATION ALAMANDAS	Association loi 1901	1 500	Animation socioéducative et culturelle
6574	025	ASSOCIATION INTERGENERATION DE CHATEAU MORANGE (AICM)	Association loi 1901	2 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION JEUNES MONTAGN'ART	Association loi 1901	1 000	Programmes d'actions
6574	025	ASSOCIATION JEUNESSE ACTIVE DU CHAUDRON	Association loi 1901	1 500	Fé Bougé Chaudron
6574	025	ASSOCIATION JEUNESSE COMORIENS OCEAN INDIEN	Association loi 1901	3 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION JEUNESSE TRINITE	Association loi 1901	2 000	Programme d'actions
6574	025	ASSOCIATION LES PETITS DEBROUILLARDS DE LA REUNION	Association loi 1901	9 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION MAISON DE QUARTIER TAMARINS (AMQT)	Association loi 1901	25 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION MIRA PARTAGE	Association loi 1901	9 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION POUR JOUER, APPRENDRE, DECOUVRIR ET S'EPANOUIR (AJADE)	Association loi 1901	1 500	La fête du jeu
6574	025	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE SAINT BERNARD	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION QUARTIER CHAMP FLEURI	Association loi 1901	1 200	Programme d'actions

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020**EDUCATION POPULAIRE**

PAGE 5/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	ASSOCIATION QUARTIER CHEMIN LORY LES BAS	Association loi 1901	5 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION QUARTIER TOUCOULEUR	Association loi 1901	2 500	Programme d'actions
6574	025	ASSOCIATION REUNIONNAISE DE COOPERATION HUMANITAIRE EDUCATIVE ET SOCIALE - OCEAN INDIEN (ARCHES-OI)	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION ROND POINT DES MANGUIERS	Association loi 1901	3 500	Programme d'activités
6574	025	ASSOCIATION SAINT-DENIS LE LA	Association loi 1901	2 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE DE LA COLLINE LA PETITE ILE BAS DE LA RIVIERE (PTI COLIBRI)	Association loi 1901	1 835	Les coups de pouce Solidaire de Pti Colibri
6574	025	ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE DE LA COLLINE LA PETITE ILE BAS DE LA RIVIERE (PTI COLIBRI)	Association loi 1901	700	Repar à li kafé
6574	025	ASSOCIATION SOCIO-CULTURELLE, SPORTIVE LES BRETONS 974 (ASCSLB974)	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION SOLIDARITE FAMILLE DIONYSIENNE.ASFD	Association loi 1901	6 000	Programme d'actions
6574	025	ASSOCIATION SOURCE SOCIALE SOLIDARITE	Association loi 1901	5 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION SOURS PERKISYON	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION SPORTING CLUB DU CHAUDRON	Association loi 1901	1 200	Programme d'actions

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020**EDUCATION POPULAIRE**

PAGE 6/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	ASSOCIATION SPORTIVE CULTURELLE JAMBLON II	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION SPORTIVE CULTURELLE LOISIRS VYE SID	Association loi 1901	3 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION SPORTS PLAISIR NATURE ET DECOUVERTE (ASPND)	Association loi 1901	1 500	Initiation et découverte vélo
6574	025	ASSOCIATION SPORTS PLAISIR NATURE ET DECOUVERTE (ASPND)	Association loi 1901	1 000	Actions éco-citoyennes
6574	025	ASSOCIATION SPORTS PLAISIR NATURE ET DECOUVERTE (ASPND)	Association loi 1901	2 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION TOOT ANSAMB'	Association loi 1901	2 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION UNITED BOXING CLUB DE LA SOURCE (UBCDLS)	Association loi 1901	5 000	Renforcement du lien intergénérationnel à travers des projets sportifs et éducatifs
6574	025	ASSOCIATION ZABITAN BOIS ROUGE (AZBR)	Association loi 1901	2 500	Les jours de l'environnement
6574	025	ASSOCIATION ZANBOS - KAYANM FM	Association loi 1901	6 000	Programme d'activités
6574	025	BELLEVUE POUR TOUS	Association loi 1901	12 000	Fonctionnement et actions
6574	025	BOHEME PRO EVENEMENTIEL	Association loi 1901	1 000	Programme d'actions
6574	025	BOUGE AVEC SAINT FRANCOIS	Association loi 1901	3 500	Fonctionnement et actions
6574	025	BRAS-MAHO ASSOCIATION	Association loi 1901	1 500	Animation de quartier

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

EDUCATION POPULAIRE

PAGE 7/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	63 000	Fonctionnement et actions
6574	025	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	13 000	Fonctionnement et actions
6574	025	CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DES BANCOULIERS MOUFIA	Association loi 1901	1 300	Animation du quartier à travers le sport
6574	025	CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DES BANCOULIERS MOUFIA	Association loi 1901	24 000	Fonctionnement et actions
6574	025	CENTRE D'INSERTION D'ENTRAIDE PAR LE LIEN SOCIAL (CIELS)	Association loi 1901	2 000	Fonctionnement et actions
6574	025	CHANDELLE	Association loi 1901	1 200	Atelier couture
6574	025	CHANDELLE	Association loi 1901	1 200	Fem nout fiérté (dans le cadre de la journée de la femme)
6574	025	CHAUDRON BIKE FAMILY	Association loi 1901	1 200	Sensibilisation à la citoyenneté
6574	025	CLUB BOULISTE DU STADE DE L'EST (CBSE)	Association loi 1901	1 000	Programme d'actions
6574	025	CLUB DE SAINT JACQUES	Association loi 1901	4 000	Rencontres-échanges interclubs
6574	025	CLUB PETANQUEADDICT	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement et actions
6574	025	COEUR SOCIAL 974	Association loi 1901	6 000	Les espaces de vie sociale
6574	025	COLIBRI	Association loi 1901	1 000	Programme d'actions
6574	025	CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA REUNION (CAUE)	Association loi 1901	2 000	Réalisation d'actions scolaires autour du projet Prunel

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020**EDUCATION POPULAIRE**

PAGE 8/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ASSOCIATIONS FAMILIALES LAIQUES DE LA REUNION (CDAFAL)	Association loi 1901	1 500	Réduire la fracture numérique
6574	025	COSMIC GIRL	Association loi 1901	1 500	Programme d'actions
6574	025	DOJO HUANG-YING-CHIN "LE JUDO CLUB DE L'AMITIE"	Association loi 1901	1 000	L'éducation sportive, l'éducation populaire, tout au long de la vie
6574	025	DONN'IN KOUDMIN	Association loi 1901	3 500	Programme d'actions
6574	025	ECHANGE COMORES OCEAN INDIEN	Association loi 1901	1 000	Programme d'actions
6574	025	EKOPRATIK	Association loi 1901	1 200	Développement des Réparalis Kafés à Saint-Denis
6574	025	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	2 500	Fonctionnement
6574	025	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	1 000	Promotion de la vie associative
6574	025	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	7 000	Activités éducatives et pédagogiques
6574	025	FEDERATION DIONYSIENNE D'EDUCATION POPULAIRE (FEDEP)	Association loi 1901	500 000	Programme d'actions d'éducation populaire dans les quartiers
6574	025	FIER'KREOL974 (EX ASSOCIATION REUNIONNAISE DES FEMMES ACTIVES (ARFA))	Association loi 1901	4 500	Séjour découverte "Partout Nou Sa Va Nou Fleuri"
6574	025	FIER'KREOL974 (EX ASSOCIATION REUNIONNAISE DES FEMMES ACTIVES (ARFA))	Association loi 1901	1 000	Sortie familiale
6574	025	FIER'KREOL974 (EX ASSOCIATION REUNIONNAISE DES FEMMES ACTIVES (ARFA))	Association loi 1901	3 500	Fonctionnement et actions

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

EDUCATION POPULAIRE

PAGE 9/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	FLEURIGYM	Association loi 1901	1 200	Fonctionnement et actions
6574	025	GAYAR ZARBOUTAN	Association loi 1901	3 000	Fonctionnement et actions
6574	025	JEUNESSE SPORTIVE BOIS DE NEFLES (JSBN)	Association loi 1901	4 000	Fonctionnement et actions
6574	025	KADANSE SEGA	Association loi 1901	1 200	Programme d'activités
6574	025	KIBIO BOXING CLUB DU CHAUDRON (KBC)	Association loi 1901	5 000	Programme d'activités
6574	025	KICK BOXING DE BOIS DE NEFLES	Association loi 1901	14 000	Fonctionnement et actions
6574	025	KMELIAS BOUGE FIT ANSAMB	Association loi 1901	2 700	Programme d'activités
6574	025	LA FLEUR DE TOURNESOL MONTREUIL (EX CLUB DE 3EME AGE "LES TOURNESOLS")	Association loi 1901	2 000	Dynamiser le quartier du Centre Ville (Place du Pôle Océan)
6574	025	LANTANT LE GADIAM-RADIO KONTAK	Association loi 1901	8 000	Animation des quartiers, activités culturelles et socioculturelles
6574	025	LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	Association loi 1901	5 000	Projet Animation Loisirs
6574	025	LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	Association loi 1901	30 000	Fonctionnement et actions
6574	025	LES VIEUX LOUPS RINGARDS	Association loi 1901	1 500	Pratique du football - Rencontres
6574	025	LES VIEUX LOUPS RINGARDS	Association loi 1901	1 500	Programme d'activités
6574	025	LOKAL DE LA SOURCE	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement et actions
6574	025	LOKAL DE LA SOURCE	Association loi 1901	1 000	Jardin familial

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

EDUCATION POPULAIRE

PAGE 10/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	LUMIERES EN ACTIONS	Association loi 1901	1 200	Fonctionnement et actions
6574	025	MAISON KARTIE ROLAND GARROS MKRG	Association loi 1901	4 500	Fonctionnement et actions
6574	025	MANGUE & SOLIDAIRE	Association loi 1901	1 300	Soutien à la création et à la logistique d'une boutique coopérative à Saint-Denis
6574	025	MERE VEILLE	Association loi 1901	2 800	Animation socio-culturelle
6574	025	MOUVEMENT INTERNATIONAL ATD QUART MONDE - DELEGATION OCEAN INDIEN	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement et actions
6574	025	RANT DANN ROND	Association loi 1901	2 500	Atelier Education Populaire
6574	025	RANT DANN ROND	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement et actions
6574	025	RANT DANN ROND	Association loi 1901	1 200	Atelier sport et bien-être parents/enfants
6574	025	REMPAR (REUNIONNAIS EN MOUVEMENT POUR UN AVENIR REUSSI) COLLECTIF DE LA ROCADE	Association loi 1901	1 100	Fonctionnement et actions
6574	025	RUN ACTION	Association loi 1901	30 000	Espace Public Numérique du Chaudron
6574	025	SOCIETE DES MEMBRES DE LA LEGION D'HONNEUR (SMLH) - SECTION DE LA REUNION - COMITE NORD ET EST	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement et actions
6574	025	T.I.C.A.N.E.T. TRAVAILLER A DES INITIATIVES COLLECTIVES PAR DES ACTIVITES NOUVELLES ET ECONOMIQUES SUR LES TERRITOIRES	Association loi 1901	13 000	Fonctionnement et actions

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

EDUCATION POPULAIRE

PAGE 11/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	TOKY OCEAN INDIEN (TOI)	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement et actions
6574	025	UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DE LA REUNION (UDAF)	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement Cyberbase
6574	025	UNIR OCEAN INDIEN (EX AIDES DEFIS EDUCATION SOLIDARITE ET INSERTION REUNIONNAISE ADESIR)	Association loi 1901	7 000	Fonctionnement et actions
6574	025	VAUBAN CITY	Association loi 1901	1 300	Actions d'éducation populaire
6574	025	VILLAGE DES PECHEURS DE SAINT-DENIS	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement et actions
TOTAL EDUCATION POPULAIRE				1 073 635	

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

HANDICAP/INTEGRATION/DISCRIMINATION

PAGE 1/3

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	523	2 MOONS	Association loi 1901	1 000	SEEPH 2021 : semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées
6574	523	AIDONS NOS SEMBLABLES A MESURER LEURS BESOINS	Association loi 1901	2 000	Création Epicerie Solidaire
6574	523	ASSOCIATION AOULADI JUNIOR LA REUNION	Association loi 1901	2 500	Programme d'actions
6574	523	ASSOCIATION CULTURELLE CAMP CALIXTE (ACCC)	Association loi 1901	3 000	Repas pour les sans abris
6574	523	ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA (AQIQ)	Association loi 1901	1 000	Repas solidaire
6574	523	ASSOCIATION DES NATIFS DE TAMATAVE A LA REUNION	Association loi 1901	3 000	Rencontre après COVID-19
6574	523	ASSOCIATION DES SOCIO-ESTHETICIENS(NES) ET SOCIO-COIFFEURS(SES) DE LA REUNION (UN AUTRE REGARD)	Association loi 1901	5 000	Fonctionnement
6574	523	ASSOCIATION DES SOCIO-ESTHETICIENS(NES) ET SOCIO-COIFFEURS(SES) DE LA REUNION (UN AUTRE REGARD)	Association loi 1901	5 800	L'esthétique pour tous
6574	523	ASSOCIATION DES ZANATANES	Association loi 1901	5 000	Aide aux personnes âgées et porteuses de handicap
6574	63	ASSOCIATION MAISON DES PARENTS DE L'OCEAN INDIEN	Association loi 1901	3 500	Fonctionnement de la Maison des Parents
6574	523	ASSOCIATION NATIONALE DES VISITEURS DE PRISON (ANVPR)	Association loi 1901	1 500	Préparation des Journées Nationales de Prison
6574	524	ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR L'INSERTION PAR L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES HANDICAPEES (ARIAPH)	Association loi 1901	2 000	Programme d'animations (social)

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

HANDICAP/INTEGRATION/DISCRIMINATION

PAGE 2/3

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	63	ASSOCIATION SOLIDARITE BOIS DE NEFLES SAINTE-CLOTILDE (ASBN)	Association loi 1901	3 000	Aide alimentaire
6574	523	ASSOCIATION SPORTIVE DE LA POSTE ET DE FRANCE TELECOM DE LA REUNION (ASPTT DE LA REUNION)	Association loi 1901	1 000	Unir valides et déficients visuels autour de loisirs
6574	523	ASSOCIATION SPORTIVE DE LA POSTE ET DE FRANCE TELECOM DE LA REUNION (ASPTT DE LA REUNION)	Association loi 1901	1 000	Tous en fauteuil
6574	523	ASSOCIATION SPORTIVE DE LA POSTE ET DE FRANCE TELECOM DE LA REUNION (ASPTT DE LA REUNION)	Association loi 1901	1 000	La santé par le sport
6574	521	ASSOCIATION VALENTIN HAUY AU SERVICE DES AVEUGLES ET DES MALVOYANTS, COMITE DE LA REUNION	Association loi 1901	2 000	Programme d'activités
6574	521	GEM PASSERELLE (GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE)	Association loi 1901	2 000	Programme d'activités
6574	521	KAZ HANDI'SOUIRE	Association loi 1901	5 300	Programme d'actions
6574	63	LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	Association loi 1901	3 500	Projet de distribution de colis alimentaire
6574	521	LIGUE DE LA REUNION DE SPORT ADAPTE (LRSA)	Association loi 1901	1 500	Journée du handicap
6574	523	MOUVEMENT INTERNATIONAL ATD QUART MONDE - DELEGATION OCEAN INDIEN	Association loi 1901	2 000	Journée Mondiale du Refus de la Misère
6574	63	MOUVEMENT INTERNATIONAL ATD QUART MONDE - DELEGATION OCEAN INDIEN	Association loi 1901	1 000	Journées familiales

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

HANDICAP/INTEGRATION/DISCRIMINATION

PAGE 3/3

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	523	ORIZON	Association loi 1901	6 000	Création d'un centre LGBTQI+ à Saint-Denis
6574	521	REUNION AVENTURES JOELETTES	Association loi 1901	4 000	Améliorer l'insertion des personnes à mobilité réduite
6574	523	SOURIRES PARTAGE	Association loi 1901	4 000	Assistance d'une population en grande précarité pour la satisfaction des besoins
6574	523	SOURIRES PARTAGE	Association loi 1901	4 000	Mise en place d'un espace convivial avec bagagerie
6574	523	SWADES	Association loi 1901	5 000	Projet artistique et culturel quartier de Bellepierre
6574	523	TEAM 974 INCLUSION FOR ALL PEOPLE	Association loi 1901	1 500	HandiBoxe "Inclusion"
6574	523	VAUBAN CITY	Association loi 1901	2 000	Aides Humanitaires

TOTAL HANDICAP/INTEGRATION/DISCRIMINATION	85 100
--	---------------

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020**INSERTION**

PAGE 1/4

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	523	AGENCE REUNIONNAISE DE L'INSERTION	Association loi 1901	5 000	Recrutement pour lancement et développement de l'activité au bénéfice de public
6574	523	ASSOCIATION AGIR CONTRE LE CHOMAGE	Association loi 1901	34 560	Accompagnement du public en difficulté
6574	523	ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION)	Association loi 1901	33 512	ACI Embellissement Marcadet
6574	523	ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION)	Association loi 1901	15 512	ACI Embellissement Bas de La Rivière
6574	523	ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION)	Association loi 1901	283 374	Programme d'actions Environnement
6574	523	ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION)	Association loi 1901	33 512	ACI Embellissement Vauban
6574	523	ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION)	Association loi 1901	33 512	ACI Embellissement Domenjod
6574	523	ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION)	Association loi 1901	19 336	ACI Aménagement des Gradins Terrain Tennis Club Primat
6574	523	ASSOCIATION KREOLIDE	Association loi 1901	35 910	Accompagnement des actions d'insertion
6574	523	ASSOCIATION LANTOURAZ - SAINTE CLOTILDE SERVICES	Association loi 1901	9 000	Insertion des personnes en difficulté par l'activité
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	43 146	ACI Proxinet
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	356 503	Programme d'actions Environnement

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020**INSERTION**

PAGE 2/4

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	120 000	Pacte d'Investissements dans les Compétences (PIC) "la pépinière de l'inclusion"
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	40 074	ACI Les Granits
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	33 512	ACI Embellissement Montgaillard
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	28 846	Continuité aménagement des jardins familiaux - Chaudron
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	111 353	Jardin de Cocagne
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	20 576	ACI Brûlé
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	255 000	Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Nord (PLIE Nord)
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	25 294	ACI Champ Fleuri
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	71 820	VELOCE
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	98 820	Serres pédagogiques
6574	523	ASSOCIATION POUR LA RENAISSANCE DES CULTURES TRADITIONNELLES ARCT	Association loi 1901	121 500	Pôle agrobio de Saint-François
6574	523	ASSOCIATION POUR LA RENAISSANCE DES CULTURES TRADITIONNELLES ARCT	Association loi 1901	51 300	Entretien de la Zone de Loisirs à Saint-François

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020**INSERTION**

PAGE 3/4

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	523	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCERIES POUR L'INSERTION ET POUR L'ENVIRONNEMENT (ADRIE)	Association loi 1901	36 000	Switch Numérik Bas de La Rivière
6574	523	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCERIES POUR L'INSERTION ET POUR L'ENVIRONNEMENT (ADRIE)	Association loi 1901	72 000	Ressourcerie Pôle Numérique
6574	523	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCERIES POUR L'INSERTION ET POUR L'ENVIRONNEMENT (ADRIE)	Association loi 1901	45 000	Labélisé Grande Ecole Numérique
6574	523	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCERIES POUR L'INSERTION ET POUR L'ENVIRONNEMENT (ADRIE)	Association loi 1901	49 500	Switch Numérik Camélias
6574	523	ASSOCIATION POUR LE DROIT A L'INITIATIVE ECONOMIQUE (ADIE)	Association loi 1901	5 000	Organisation Semaine du microcrédit
6574	523	ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR L'INSERTION ET LA MOBILITE (ARIM)	Association loi 1901	3 000	"allon bougé"
6574	523	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	6 000	Emploi permanent
6574	523	CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP)	Association loi 1901	50 980	ACI Bois de Nêfles
6574	523	GROUPEMENT LOCAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA MEDIATION (GLEM)	Association loi 1901	393 900	Accompagnement, coordination et suivi des actions
6574	523	GROUPEMENT LOCAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA MEDIATION (GLEM)	Association loi 1901	376 870	Plan Environnement
6574	523	GROUPEMENT LOCAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA MEDIATION (GLEM)	Association loi 1901	229 230	Accompagnement, Coordination, Parcours Emploi Compétences Lutte Anti Vectorielle (PEC LAV)

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020**INSERTION**

PAGE 4/4

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	523	KALAMUS REUNION	Association loi 1901	5 000	Action d'insertion pour les publics invisibles sur tout le territoire
6574	523	KLAXON	Association loi 1901	2 400	Accompagnement gestion administrative
6574	523	MISSION LOCALE NORD (MLN)	Association loi 1901	20 520	SASSE [Structure d'Accompagnement Socio-professionnel spécialisé vers et dans l'emploi]
6574	523	MISSION LOCALE NORD (MLN)	Association loi 1901	360 000	Accompagnement, coordination et suivi des actions
6574	523	MISSION LOCALE NORD (MLN)	Association loi 1901	25 200	Fonds d'Aides aux Jeunes
6574	523	PASREL PLUS (PROGRAMME D'ACTION SOCIALE POUR LA REINSERTION LOCALE)	Association loi 1901	44 845	Chantier d'insertion "Miel en l'Air"
6574	523	RUN ACTION	Association loi 1901	143 010	Jardins Familiaux Chaudron - Gestion permanente
6574	523	RUN ACTION	Association loi 1901	10 000	Site de Compostage Partagé
6574	523	RUN ACTION	Association loi 1901	20 250	Accompagnement projets d'environnement
6574	523	ZARTIS MILITAN AN LANG E AR KREOL (ZAMALAK)	Association loi 1901	6 000	Accompagnement gestion administrative
TOTAL INSERTION				3 785 677	

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

PETITE ENFANCE

PAGE 1/1

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	64	ASSOCIATION CRECHE AND GO SEQUOIA	Association loi 1901	151 200	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	ASSOCIATION LA CASE ZOUZOU	Association loi 1901	50 400	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	ASSOCIATION LES CHERUBINS	Association loi 1901	20 160	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	ASSOCIATION LES HORTENSIAS	Association loi 1901	131 040	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	ASSOCIATION LES ZINNIAS	Association loi 1901	10 080	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES STRUCTURES D'ACCUEIL DE PROXIMITE "LES ONYX"	Association loi 1901	40 320	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	CANEBIE	Association loi 1901	37 800	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	CANEBIE II	Association loi 1901	50 400	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	CASE MARMAILLES SAINT DENIS MILIUS	Association loi 1901	37 800	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	CRECHE LES PERLES A PINPINS	Association loi 1901	100 800	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	ILOT SAINT JACQUES GRANDS	Association loi 1901	80 640	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	ILOT SAINT JACQUES PETITS	Association loi 1901	100 800	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	LES BABIES	Association loi 1901	50 400	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
TOTAL PETITE ENFANCE				861 840	

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

POLITIQUE DE LA VILLE

PAGE 1/1

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	520	ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA (AQIQ)	Association loi 1901	2 700	Fonds de Participation des Habitants (FPH)
6574	520	ASSOCIATION DE QUARTIER LES AZALEES	Association loi 1901	1 000	Fé Bougé Brûlé
6574	520	ASSOCIATION POUR JOUER, APPRENDRE, DECOUVRIR ET S'EPANOUIR (AJADE)	Association loi 1901	11 000	Solidarité en Action et Valorisation par les Activités (SAVA)
6574	520	ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE DE LA COLLINE LA PETITE ILE BAS DE LA RIVIERE (PTI COLIBRI)	Association loi 1901	900	Aide aux devoirs du CP au CM2
6574	520	CENTRE REGIONAL INFORMATION JEUNESSE REUNION (CRIJ)	Association loi 1901	112 500	Repérer et mobiliser les publics invisibles - Académie des Camélias
6574	520	COSMIC GIRL	Association loi 1901	5 000	Fonds de Participation des Habitants (FPH)
6574	520	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	10 000	Lev la Tet
6574	520	FORCE TRANKIL	Association loi 1901	10 000	Développement sportif
6574	520	LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	Association loi 1901	4 000	Fonds de Participation des Habitants (FPH)
6574	520	LERKA-ESPACE DE RECHERCHE ET DE CREATION EN ARTS ACTUELS	Association loi 1901	3 600	Secrets de Saint-François
6574	520	MOUVEMENT LA KOUR	Association loi 1901	5 000	Animation de proximité Bassin Couderc
6574	520	POLE D'ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE SERVICES LA KAZ (PASS LA KAZ)	Association loi 1901	1 500	Jardin Permaculture "Agir avec la nature et non contre elle"
6574	520	RANT DANN ROND	Association loi 1901	3 500	Veil su Mémé Ek Pépé

TOTAL POLITIQUE DE LA VILLE

170 700

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

PREVENTION

PAGE 1/1

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	522	ADSC (ASSOCIATION DECOUVERTE SPORTIVE ET CULTURELLE)	Association loi 1901	450 000	Prévention et médiation nocturne
6574	522	CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP)	Association loi 1901	500 000	Prévention de rue et de la récidive - approche territorialisée
6574	522	PREVENTION P.E.I (PREVENTION PAR DES PRATIQUES EDUCATIVES INFORMELLES)	Association loi 1901	30 000	Accompagnement social de proximité
TOTAL PREVENTION				980 000	

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

PROJET EDUCATIF GLOBAL (P.E.G)

PAGE 1/7

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	421	ASSOCIATION ANIMATION SPORTIVE DU CHAUDRON (AASC)	Association loi 1901	20 000	Dispositif Enfance
6574	421	ASSOCIATION COOPERATION HUMANITAIRE (ACH)	Association loi 1901	5 000	ACM Enfants Handicapés et valides
6574	421	ASSOCIATION D'ACCOMPAGNEMENT POUR UNE EVOLUTION SOCIALE REUSSIE (ADPESR)	Association loi 1901	3 500	Camp de vacances pour les enfants du quartier
6574	421	ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA (AQIQ)	Association loi 1901	20 000	Activités Vacances Pédagogiques
6574	421	ASSOCIATION DE QUARTIER LA CHAUMIERE 974	Association loi 1901	4 400	Programme d'activités enfance jeunesse
6574	64	ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE MIXTE PHILIPPE VINSON	Association loi 1901	2 500	Activité périscolaire
6574	421	ASSOCIATION ILE O TI' LOUPS	Association loi 1901	20 000	Favoriser l'accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire à tous
6574	421	ASSOCIATION LES PETITS DEBROUILLARDS DE LA REUNION	Association loi 1901	5 000	Concours sciences EEDD
6574	421	ASSOCIATION LES PETITS DEBROUILLARDS DE LA REUNION	Association loi 1901	7 000	Dispositifs vacances Challenge Technique
6574	421	ASSOCIATION LOISIRS DIONYSIEN (ALD)	Association loi 1901	5 000	Réussite pour tous : association inclusive
6574	421	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT EDUCATIF ET CULTUREL (ADEC)	Association loi 1901	9 500	Accueil des jeunes en classe de découverte (Volet jeunesse)
6574	421	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT EDUCATIF ET CULTUREL (ADEC)	Association loi 1901	19 000	Croq'vacances Vive les vacances dans les hauts

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

PROJET EDUCATIF GLOBAL (P.E.G)

PAGE 2/7

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	421	ASSOCIATION POUR LE PEUPLE	Association loi 1901	3 000	Animation Ados Vacances
6574	421	ASSOCIATION QUARTIER CHEMIN LORY LES BAS	Association loi 1901	7 000	Vacances Toussaint
6574	421	ASSOCIATION REUNIONNAISE DES CENTRES DE VACANCES (ARCV)	Association loi 1901	145 000	Accueils extra scolaires : mercredis
6574	421	ASSOCIATION REUNIONNAISE DES CENTRES DE VACANCES (ARCV)	Association loi 1901	118 675	Accueils périscolaires
6574	421	ASSOCIATION REUNIONNAISE DES CENTRES DE VACANCES (ARCV)	Association loi 1901	118 000	Accueils extra scolaires : vacances
6574	421	ASSOCIATION REUNIONNAISE DES RELATIONS CREATIONS CULTURELLES (ARRCC)	Association loi 1901	5 000	Semaine Internationale du Yoga
6574	421	ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE DE LA COLLINE LA PETITE ILE BAS DE LA RIVIERE (PTI COLIBRI)	Association loi 1901	1 100	C'est les vacances! Pti colibri met le paquet... (pochoirs et vélos)
6574	421	ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE DE LA COLLINE LA PETITE ILE BAS DE LA RIVIERE (PTI COLIBRI)	Association loi 1901	700	Les mercredis de Pti colibri
6574	421	ASSOCIATION SOURS PERKISYON	Association loi 1901	17 000	ACM - ST Bernard
6574	421	ASSOCIATION SPORTIVE DE LA POSTE ET DE FRANCE TELECOM DE LA REUNION (ASPTT DE LA REUNION)	Association loi 1901	10 000	Centre de loisirs (ACM) pour les enfants de 6 à 13 ans
6574	421	ASSOCIATION TOOT ANSAMB'	Association loi 1901	7 000	Action camping
6574	421	ASSOCIATION TOOT ANSAMB'	Association loi 1901	7 000	Accueil Collectif des Mineurs

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

PROJET EDUCATIF GLOBAL (P.E.G)

PAGE 3/7

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	421	ASSOCIATION UNE PLACE POUR MON ENFANT (APPE)	Association loi 1901	137 000	Accueil collectif des mineurs
6574	421	ASSOCIATION UNE PLACE POUR MON ENFANT (APPE)	Association loi 1901	72 000	Mercredi Jeunesse
6574	421	ASSOCIATION UNE PLACE POUR MON ENFANT (APPE)	Association loi 1901	62 000	Accueil périscolaire
6574	64	BELLEVUE POUR TOUS	Association loi 1901	24 000	Garderie périscolaire
6574	421	BELLEVUE POUR TOUS	Association loi 1901	24 000	Accueil Collectif Mineurs
6574	421	BELLEVUE POUR TOUS	Association loi 1901	9 000	Camp d'adolescents
6574	421	BELLEVUE POUR TOUS	Association loi 1901	16 000	Mercredi Jeunesse
6574	423	CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	Association loi 1901	15 000	ACM Ados Janvier
6574	423	CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	Association loi 1901	15 000	ACM Primaire Janvier
6574	423	CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	Association loi 1901	48 000	Fonctionnement du Centre
6574	423	CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	Association loi 1901	15 000	ACM Ados Août
6574	423	CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	Association loi 1901	35 750	Classe de Mer
6574	423	CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	Association loi 1901	13 000	Classes Extérieures

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

PROJET EDUCATIF GLOBAL (P.E.G)

PAGE 4/7

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	421	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	5 100	Accueil Collectif Mineurs - Petites vacances Mars, Mai
6574	64	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	20 000	Garderie Ecole Bringeliers
6574	421	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	9 000	Accueil Collectif Mineurs - Août (Volet Jeunesse)
6574	421	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	8 600	Accueil Collectif Mineurs - Janvier
6574	64	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	6 000	Garderie Piton Bois de Nèfles
6574	421	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	2 000	Accueil Collectif de Mineurs (6-11 ans)
6574	421	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	14 800	Camps d'adolescents
6574	421	CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DES BANCOULIERS MOUFIA	Association loi 1901	21 000	ACM Camps Ados Séjours Vacances
6574	421	COMITE DEPARTEMENTAL UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE (USEP)	Association loi 1901	35 000	Aide en Fonctionnement (scolaire) - Transports pour les rencontres USEP
6574	421	CONSTELLATION	Association loi 1901	5 000	Centre de loisirs à l'Ecole Léon Dierx
6574	421	CONSTELLATION	Association loi 1901	5 000	Mercredi jeunesse à l'Ecole Léon Dierx
6574	421	CONSTELLATION	Association loi 1901	8 000	Centre de loisirs à l'Ecole Gisèle Calmy

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

PROJET EDUCATIF GLOBAL (P.E.G)

PAGE 5/7

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	421	ECHIQUEUR DU NORD (EDN)	Association loi 1901	16 000	Tournois inter-écoles
6574	421	ECHIQUEUR DU NORD (EDN)	Association loi 1901	88 000	Activités en temps scolaire
6574	421	ECHIQUEUR DU NORD (EDN)	Association loi 1901	48 000	Activités Pauses Méridiennes ou Récréatives et Educatives
6574	421	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	20 000	Petites vacances (Mars, Mai, Octobre)
6574	64	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	31 500	Garderie Ecoles Saint-Bernard /Affouches
6574	421	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	20 000	ALSH Grandes Vacances (ADOS) PEG
6574	421	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	15 000	ALSH Extrascolaire Grandes Vacances pour les 3-12 ans
6574	421	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	21 000	ALSH Extrascolaire Mercredi
6574	421	FEDERATION DIONYSIENNE D'EDUCATION POPULAIRE (FEDEP)	Association loi 1901	180 000	Actions éducatives en faveur de la jeunesse (Parentalité, ACM, CAPJ)
6574	421	FIER'KREOL974 (EX ASSOCIATION REUNIONNAISE DES FEMMES ACTIVES (ARFA))	Association loi 1901	3 000	Atelier d'Animation
6574	421	FIER'KREOL974 (EX ASSOCIATION REUNIONNAISE DES FEMMES ACTIVES (ARFA))	Association loi 1901	9 000	Accueil de loisirs
6574	423	JEUNESSE 2000	Association loi 1901	75 400	ACM Ados
6574	421	JEUNESSE 2000	Association loi 1901	15 000	Fonctionnement (PEG)

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

PROJET EDUCATIF GLOBAL (P.E.G)

PAGE 6/7

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	421	JEUNESSE 974 QUARTIER SAINT FRANCOIS	Association loi 1901	35 000	Mercredi Jeunesse
6574	421	JEUNESSE 974 QUARTIER SAINT FRANCOIS	Association loi 1901	55 000	Garderie Périscolaire
6574	421	JEUNESSE 974 QUARTIER SAINT FRANCOIS	Association loi 1901	65 000	Accueil Collectif des Mineurs
6574	64	KICK BOXING DE BOIS DE NEFLES	Association loi 1901	25 000	Activités périscolaires
6574	421	LA LANTERNE MAGIQUE	Association loi 1901	7 000	Ateliers vacances Education à l'image BPV
6574	421	LA LANTERNE MAGIQUE	Association loi 1901	40 000	Projections Scolaires
6574	421	L'ASSOCIATION DES PARENTS D' ELEVES DE L'ECOLE ELEMENTAIRE DU RUISSEAU BLANC (A.P.E.R.B.)	Association loi 1901	400	Action pédagogique en cours d'année
6574	421	LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	Association loi 1901	64 000	Accueil Périscolaire/Mercredi
6574	421	LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	Association loi 1901	42 000	Accueil Collectif des Mineurs Philibert Commerson
6574	421	LIGUE DE LA REUNION DE SPORT ADAPTE (LRSA)	Association loi 1901	11 400	Vacances
6574	421	REMPAR (REUNIONNAIS EN MOUVEMENT POUR UN AVENIR REUSSI) COLLECTIF DE LA ROCADE	Association loi 1901	2 500	Vacances Juillet/Août
6574	421	REMPAR (REUNIONNAIS EN MOUVEMENT POUR UN AVENIR REUSSI) COLLECTIF DE LA ROCADE	Association loi 1901	1 000	Vacances Janvier
6574	421	REMPAR (REUNIONNAIS EN MOUVEMENT POUR UN AVENIR REUSSI) COLLECTIF DE LA ROCADE	Association loi 1901	1 000	Vacances Mars/Octobre

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

PROJET EDUCATIF GLOBAL (P.E.G)

PAGE 7/7

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	421	SCIENCES REUNION - CENTRE DE CULTURE SCIENTIFIQUE TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE	Association loi 1901	7 400	Vacances le goût des sciences
6574	421	VIVANCIA OCEAN INDIEN	Association loi 1901	22 000	Accompagnement Des Jeunes Engagés Volontaires - Service Civique
TOTAL PROJET EDUCATIF GLOBAL (P.E.G)				2 106 225	

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

SANTE PUBLIQUE

PAGE 1/1

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	512	APEDYS REUNION	Association loi 1901	3 500	Journée Nationale des DYS à la Réunion
6574	512	MON ENDOMETRIOSE MA SOUFFRANCE	Association loi 1901	2 000	Programme d'actions
6574	512	REUNION IMMUNODEPRIMES VIVRE ET ECOUTER (RIVE)	Association loi 1901	4 000	Prévention des habitants de Saint-Denis
TOTAL SANTE PUBLIQUE				9 500	

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

SCOLAIRE

PAGE 1/1

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
657361	20	CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE)	Etablissement public	780 000	Aide au fonctionnement
657361	20	CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE)	Etablissement public	4 331 300	Emploi
657361	20	CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE)	Etablissement public	550 000	Plan Anglais/Institut Municipal des Langues
657361	20	CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE)	Etablissement public	114 000	Programme de Réussite Éducative (PRE)
657361	20	CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE)	Etablissement public	224 700	Service civique

TOTAL SCOLAIRE	6 000 000
-----------------------	------------------

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020**SENIORS**

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	61	ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE POUR LES SENIORS (ACSS)	Association loi 1901	2 850	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION DE LOISIRS 'LES JOYEUX COMPAGNONS' DE SAINT-BERNARD - MONTAGNE	Association loi 1901	5 150	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION FLEURS DES CHAMPS DE GRAND CANAL	Association loi 1901	5 625	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION GENERALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE SECTION ST-DENIS	Association loi 1901	3 725	Programme d'actions
6574	61	ASSOCIATION JOIE ET GALETTE DE LA SOURCE	Association loi 1901	5 720	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION LA FARANDOLE	Association loi 1901	5 400	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION LA JAVA BLEUE	Association loi 1901	3 440	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION LES AZALEES	Association loi 1901	3 425	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION LES CAMELIAS	Association loi 1901	3 820	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION MOUFIA I - LES FLAMBOYANTS	Association loi 1901	3 915	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION PETITES FLEURS FANEES	Association loi 1901	3 440	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION PRINTEMPS DES AINES	Association loi 1901	3 440	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB 3EME AGE LES PLUIES D'OR	Association loi 1901	4 675	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020**SENIORS**

PAGE 2/4

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	61	CLUB DE 3EME AGE "ESPOIR"	Association loi 1901	4 200	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DE 3ÈME AGE "LES GOYAVIERS"	Association loi 1901	3 725	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DE L'AMITIE	Association loi 1901	3 440	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DE L'ESPERANCE	Association loi 1901	3 915	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DE LOISIRS DE LA MONTAGNE	Association loi 1901	4 675	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DE SAINT JACQUES	Association loi 1901	5 625	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DE TROISIEME AGE " LES CHRYSANTHEMES "	Association loi 1901	3 725	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DES CAPUCINES	Association loi 1901	5 900	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DES MIMOSAS DE SAINT-DENIS	Association loi 1901	4 105	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DU 3EME AGE MOUFIA II	Association loi 1901	4 580	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB EMERAUDES	Association loi 1901	3 345	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB HELIOTROPE	Association loi 1901	4 295	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB LA BELLE VIE	Association loi 1901	4 200	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB LA COLOMBE	Association loi 1901	3 900	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

SENIORS

PAGE 3/4

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	61	CLUB LA VANILLE	Association loi 1901	4 295	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB L'AGE HEUREUX	Association loi 1901	3 775	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB LE SOURIRE	Association loi 1901	5 150	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB LES BOUGAINVILLIERS	Association loi 1901	3 690	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB LES CHARMILLES	Association loi 1901	3 625	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB LES DAHLIAS	Association loi 1901	4 865	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB LES LAURIERS	Association loi 1901	4 295	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB LOUIS JOUVET	Association loi 1901	3 535	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB PAMPLEMOUSSE	Association loi 1901	7 240	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB SENIORS DE L'ILET QUINQUINA	Association loi 1901	2 700	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	COEUR OCEAN	Association loi 1901	3 775	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	50 000	Fonctionnement du Centre Social de la Montagne
6574	61	FLEUR DE LOTUS	Association loi 1901	4 400	Activités Multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	LA FLEUR DE TOURNESOL MONTREUIL (EX CLUB DE 3EME AGE "LES TOURNESOLS")	Association loi 1901	3 250	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

SENIORS

PAGE 4/4

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	61	LA FLEUR YLANG YLANG	Association loi 1901	4 100	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	LES BEGONIAS	Association loi 1901	4 375	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	LES POINSETTIAS DE BOURBON	Association loi 1901	3 700	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ORGANISATION REUNIONNAISE D'INFORMATION ET D'AIDE AUX PERSONNES AGEES (ORIAPA)	Association loi 1901	10 000	Ateliers numériques pour les Seniors
6574	61	RESPA SEUL RESEAU ENTRAIDE SOLIDARITE PERSONNES AGEES	Association loi 1901	3 825	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	SOS GRAMOUNES ISOLES	Association loi 1901	3 000	Activités Multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	VERTUSPORT	Association loi 1901	15 000	Bien vieillir à Saint-Denis
TOTAL SENIORS				262 850	

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

SPORTS

PAGE 1/10

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	ACADEMIE DE SAVATE DIONYSIENNE	Association loi 1901	2 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ACADEMIE SPORTIVE DE LA REDOUTE	Association loi 1901	15 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	AIGLONS D'ORIENT	Association loi 1901	8 500	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
6574	40	AIGLONS D'ORIENT	Association loi 1901	16 500	Manifestations sportives
6574	40	AIGLONS D'ORIENT	Association loi 1901	5 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	ALLON ROULE	Association loi 1901	3 000	Aide au fonctionnement de l'activité
6574	40	AMIS BOULISTES CLUB DES MASCAREIGNES	Association loi 1901	500	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ANCIENS DE LA PATRIOTE	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	ARCHERS DE SAINT-DENIS (ASD)	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ASSOCIATION AZOT'YZONE TRIAL	Association loi 1901	3 000	Organisation Trial Urbain de Saint-Denis
6574	40	ASSOCIATION BADMINTON CLUB DIONYSIEN (ABCD)	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	ASSOCIATION BOXING CLUB BAS DE LA RIVIERE (BCBLR)	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ASSOCIATION CHATEAU MORANGE	Association loi 1901	28 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020**SPORTS**

PAGE 2/10

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE PELOTARI CLUB CHAUDRON LABELLISEE "POLE FRANCE ET ESPOIR"	Association loi 1901	35 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	ASSOCIATION CYCLES PASSION REUNION (ACPR)	Association loi 1901	12 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	ASSOCIATION DES VETERANS ATHLETISME DIONYSIEN (AVAD)	Association loi 1901	2 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ASSOCIATION DIONYSIENNE DE JIU JITSU BRESILIEN (ADJJB)	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	ASSOCIATION DIONYSIENNE D'EDUCATION SPORTIVE CANINE (ADESC)	Association loi 1901	1 000	Aide au financement de l'activité
6574	40	ASSOCIATION DOJO DIONYSIEN	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	ASSOCIATION FOOTBALL FEMININE DIONYSIENNE (AFFD)	Association loi 1901	8 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
6574	40	ASSOCIATION HANDBALL CLUB EST DIONYSIEN (HBCED)	Association loi 1901	21 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	ASSOCIATION HANDISPORT CLUB SAINT-DENIS	Association loi 1901	2 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ASSOCIATION HANDISPORT FEMININE	Association loi 1901	2 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ASSOCIATION JUDO CLUB DE BOIS DE NEFLES	Association loi 1901	3 500	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ASSOCIATION LES AMIS BOULISTES DE CHAMP FLEURI (ABCF)	Association loi 1901	500	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ASSOCIATION PYTHAGORE LA SOURS. A-P-S	Association loi 1901	2 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020**SPORTS**

PAGE 3/10

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	ASSOCIATION QWAN KI DO DE L'EST	Association loi 1901	500	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ASSOCIATION SAINT-DENIS FOOTBALL CLUB (SDFC)	Association loi 1901	120 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
6574	40	ASSOCIATION SELF DEFENSE TIGER DALON	Association loi 1901	1 800	Aide au fonctionnement de l'activité
6574	40	ASSOCIATION SHOTOKAN KARATE CLUB DE BOIS DE NEFLES	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ASSOCIATION SOCIO-CULTURELLE, SPORTIVE LES BRETONS 974 (ASCSLB974)	Association loi 1901	1 000	Trail de Bellevue
6574	40	ASSOCIATION SPORTING CLUB DU CHAUDRON	Association loi 1901	15 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	ASSOCIATION SPORTIVE DE LA BRETAGNE (ASB)	Association loi 1901	120 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	ASSOCIATION SPORTIVE DE LA POSTE ET DE FRANCE TELECOM DE LA REUNION (ASPTT DE LA REUNION)	Association loi 1901	1 500	Aide à la participation au championnat sport collectif (basket)
6574	40	ASSOCIATION SPORTIVE DES VETERANS DE LA MONTAGNE	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE MONTGAILLARD ASCM (EX ASSOCIATION SPORTIVE MONTGAILLARD (ASM))	Association loi 1901	15 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	ASSOCIATION SPORTIVE VETERANS DE BELLEPIERRE (ASVB)	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
6574	40	ASSOCIATION SPORTIVE VETERANS STAR ROYAL	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	ASSOCIATION SPORTIVE VOVINAM	Association loi 1901	1 000	Aide au fonctionnement de l'activité

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020**SPORTS**

PAGE 4/10

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	ASSOCIATION SPORTS PLAISIR NATURE ET DECOUVERTE (ASPND)	Association loi 1901	1 000	Equipe Trail
6574	40	ASSOCIATION TENNIS CLUB DU NORD (ATCN)	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ASSOCIATION UNITED BOXING CLUB DE LA SOURCE (UBCDLS)	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ATHLETISME-CLUB ENTENTE DU NORD SAINT-DENIS	Association loi 1901	11 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	ATHLETISME-CLUB ENTENTE DU NORD SAINT-DENIS	Association loi 1901	2 000	Organisation 10 kms nocturne de Saint-Denis
6574	40	ATHLETISME-CLUB ENTENTE DU NORD SAINT-DENIS	Association loi 1901	1 000	Cross du Coeur Vert Familial
6574	40	BASKET CLUB DIONYSIEN (BCD)	Association loi 1901	38 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
6574	40	BOXING CLUB DU CENTRE VILLE	Association loi 1901	3 000	Aide au fonctionnement de l'activité
6574	40	BOXING CLUB TAMARINS 974	Association loi 1901	12 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	BULL'S CHAUDRON	Association loi 1901	8 500	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
6574	40	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	1 000	Les 10 km de Domenjod
6574	40	CERCLE ESCRIME LA BUSE	Association loi 1901	9 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	CLUB AQUATIQUE DU CHAUDRON (CAC)	Association loi 1901	13 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	CLUB BOULISTE DU CHAUDRON (CBC)	Association loi 1901	2 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

SPORTS

PAGE 5/10

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	CLUB BOULISTE MONTGAILLARD (CBM)	Association loi 1901	600	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	CLUB OMNISPORTS DE LA MONTAGNE (COM)	Association loi 1901	25 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
6574	40	CLUB ROLAND GEORGET SPORTS HANDICAP (CRGSH)	Association loi 1901	2 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sports individuels
6574	40	CLUB SPORT HANDICAP DU NORD	Association loi 1901	2 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	CLUB SPORTIF PAUL JOUGLA (CSPJ)	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	CLUB SPORTIF SAINT DENIS ATHLETISME (CSSDA)	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	CLUB SPORTIF SAINT DENIS BICROSS	Association loi 1901	10 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	DAGARD BOXING CLUB	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	DOJO HUANG-YING-CHIN "LE JUDO CLUB DE L'AMITIE"	Association loi 1901	8 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	ECOLE DE FOOT DE ST-FRANCOIS	Association loi 1901	15 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	ECOLE DE SPORT SILAT ESCRIMA.E.S.S.E.	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ECOLE REUNIONNAISE DE BUDO	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	FE ROULE	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	FOOTBALL CLUB MOUFIA	Association loi 1901	30 000	Aide à la participation au championnat sport collectif

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

SPORTS

PAGE 6/10

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE (FJJ)	Association loi 1901	3 600	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	HANDBALL FEMININ CHAUDRON	Association loi 1901	10 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	HANDBALL FEMININ DU MOUFIA ET DE BOIS DE NEFLES	Association loi 1901	3 000	Développement du sport au féminin
6574	40	HAND-BALL FEMININ SAINT-DENIS (HBF SAINT-DENIS)	Association loi 1901	24 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
6574	40	HERITAGE ET PASSIONS DES Ô	Association loi 1901	500	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	HPG BOXING CLUB	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	INSERTION TEAM CLUB DU BRULE	Association loi 1901	2 800	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	JEUNESSE SPORTIVE BOIS DE NEFLES (JSBN)	Association loi 1901	15 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	JEUNESSE SPORTIVE MONTAGNARDE (JSM)	Association loi 1901	15 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	JEUNESSE SPORTIVE SAINT DENIS (AJS SAINT-DENIS)	Association loi 1901	30 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	JEUNESSE SPORTIVE SAINTE-CLOTILDE	Association loi 1901	2 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	JOINVILLE HAND	Association loi 1901	21 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
6574	40	JUDO CLUB MUNICIPAL SAINT DENIS	Association loi 1901	8 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	KIBIO BOXING CLUB DU CHAUDRON (KBC)	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

SPORTS

PAGE 7/10

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	KICK BOXING DE BOIS DE NEFLES	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	KIM DAO	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	LASOURS HANDBALL	Association loi 1901	21 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
6574	40	MANATHAN KRAV MAGA	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	MARGOT RUN	Association loi 1901	1 000	Aide au financement de l'activité
6574	40	MOUFIA AQUATIK	Association loi 1901	9 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	MOUFIA BOXING CLUB	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	NATATION SAINT-DENIS REUNION (NSDR)	Association loi 1901	13 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	NEW GRAVITY (NG)	Association loi 1901	2 000	Première compétition de Parkour de l'Océan Indien
6574	40	NOBLE ART DU CHAUDRON	Association loi 1901	2 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS (OMS)	Association loi 1901	20 000	Aide au financement de l'activité
6574	40	OPTIMIZER KARATE REUNION	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	PERFECT GYM BOXING DIONYSIEN	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	PRIMAT CLUB LES PHOENIX	Association loi 1901	4 000	Aide à la participation au championnat sport collectif

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

SPORTS

PAGE 8/10

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	RACING CLUB SAINT-DENIS (RCSD)	Association loi 1901	1 000	Maneo Trail
6574	40	RACING CLUB SAINT-DENIS (RCSD)	Association loi 1901	1 000	Course du Piton Patates
6574	40	RACING CLUB SAINT-DENIS (RCSD)	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	REUNION DEMAIN	Association loi 1901	1 000	Organisation Trail Urbain
6574	40	ROLLER SPORTS DIONYSIEN (EX ASSOCIATION ROLLER SKATE DIONYSIEN)	Association loi 1901	2 000	Aide pour la participation aux compétitions officielles
6574	40	ROLLER SPORTS DIONYSIEN (EX ASSOCIATION ROLLER SKATE DIONYSIEN)	Association loi 1901	3 000	Roller Games
6574	40	RUN KYOKUSHIN HONBU (RKH)	Association loi 1901	1 500	Aide au fonctionnement de l'activité
6574	40	RUN OXYGENE	Association loi 1901	1 000	Trail du Chaudron
6574	40	RUN OXYGENE	Association loi 1901	2 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	SAINT DENIS FAV'SPORT	Association loi 1901	5 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	SAINT DENIS OLYMPIQUE VOLLEY-BALL REUNION (SDOVBR)	Association loi 1901	55 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
6574	40	SAINT DENIS RUN ROLLER	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	SAINT DENIS TCHOUK (SDT)	Association loi 1901	1 000	Aide au fonctionnement de l'activité
6574	40	SAINT-DENIS ECOLE DE FOOT ASSOCIATION (SDEFA)	Association loi 1901	120 000	Aide à la participation championnat elite sports collectifs

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020

SPORTS

PAGE 9/10

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	SAINT-DENIS ECOLE DE PETANQUE ASSOCIATION	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	SAINT-DENIS GYM REUNION (SDGR)	Association loi 1901	33 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	SOCIETE SPORTIVE JUNIORS DIONYSIENS (SSJD)	Association loi 1901	15 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	SPORT DEVELOPPEMENT DU NORD SDN	Association loi 1901	2 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	SPORTING CLUB CHAUDRON RUGBY (SCCR)	Association loi 1901	13 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
6574	40	SPORTING CLUB DE BELLEPIERRE (SCB)	Association loi 1901	15 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	TAÏ DO CLUB DIONYSIEN	Association loi 1901	1 500	Aide au financement de l'activité
6574	40	TAI-DO BUDO DIONYSIEN	Association loi 1901	1 500	Aide au financement de l'activité
6574	40	TEAM TRAIL TITILE	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	TENNIS CLUB MUNICIPAL DE CHAMP FLEURI (TCMCF)	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	TRIATHLON CLUB SAINT-DENIS (TCSD)	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	UNION PUGILISTIQUE DE SAINT-DENIS	Association loi 1901	10 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	UNIR OCEAN INDIEN (EX AIDES DEFIS EDUCATION SOLIDARITE ET INSERTION REUNIONNAISE ADESIR)	Association loi 1901	1 000	Aide au fonctionnement du Club de Futsal UNIR OI

Attribution de subventions au CM du 12/12/2020**SPORTS**

PAGE 10/10

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	VELO CLUB DE SAINT-DENIS (VCSD)	Association loi 1901	15 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	VOLLEY-BALL CLUB DE SAINT-DENIS (VBC ST-DENIS)	Association loi 1901	23 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
6574	40	WAX	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	XV DIONYSIEN (XVD)	Association loi 1901	13 000	Aide à la participation au championnat sport collectif

TOTAL SPORTS	1 248 800
---------------------	------------------

TOTAL ATTRIBUÉ EN SÉANCE DU CM DU 12/12/2020	26 013 596
---	-------------------

LISTE DES CONVENTIONS**Attribution de subventions au CM du 12/12/2020**

PAGE 1/5

Libellé	Statut	Montant de la Convention CM 12/12/2020
ADSC (ASSOCIATION DECOUVERTE SPORTIVE ET CULTURELLE)	Association loi 1901	454 000
AIGLONS D'ORIENT	Association loi 1901	30 000
ASSOCIATION AGIR CONTRE LE CHOMAGE	Association loi 1901	34 560
ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION)	Association loi 1901	418 758
ASSOCIATION CENTRE CULTUREL D'ACTIONS SOCIO-EDUCATIFS - A.C.C.A.S.E	Association loi 1901	25 000
ASSOCIATION CHATEAU MORANGE	Association loi 1901	28 000
ASSOCIATION CIRQUONS-FLEX	Association loi 1901	30 000
ASSOCIATION CRECHE AND GO SEQUOIA	Association loi 1901	151 200
ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE PELOTARI CLUB CHAUDRON LABELLISEE "POLE FRANCE ET ESPOIR"	Association loi 1901	35 000
ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA (AQIQ)	Association loi 1901	49 200
ASSOCIATION KREOLIDE	Association loi 1901	65 910
ASSOCIATION LA CASE ZOUZOU	Association loi 1901	50 400
ASSOCIATION LES HORTENSIAS	Association loi 1901	131 040
ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	1 204 944

LISTE DES CONVENTIONS**Attribution de subventions au CM du 12/12/2020**

PAGE 2/5

Libellé	Statut	Montant de la Convention CM 12/12/2020
ASSOCIATION MAISON DE QUARTIER TAMARINS (AMQT)	Association loi 1901	25 000
ASSOCIATION POUR LA RENAISSANCE DES CULTURES TRADITIONNELLES ARCT	Association loi 1901	172 800
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCERIES POUR L'INSERTION ET POUR L'ENVIRONNEMENT (ADRIE)	Association loi 1901	202 500
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES STRUCTURES D'ACCUEIL DE PROXIMITE "LES ONYX"	Association loi 1901	40 320
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT EDUCATIF ET CULTUREL (ADEC)	Association loi 1901	28 500
ASSOCIATION REUNIONNAISE DES CENTRES DE VACANCES (ARCV)	Association loi 1901	381 675
ASSOCIATION SAINT-DENIS FOOTBALL CLUB (SDFC)	Association loi 1901	120 000
ASSOCIATION SPORTIVE DE LA BRETAGNE (ASB)	Association loi 1901	120 000
ASSOCIATION UNE PLACE POUR MON ENFANT (APPE)	Association loi 1901	271 000
BASKET CLUB DIONYSIEN (BCD)	Association loi 1901	38 000
BELLEVUE POUR TOUS	Association loi 1901	85 000
CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE)	Etablissement public	6 000 000
CANEBIE	Association loi 1901	37 800
CANEBIE II	Association loi 1901	50 400

LISTE DES CONVENTIONS**Attribution de subventions au CM du 12/12/2020**

PAGE 3/5

Libellé	Statut	Montant de la Convention CM 12/12/2020
CASE MARMAILLES SAINT DENIS MILIUS	Association loi 1901	37 800
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	Etablissement public	8 500 000
CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	Association loi 1901	141 750
CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	119 450
CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	46 800
CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DES BANCOULIERS MOUFIA	Association loi 1901	51 300
CENTRE DRAMATIQUE REGIONAL DE L'OCEAN INDIEN (CDROI)	S.A.R.L	290 000
CENTRE REGIONAL INFORMATION JEUNESSE REUNION (CRIJ)	Association loi 1901	112 500
CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP)	Association loi 1901	550 980
CLUB OMNISPORTS DE LA MONTAGNE (COM)	Association loi 1901	25 000
COMITE DEPARTEMENTAL UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE (USEP)	Association loi 1901	35 000
CONSTELLATION	Association loi 1901	30 000
CRECHE LES PERLES A PINPINS	Association loi 1901	100 800
ECHIQUEUR DU NORD (EDN)	Association loi 1901	152 000

LISTE DES CONVENTIONS**Attribution de subventions au CM du 12/12/2020**

PAGE 4/5

Libellé	Statut	Montant de la Convention CM 12/12/2020
ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	178 000
FEDERATION DIONYSIENNE D'EDUCATION POPULAIRE (FEDEP)	Association loi 1901	690 000
FIER'KREOL974 (EX ASSOCIATION REUNIONNAISE DES FEMMES ACTIVES (ARFA))	Association loi 1901	25 500
FOOTBALL CLUB MOUFIA	Association loi 1901	30 000
GEEK-ALI	Association loi 1901	30 000
GROUPEMENT LOCAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA MEDIATION (GLEM)	Association loi 1901	1 000 000
HAND-BALL FEMININ SAINT-DENIS (HBF SAINT-DENIS)	Association loi 1901	24 000
ILOT SAINT JACQUES GRANDS	Association loi 1901	80 640
ILOT SAINT JACQUES PETITS	Association loi 1901	100 800
JEUNESSE SPORTIVE SAINT DENIS (AJS SAINT-DENIS)	Association loi 1901	30 000
JEUNESSE 2000	Association loi 1901	90 400
JEUNESSE 974 QUARTIER SAINT FRANCOIS	Association loi 1901	155 000
KICK BOXING DE BOIS DE NEFLES	Association loi 1901	42 000
LA LANTERNE MAGIQUE	Association loi 1901	65 000

LISTE DES CONVENTIONS**Attribution de subventions au CM du 12/12/2020**

PAGE 5/5

Libellé	Statut	Montant de la Convention CM 12/12/2020
LA REUNION DES LIVRES (LRDL)	Association loi 1901	30 000
LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	Association loi 1901	148 500
LERKA-ESPACE DE RECHERCHE ET DE CREATION EN ARTS ACTUELS	Association loi 1901	26 600
LES BABIES	Association loi 1901	50 400
LES ELECTROPICALES	Association loi 1901	33 000
MISSION LOCALE NORD (MLN)	Association loi 1901	405 720
PASREL PLUS (PROGRAMME D'ACTION SOCIALE POUR LA REINSERTION LOCALE)	Association loi 1901	44 845
PREVENTION P.E.I (PREVENTION PAR DES PRATIQUES EDUCATIVES INFORMELLES)	Association loi 1901	30 000
RUN ACTION	Association loi 1901	203 260
SAINT DENIS OLYMPIQUE VOLLEY-BALL REUNION (SDOVBR)	Association loi 1901	55 000
SAINT-DENIS ECOLE DE FOOT ASSOCIATION (SDEFA)	Association loi 1901	120 000
SAINT-DENIS GYM REUNION (SDGR)	Association loi 1901	33 000
VOLLEY-BALL CLUB DE SAINT-DENIS (VBC ST-DENIS)	Association loi 1901	23 000



CONVENTION 2021 N°

Les zones écrites en rouge sont à compléter par le correspondant administratif ou à effacer le cas échéant.

Entre

LA COMMUNE DE SAINT-DENIS,

Hôtel de Ville

97717 Saint-Denis Messag Cedex 9

Représentée par sa Maire en exercice, **Madame Éricka BAREIGTS,**

D'une part

Et

(Nom association en conformité à la déclaration au JO)

(Adresse du siège social)

Représentée par son Président en exercice, **Monsieur (ou Madame) Nom et Prénom**

D'autre part

Vu l'article 10 de la Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 ;

Vu l'article 1er du Décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 ;

Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	(Budget Primitif)
Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	(Décision Modificative éventuelle)
Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	(Budget supplémentaire éventuel)
Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	(Convention)
Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	(Avenant)

IL EST ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT :

I - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 1^{er} - Objet de la convention

Formule applicable aux subventions de fonctionnement général

L'Association <...> a pour objet <...>.

Compte tenu de l'intérêt présenté par l'activité de cette association, la Commune a décidé d'en faciliter la réalisation en lui allouant des moyens financiers et les moyens de fonctionnement qu'elle requiert en termes de locaux, personnels et matériels.

OU

Formule applicable aux subventions affectées à un projet spécifique

L'Association <...> a pour objet <...>.

L'Association a décidé, à son initiative et sous sa responsabilité, de mettre en œuvre le programme d'actions suivant : <...>, dont le détail est joint en annexe à la présente convention.

OU

L'Association a décidé, à son initiative et sous sa responsabilité, de mettre en œuvre l'action suivante : <...>.

Compte tenu du caractère d'intérêt public local de ce programme d'actions, la Commune s'engage à en soutenir la mise en œuvre, y compris les moyens de fonctionnement qu'il requiert et/ou en termes de locaux, personnels, matériels.

Article 2 - Durée de la convention

La présente convention est consentie et acceptée pour la durée de l'année civile et budgétaire.

II - DISPOSITIONS FINANCIÈRES

Article 3 - Contribution financière communale

Pour le budget 2021, la Commune accorde à l'Association une subvention d'un montant total de <...> € (**somme en chiffres (somme en lettres) caractères gras**) répartie de la manière suivante :

Motif	Montant
 €

Le montant de cette subvention a été fixé par le Conseil Municipal après examen de l'objet de la demande, des budgets prévisionnels, des coûts éligibles, de l'ensemble des produits affectés et des bilans d'activité et financier de l'année écoulée, le cas échéant provisoires, transmis par l'Association.

Le montant annuel accordé aux associations percevant, sur la durée du contrat, une subvention de plus de 500 000 euros annuel pourra être ajusté en fonction du (des) contrats(s) d'objectifs pouvant être établis.

Article 4 - Modalités de versement de la contribution financière

Cette subvention sera versée, après notification, en 4 fois maximum et conformément au plan de trésorerie annexé à la présente convention.

Le montant global des acomptes à verser ne pourra dépasser 80% du montant total de la subvention attribuée.

Le solde de la subvention sera versé au vu de la copie certifiée de son budget et des comptes de l'exercice écoulé et du bilan intermédiaire établi et certifié par l'Association. Une proratisation du versement du solde pourra être effectuée en fonction des dépenses réalisées.

Dans le cas où l'Association ne réaliserait pas la totalité du programme d'actions ou de l'action considérée au titre de la présente convention et de ses annexes, la Commune sera ainsi en droit de solliciter le remboursement des sommes éventuellement trop perçues eu égard aux dépenses réellement engagées par l'Association. Ce remboursement interviendra sur émission d'un simple titre de recette par la Commune au vu du budget définitif établi et certifié par l'Association pour l'exercice considéré écoulé.

Pour les associations percevant plus de 500 000 € de subvention, le premier versement, prévu au plan de trésorerie, ne pourra excéder 50 % du montant total attribué.

La subvention sera créditée au compte de l'Association selon les procédures comptables en vigueur. Les versements seront effectués au compte bancaire de l'Association correspondant au RIB transmis avec la demande de subvention.

Le comptable assignataire est (à préciser) :

Article 5 - Adaptation des budgets prévisionnels

Lors de la mise en œuvre du programme d'actions ou de l'action, l'Association peut procéder à une adaptation de ses budgets prévisionnels par des transferts entre natures de charges éligibles. Cette adaptation des dépenses réalisées dans le respect du montant total des coûts éligibles ne doit pas affecter la réalisation du programme d'actions ou de l'action et ne doit pas être substantielle au regard du coût total estimé éligible.

Lors de la mise en œuvre du programme d'actions, l'Association peut procéder à une adaptation à la hausse ou à la baisse de ses budgets prévisionnels à la condition que cette adaptation n'affecte pas la réalisation du programme d'actions ou de l'action et qu'elle ne soit pas substantielle au regard du coût total estimé éligible.

L'Association notifie ces modifications à la Commune par écrit dès qu'elle peut les évaluer et en tout état de cause avant le 1^{er} juillet de l'année en cours.

Le versement du solde annuel ne pourra intervenir qu'après acceptation expresse par la Commune de ces modifications.

III - MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL

Article 6 - Agents mis à disposition

La Commune met à disposition <...> agents auprès de l'Association, selon la répartition suivante :

- <...>, pour exercer les fonctions de <...> à compter du <...> pour une durée de <...>, soit jusqu'au <...> ;
- <...>, pour exercer les fonctions de <...> à compter du <...> pour une durée de <...>, soit jusqu'au <...> ;
- <...>, pour exercer les fonctions de <...> à compter du <...> pour une durée de <...>, soit jusqu'au <...>.

Article 7- Nature des activités

M. <...> exercera les activités suivantes : <...> en qualité de <...>.

M. <...> exercera les activités suivantes : <...> en qualité de <...>.

M. <...> exercera les activités suivantes : <...> en qualité de <...>.

Des fiches de poste précisant la nature des activités sont jointes à la présente convention.

Article 8 - Conditions d'emploi

M. <...> est affecté à <...> situé <...>.

Il est placé sous l'autorité hiérarchique de <...>.

M. <...> est affecté à <...> situé <...>.

Il est placé sous l'autorité hiérarchique de <...>.

M. <...> est affecté à <...> situé <...>.

Il est placé sous l'autorité hiérarchique de <...>.

Ils sont soumis aux règles d'organisation interne et aux conditions de travail applicables dans l'Association telles qu'elles figurent dans le règlement intérieur.

OU

Ils sont soumis aux conditions d'emploi suivantes : <durée hebdomadaire de travail, horaires, etc.>.

Article 9 - Contrôle et évaluation des activités

M. <...> bénéficie des conditions de notation et d'avancement suivantes : <...>.

Article 10 - Remboursement

L'Association rembourse à la Commune la rémunération des agents mis à disposition, ainsi que les cotisations et contributions y afférentes, selon les modalités suivantes :

<à préciser : indication des montants, de l'échéancier, de l'imputation, etc.>.

IV - MISE À DISPOSITION DE LOCAUX

Article 11 - Désignation

Pour la réalisation du programme d'actions mentionné à l'article 1^{er}, la Commune met à disposition de l'Association les locaux ci-après désignés :

- nature : <...> ;
- localisation : <...> ;
- surface : <...> ;
- loyers et charges locatives estimés : <...>.

Article 12 – Durée

Cette mise à disposition est consentie pour la durée de la présente convention.

Il est entendu entre les parties à la présente convention que la mise à disposition des locaux relève d'un droit d'occupation précaire, et non d'un bail. La présente convention étant conclue *intuitu personae*, l'Association ne pourra céder les droits en résultant à qui que ce soit. Il lui est notamment interdit de sous-louer les locaux mis à disposition, sauf accord exprès et préalable de la Commune.

Article 13 - Etat des lieux

L'Association prendra les locaux mis à disposition dans leur état actuel, déclarant avoir connaissance de leurs avantages et de leurs défauts.

Un état des lieux contradictoire sera dressé lors de la prise de possession des lieux, ainsi qu'à l'issue de la présente convention.

Article 14 - Conditions d'occupation

Les locaux mis à disposition ne peuvent être utilisés à d'autres fins que celles conformes à la présente convention. Toute modification de cette destination est subordonnée à l'autorisation préalable de la Commune. En cas de modification de cette destination sans ou contre l'autorisation préalable de la Commune, cette dernière pourra résilier de plein droit la présente convention.

L'Association s'engage à prendre soin des locaux mis à sa disposition. Elle ne pourra faire ni laisser rien faire qui puisse les détériorer et devra, sous peine d'être tenue personnellement responsable, avertir la Commune, sans retard et par écrit, de toute atteinte qui serait portée à sa propriété.

L'entretien des locaux mis à disposition est à la charge de l'Association.

Article 15 - Conditions financières

La mise à disposition est consentie aux conditions suivantes : <...>.

L'Association prend à sa charge les frais suivants : <par exemple, les fluides>.

Article 16 - Assurances

L'Association s'engage, avant la prise de possession, à contracter toutes les polices d'assurance nécessaires pour garantir sa responsabilité civile, et notamment garantir la Commune contre tous les sinistres dont elle pourrait être responsable, soit de son fait, soit de celui des usagers du local mis à sa disposition. Elle paiera les primes et cotisations de ces assurances de façon à ce que la Commune ne puisse en aucun cas être inquiétée.

La preuve d'avoir satisfait à ces exigences sera fournie à la Commune par la production des attestations d'assurance correspondantes, lesquelles devront être produites annuellement, à chaque date anniversaire du contrat d'assurance de ladite police.

V - AUTRES CONCOURS EN NATURE

Article 17 - Autres concours en nature

Pour la réalisation du programme d'actions ou de l'action (***ou de son activité***) mentionné à l'article 1^{er}, la Commune fournit à l'Association les concours en nature suivants : <...>.

Ces concours en nature ne pourront être utilisés à d'autres fins que celles concourant à la réalisation du programme d'actions ou de l'action mentionnés à l'article 1^{er}.

Ces concours sont attribués sous les conditions suivantes : <...>.

VI - RESPONSABILITE ET ASSURANCES

Article 18 - Responsabilité et assurances

L'Association est responsable du respect des législations spécifiques à son activité.

Elle est seule responsable vis-à-vis de ses membres, de ses salariés et des tiers de tous accidents, dégâts et dommages de quelque nature qu'ils soient, résultant de son activité.

L'Association fait son affaire personnelle de tous les risques et litiges pouvant survenir du fait de son activité. Elle s'engage à souscrire, auprès d'une ou plusieurs compagnies notoirement solvables, les garanties couvrant les conséquences dommageables qui pourraient lui être imputées à cet égard, de manière que la responsabilité de la Commune ne puisse pas être recherchée. Elle paiera les primes et cotisations de ces assurances de façon à ce que la Commune ne puisse en aucun cas être inquiétée.

La preuve d'avoir satisfait à ces exigences sera fournie à la Commune par la production des attestations d'assurance correspondantes, lesquelles devront être produites annuellement. Cette communication n'engage en rien la responsabilité de la Commune pour le cas où, à l'occasion d'un sinistre, l'étendue des garanties ou le montant de cette ou ces assurances s'avérerait insuffisant.

Le défaut de production des attestations d'assurance, à la demande de la Commune et dans le délai fixé par elle, peut justifier la résiliation de la présente convention aux torts exclusifs de l'Association.

VII - CONTROLE ET EVALUATION

Article 19 - Modalités de contrôle

La Commune s'interdit de s'immiscer dans l'affectation précise des concours attribués.

19.1 - Prescriptions légales

En application des dispositions de l'article L. 1611-4 du Code général des collectivités territoriales, l'Association est tenue de fournir à la Commune une copie certifiée de son budget et des comptes de l'exercice écoulé, ainsi que tout document faisant connaître les résultats de son activité. Ces documents devront être remis à la Collectivité avant le 30 juin.

Conformément au 4^{ème} alinéa de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, lorsque la subvention est affectée à une dépense déterminée, l'Association doit produire un compte rendu financier qui atteste de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention. Ce compte rendu doit être établi conformément aux dispositions prévues par l'arrêté du 11 octobre 2006 relatif audit compte rendu financier. Il doit être déposé auprès de la Commune dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été attribuée.

Il est rappelé qu'en application de l'article L. 612-4 du Code de commerce et du décret n° 2009-540 du 14 mai 2009, toute association ayant reçu annuellement des autorités administratives, au sens de l'article 1^{er} de la loi du 12 avril 2000, ou des établissements publics à caractère industriel et commercial une ou plusieurs subventions dont le montant global dépasse 153 000 euros :

- est tenue de nommer au moins un commissaire aux comptes et un suppléant ;
- doit établir des comptes annuels comprenant un bilan, un compte de résultat et une annexe,
- en outre dont le montant global des subventions serait supérieur à 153 000 € doivent fournir un bilan synthétique selon le modèle joint en annexe ;
- doit assurer la publicité de ses comptes annuels et du rapport du commissaire aux comptes sur le site internet de la Direction des Journaux officiels.

19.2 - Stipulations particulières

L'Association s'engage à adopter un cadre budgétaire et comptable conforme au règlement n° 99-01 du 16 février 1999 du Comité de la réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations, homologué par arrêté interministériel en date du 8 avril 1999, et à fournir lesdits comptes annuels dans les six mois suivant la clôture de l'exercice.

Toute association percevant une subvention de la Commune d'un montant annuel supérieur à 23 000 euros sur deux exercices consécutifs, s'engage à désigner un expert-comptable pour vérifier ses comptes. Le rapport de cet expert-comptable doit être déposé auprès de la Commune dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été attribuée.

L'Association, qui est soumise à l'obligation légale de faire procéder au contrôle par un ou plusieurs commissaires aux comptes ou qui fait appel volontairement à un contrôle exercé par un commissaire aux comptes, s'engage à transmettre à la Commune tout rapport produit par celui-ci ou ceux-ci dans les délais utiles.

L'Association s'engage à produire à la Commune toute pièce justificative de la réalisation du programme d'actions ou de l'action visés à la présente convention auxquels sont affectés la subvention et les moyens mis à disposition.

Elle s'engage à mettre la Commune en mesure de procéder à tout moment, éventuellement sur pièces et sur place, pour toute opération, à tous les contrôles qu'elle jugera nécessaire quant à l'utilisation de la subvention attribuée.

L'Association s'engage à informer la Commune de toute modification intervenant dans sa situation (changements de RIB, d'adresse, de statuts, d'administrateurs, etc.) dans un délai de 30 jours à compter de ladite modification.

Article 20 - Reversement de tout ou partie de la subvention

En cas d'inexécution partielle ou totale de la convention par l'Association, la Commune pourra mettre en œuvre soit le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention, soit la diminution ou la suspension du montant de la subvention, notamment dans les cas suivants :

- en cas d'utilisation de la subvention pour un objet ne présentant pas un caractère d'intérêt général en lien avec la commune ;
- au cas où l'activité de l'Association serait significativement inférieure aux prévisions présentées dans le cadre de la demande de subvention ;
- en cas de défaut de publicité de leurs comptes annuels et du rapport du commissaire aux comptes sur le site internet de la Direction des Journaux officiels pour les associations astreintes à cette obligation en application des dispositions de l'article L. 612-4 du Code de commerce et du décret n° 2009-540 du 14 mai 2009 ;
- si l'action soutenue relève d'un cofinancement, en cas de non-obtention d'un financement sollicité, en cas de rupture des relations contractuelles entre l'Association et un cofinancier, en cas d'abandon, de suspension ou de retrait du projet ou en cas de prononcé d'une sanction ou d'une injonction de reversement des financements attribués par un cofinancier ;
- en cas de déclaration inexacte ou trompeuse faite par l'Association dans sa demande de subvention ou dans tout autre document remis par ou au nom et pour le compte de l'Association au titre de la présente convention ;
- en cas d'absence de mention du soutien apporté par la Commune sur les principaux documents informatifs ou promotionnels de l'Association ;
- en cas de non-respect de l'article 19.1.

Les cas énumérés ci-dessus ne sont pas limitatifs.

La Commune pourra également demander à l'Association le reversement des sommes non utilisées ou insuffisamment justifiées ou non justifiées par l'Association.

Cette décision sera précédée d'une mise en demeure par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception, l'Association étant mise en mesure de présenter ses observations dans le respect des droits de la défense. Le délai fixé par la mise en demeure tiendra compte de la nature du manquement invoqué.

Le reversement total ou partiel de la subvention décidé par la Commune fera l'objet d'une injonction délivrée par voie de lettre recommandée avec demande d'accusé de réception et sera poursuivi par voie de titre exécutoire s'il n'est pas fait droit à l'injonction dans un délai de trente jours.

Article 21 - Évaluation

Au terme de la convention, l'Association remet à la Commune, dans un délai de six mois, un bilan d'ensemble, qualitatif et quantitatif, de la mise en œuvre du programme d'actions ou de l'action subventionnés. La Commune procède, conjointement avec l'Association, à l'évaluation de ses conditions de réalisation.

L'évaluation porte notamment sur la conformité des résultats à l'objet mentionné à l'article 1^{er}, ainsi que sur l'impact du programme d'actions ou de l'action au regard de l'intérêt local.

Article 22 - Résiliation de la convention

Sans préjudice du reversement de tout ou partie des sommes déjà versées en application de l'article précédent, la Commune pourra également, en cas d'inexécution partielle ou totale de la convention d'une particulière gravité, prononcer sa résiliation de plein droit à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure, l'Association étant mise en mesure de présenter ses observations dans le respect des droits de la défense.

La résiliation de la convention par la Commune ne donnera lieu à aucune indemnisation.

La présente convention sera également résiliée de plein droit en cas de dissolution de l'Association pour quelque cause que ce soit.

Article 23 - Renouvellement de la convention

La conclusion éventuelle d'une nouvelle convention est subordonnée au respect de la présente convention par l'Association.

VIII – DISPOSITIONS DIVERSES

Article 24 - Communication

L'Association s'engage à mentionner de manière lisible, sur ses principaux documents informatifs ou promotionnels, le soutien financier de la Commune par, au minimum, l'apposition des armoiries de Saint-Denis.

Article 25 - Avenant

Toute modification des conditions ou des modalités d'exécution de la présente convention, définie d'un commun accord entre les parties, fera l'objet d'un avenant.

Article 26 - Litiges

En cas de divergence résultant de l'application de la présente convention, une tentative de conciliation devra être recherchée par les parties.

En cas de désaccord persistant entre la Commune et l'Association, le Tribunal administratif de Saint-Denis de la Réunion sera seul compétent pour trancher les litiges relatifs à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention.

Article 27 - Élection de domicile

Pour l'exécution des présentes, les parties élisent domicile en leur siège respectif.

En cas de changement de domiciliation de l'Association, et faute pour elle de l'avoir signifié par lettre recommandée avec accusé de réception, toute notification ayant trait à l'exécution de la présente convention sera valablement effectuée au domicile visé à l'alinéa précédent.

Article 28 - Documents annexés à la convention

Seront annexés à la convention : Le plan de trésorerie signé du Président et (ou) du Trésorier (en 3 exemplaires) et l'annexe **19.1** – Prescriptions légales pour les associations percevant plus de 153 000 euros de fonds publics.

Fait à Saint-Denis, le

Le Président de l'Association

La Maire

(Préciser son identité)

Éricka BAREIGTS

ANNEXE 19.1 - Prescriptions légales

Le budget prévisionnel global de l'objectif ainsi que les moyens affectés à sa réalisation. Ce dernier devra être transmis sous la forme suivante :

<input type="checkbox"/> Trésorerie	€
<input type="checkbox"/> Dont montant de la trésorerie disponible à la clôture de l'exercice	€
<input type="checkbox"/> Dont montant des valeurs de placements à cette date	€

Compte de résultat et budgets (en euro)	Compte de résultat du dernier exercice clos du 01/01/19 au 31/12/19	Budget de l'année en cours du 01/01/20 au 31/12/20	Budget prévisionnel du 01/01/2021 au 31/12/2021
Cotisations et assimilés			
Prestations de services			
Subventions Européennes			
Subventions de l'Etat			
Subventions Régionales			
Subventions Départementales			
Subventions de la collectivité			
Subventions des Autres Organismes Publics			
Subventions des Autres Organismes Privés			
Total des subventions			
Autres produits			
Reprise sur provisions et amortissements			
Total des produits d'exploitation			
Achats			
Charges externes			
Impôts et taxes			
Salaires et indemnités			
Charges Sociales			
Autres charges			
Dotations aux amortissements et provisions			
Total des charges d'exploitation			
Résultat d'exploitation			
Produits financiers			
Charges financières			
Résultat financier			
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
Résultat exceptionnel			
Résultat NET			

(Pour les Associations qui bénéficient de plus de 153 000 € de subvention, un ensemble d'indicateurs d'activités et financiers sont à remettre trimestriellement à la Commune ; à préciser)



CONVENTION 2021 N°

Les zones écrites en rouge sont à compléter par le correspondant administratif ou à effacer le cas échéant.

Entre

LA COMMUNE DE SAINT-DENIS,

Hôtel de Ville

97717 Saint-Denis Messag Cedex 9

Représentée par sa Maire en exercice, **Madame Éricka BAREIGTS,**

D'une part

Et

(Nom de l'Établissement Public ; SEM ; SARL)

(Adresse du siège social)

Représentée par son Représentant Légal en exercice, **Monsieur (ou Madame) Nom et Prénom**

D'autre part

Vu l'article 10 de la Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 ;

Vu l'article 1er du Décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 ;

Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	<i>(Budget Primitif)</i>
Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	<i>(Décision Modificative éventuelle)</i>
Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	<i>(Budget supplémentaire éventuel)</i>
Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	<i>(Convention)</i>
Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	<i>(Avenant)</i>

IL EST ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 - OBJET

La présente Convention a pour objet de définir les conditions de participation de la Commune de Saint-Denis à la mise en œuvre de l'action suivante :

Article 2 - ENGAGEMENTS DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC, SEM, SARL

L'Établissement Public, SEM, SARL propose de mener un programme d'activité en *(à compléter par le correspondant administratif)* selon un programme d'action joint en annexe en conformité avec ses statuts.

Article 3 - ENGAGEMENTS DE LA COMMUNE

Compte tenu de l'intérêt des actions proposées à l'article 2 de la présente Convention, la Commune de Saint-Denis accorde son soutien à l'Établissement Public, SEM, SARL pour la mise en œuvre du programme proposé, selon les modalités ci-après :

Subvention municipale de fonctionnement

La Commune de Saint-Denis accorde une subvention à *(nom de l'Établissement Public, SEM, SARL)* à concurrence d'une somme qui a été délibérée en Conseil Municipal. Pour le budget 2021, cette somme est fixée à **somme en chiffres (somme en lettres) caractères gras**

Cette subvention est fixée par le Conseil Municipal après examen du budget prévisionnel et du programme d'activités de l'année à venir.

Moyens mis à disposition

PERSONNEL	<i>(À compléter)</i>
MATERIEL	<i>(À compléter)</i>
LOCAUX	<i>(À compléter)</i>

Article 4 - MODALITES DE PAIEMENT

La subvention sera versée conformément aux besoins de trésoreries de l'Établissement Public, SEM, SARL ainsi que la transmission des éléments en infra :

<input type="checkbox"/> Trésorerie	€
<input type="checkbox"/> Dont montant de la trésorerie disponible à la clôture de l'exercice	€
<input type="checkbox"/> Dont montant des valeurs de placements à cette date	€

Compte de résultat et budgets (en euro)	Compte de résultat du dernier exercice clos du 01/01/19 au 31/12/19	Budget de l'année en cours du 01/01/20 au 31/12/20	Budget prévisionnel du 01/01/2021 au 31/12/2021
Cotisations et assimilés			
Prestations de services			
Subventions Européennes			
Subventions de l'Etat			
Subventions Régionales			
Subventions Départementales			
Subventions de la collectivité			
Subventions des Autres Organismes Publics			
Subventions des Autres Organismes Privés			
Total des subventions			
Autres produits			
Reprise sur provisions et amortissements			
Total des produits d'exploitation			
Achats			
Charges externes			
Impôts et taxes			
Salaires et indemnités			
Charges Sociales			
Autres charges			
Dotations aux amortissements et provisions			
Total des charges d'exploitation			
Résultat d'exploitation			
Produits financiers			
Charges financières			
Résultat financier			
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
Résultat exceptionnel			
Résultat NET			

(Pour les Associations qui bénéficient de plus de 153 000 € de subvention, un ensemble d'indicateurs d'activités et financiers sont à remettre trimestriellement à la Commune ; à préciser)

Dans le cas où l'Association ne réaliserait pas la totalité du programme d'actions ou de l'action considérée au titre de la présente convention et de ses annexes, la Commune sera ainsi en droit de solliciter le remboursement des sommes éventuellement trop perçues eu égard aux dépenses réellement engagées par l'Association. Ce remboursement interviendra sur émission d'un simple titre de recette par la Commune au vu du budget définitif établi et certifié par l'Association pour l'exercice considéré écoulé.

Article 5 - DUREE DE LA CONVENTION - MODIFICATION - RESILIATION

Toute modification du contenu de la présente Convention pendant sa durée de vie, fera l'objet d'un Avenant à celle-ci approuvé par le Conseil Municipal.

La présente Convention est consentie et acceptée pour la durée de l'année civile et budgétaire. (*À vérifier quand convention pluriannuelle*)

En cas de non-respect des engagements réciproques inscrits dans la présente Convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties, à l'expiration d'un délai de quinze jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

En outre, si l'activité réelle de l'Établissement Public, SEM, SARL était significativement inférieure aux prévisions présentées dans le cadre de la demande de subvention déposée auprès de ses services, la Commune de Saint-Denis se réserve le droit de réclamer le remboursement de tout ou partie de la somme versée.

Article 6 - MODALITES DE CONTROLE

L'Établissement Public, SEM, SARL s'engage à faciliter, à tout moment, le contrôle par l'administration de la réalisation de l'objectif, notamment par l'accès à toute pièce justificative des dépenses et tout autre document dont la production serait jugé utile.

Au terme de la convention, l'Établissement Public, SEM, SARL remet, dans un délai de deux mois après la clôture de l'exercice, le compte administratif couvrant l'ensemble de la période d'exécution de la convention. Un contrôle, éventuellement sur place, est réalisé par la Ville, en vue d'en vérifier l'exactitude.

L'Établissement Public, SEM, SARL s'engage à constituer un dossier composé des documents suivants qui sera mis à la disposition de la Ville de Saint-Denis :

Pour l'aspect juridique :

- Demande de subvention annuelle.
- Liste des administrateurs à jour.
- Procès-verbal des instances délibérantes en matière budgétaire (OB, BP, BS...).

Pour le contrôle financier :

- Budget prévisionnel.
- Compte administratif.
- Rapport du Receveur Municipal / Commissaire aux Comptes.
- Bilan d'activité de chaque action financée.
- Mise à disposition (matériel, humain, locaux).
- Indemnité des élus, administrateur, montant des primes, évolution de la masse salariale.
- Plan de trésorerie.

Toute modification intervenant dans la vie de l'association devra être signalée à la Ville dans un délai de 30 jours après modification (changements de RIB, d'adresse, de statuts, d'administrateurs...).

Article 7 - ASSURANCE

L'Établissement Public, SEM, SARL souscrira toutes les polices d'assurance nécessaires pour garantir sa responsabilité civile tant au niveau de ses activités qu'au niveau des risques locatifs pour les immeubles éventuellement mis à sa disposition.

Elle paiera les primes et les cotisations de ces assurances sans que la responsabilité de la Commune de Saint-Denis puisse être mise en cause. Elle devra justifier, à chaque demande, de l'existence de telles polices d'assurance et du système de primes correspondants.

Article 8 - COMMUNICATION

L'Établissement Public, SEM, SARL s'engage à faire apparaître, sur ses principaux documents informatifs ou promotionnels, la participation de la Commune par, au minimum, l'apposition des armoiries de la Ville de Saint-Denis.

En cas de non-respect de l'alinéa 1 du présent article, la Commune de Saint-Denis se réserve le droit de retenir une part sur la subvention allouée à l'Établissement Public, SEM, SARL.

Article 9 - LITIGES

Les éventuels litiges nés de l'exécution des termes conventionnés feront l'objet d'une recherche de règlement amiable. Au cas où cette procédure s'avérerait infructueuse, les litiges liés au non-respect de la présente convention par l'une ou l'autre des parties seront portés devant le Tribunal Administratif compétent au regard de la Commune de Saint-Denis.

Fait à Saint-Denis, le

**Le Représentant Légal de
l'Établissement Public, de la SEM, de la SARL**

La Maire

(Préciser son identité)

Éricka BAREIGTS